

DEMAIN  
BORDEAUX  
AU FUTUR

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12849 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 22 MAI 1986

## Le matin des otages

En prison, toutes les aubes sont grises. Pourtant, pour Jean-Paul Karffmann, et s'il est encore en vie, pour Michel Saurat, ce 22 mai, anniversaire de leur capture au moment où il y a un an ils quittaient ensemble l'aéroport de Beyrouth, est un matin encore plus triste que les autres. Au total, neuf Français - dont quatre membres d'une équipe d'Antenne 2 - traversent la même épreuve.

Après avoir usé d'un carrousel d'émissaires bruyant et un peu dérisoire, dans l'espoir de faire libérer les otages, le gouvernement français est revenu à la discrétion. Il n'y a aucune raison de mettre en doute sa détermination et ses efforts. Mais la négociation d'un Etat occidental avec une poignée de militants enfiévrés par leur conception de la cause de Dieu ou de la guerre sainte a des limites évidentes.

Le cadre psychologique et politique dans lequel s'inscrit l'affaire peut en revanche évoluer, rendant une solution possible. Faute d'avoir bary sur des irresponsables, de pouvoir les convaincre ou les fléchir, la France met ses espoirs dans ce changement du paysage. Or il se trouve que ses rapports avec l'Iran, qui a reconnu un jour exercer une « influence » sur les groupuscules du Liban, s'améliorent lentement.

Certes, dans le contentieux en cours de règlement, Téhéran refuse avec vigueur d'inscrire l'affaire des otages. Aucun Etat ne répond volontiers des crimes de ses amis. Toutefois, une délégation officielle iranienne dirigée par un vice-premier ministre, M. Moayeri, est actuellement à Paris. Elle rend visite à des personnalités du niveau exact de celles que deux hauts fonctionnaires du Quid d'Orsay, MM. Ross et Bonnefous, avaient rencontrés le mois dernier à Téhéran.

Ce respect des formes annonce une normalisation menée dans toutes les règles de la diplomatie. Or des trois demandes iraniennes : le remboursement du milliard de dollars d'Enroddi, la mise en liberté du militant iranien antihomosexuel en France et le soutien moins voyant à l'Irak dans la guerre du Golfe, la première a donné lieu à des progrès. L'agitation indiscrète des Moudjahidines d'Anvers-sur-Oise, les inconvénients d'un engagement par trop exclusif aux côtés de Bagdad, sont de nature à infléchir - sans la bouleverser - la politique française dans le sens souhaité par l'Irak.

Ce climat moins passionnel entre Paris et Téhéran s'installe alors qu'un autre Etat en mesure de peser sur le sort des otages, la Syrie, pourrait enfin trouver son intérêt à leur libération. C'est la seule considération à laquelle soit sensible le président Assad, l'humanisme n'étant pas son fort.

Enfin - à Beyrouth-Onest même - ceux qui se font respecter par le kalachnikov pourraient aussi jouer un rôle positif. C'est le cas de M. Walid Joublatt, chef du Parti socialiste progressiste druze, qui a été reçu mardi à Paris par le ministre des affaires étrangères, M. Raimond.

En ce triste anniversaire, la logique pourrait donc porter à espérer. Mais comment oublier que la vie de nos compatriotes dépend de tout ce qu'ignore la logique : fureur, vengeance, et refus de toute « pression », fût-elle exercée par un Etat « ami » ? Les otages le savent - eux qui paient de leur liberté et de leur angoisse leur expérience du chaos libanais.

(Lire page 4.)

## LE STATUT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

### M. Mitterrand envisage de saisir le Conseil constitutionnel

Le conseil des ministres a approuvé, ce mercredi 21 mai, le projet de gouvernement sur le statut de la Nouvelle-Calédonie. M. Mitterrand a exprimé sa « profonde inquiétude » face aux mesures prévues qui risquent, selon lui, de provoquer dans la population mélanésienne « un sentiment de manque aux engagements pris et donc d'injustice ». Malgré les modifications apportées au projet à la suite des observations qu'il avait lui-même formulées, M. Mitterrand a indiqué que plusieurs dispositions peuvent donner matière à un examen du texte par le Conseil constitutionnel.

L'hôtel Matignon s'emploie à minimiser l'importance de l'écart de vues entre MM. Mitterrand et Chirac sur la procédure suivie pour rétablir le scrutin majoritaire. On fait valoir, du côté du premier ministre, que le sujet a occupé une place réduite dans la conversation qu'ils ont eue mardi, et l'on affirme, en tout état de cause, le débat soulevé par le chef de l'Etat aura lieu à l'occasion de la discussion de la motion de censure. Celle-ci sera défendue par M. Roland Dumas, un proche du chef de l'Etat, considéré comme exprimant le point de vue de M. Mitterrand sur cette question.

Du côté de l'Élysée, on ne conteste pas le consentement prêté au président de la République sur le

## UN ENTRETIEN AVEC M. EDMOND MAIRE

### La CFDT met le gouvernement en garde contre ses « ultras »

Dans sa première grande interview depuis les élections législatives, M. Edmond Maire met en garde M. Jacques Chirac contre ses « ultras ».

Le secrétaire général de la CFDT reproche au gouvernement sa « virevolte » sur l'autorisation de licenciement et une « politique déséquilibrée », privilégiant les détenteurs de capitaux au détriment des salariés. « Si le gouvernement continue à montrer son incapacité à résister aux composantes les plus extrêmes de sa majorité, déclare M. Maire, il va rendre impossible le développement des rapports contractuels ».

« Quel jugement global la CFDT porte-t-elle sur la politique du gouvernement de M. Chirac ?

« Le gouvernement Chirac mène une politique déséquilibrée. Il se contente de faire confiance au patronat ou de donner confiance aux détenteurs de capitaux pour redresser l'économie et créer des emplois. Quand M. Chirac, au forum de l'Exposition, dit aux patrons : « Il n'y a que vous qui pouvez créer des emplois, le volontarisme du gouvernement est là », il tient un discours d'un autre âge. Il y aura pas de redressement des cotisations sans les salariés et encore moins contre eux. Le dialogue institutionnel au sommet entre les dirigeants politi-

## La grève de l'audiovisuel

Manifestation à Paris. PAGE 26

## Centrale nucléaire de Bugey

Un grave accident a été évité en avril 1984. PAGES 12

## Les universités au microscope

Comment les évaluer ? Par qui ? Et pour qui ? PAGE 18

## La croissance en France

Une étrange langueur. PAGE 31

## Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le musée Cognac-Jay déménage

Le surréalisme et la photo Pages 19 à 25

Débats : Leçons de Tchernobyl (2) • Etranger (3 à 6) • Politique (8 à 10) • Société (12 à 15) • Communication (26) • Economie (31 à 35)

Programmes des expositions (21) • Programmes des spectacles (22 à 25) • Radio-télévision (26) • Informations diverses : Journal officiel, Méthéorologie, Mots croisés (27) • Carnet (28) • Annonces classées (30)

## LA FORMATION DE CADRES SUD-AFRICAINS EN TANZANIE

### Le « collège de la liberté »

M. Makhoul-Passer, sur des pages du Commonwealth - chargé de trouver les bases d'un compromis entre Pretoria et les nationalistes sud-africains en exil, a admis que le récent raid contre la Zambie, le Botswana et le Zimbabwe avait causé « un fort consternement » à sa mission, mais il ne considère pas qu'il faille renoncer à celle-ci.

Morogoro, à 190 kilomètres à l'ouest de Dar-es-Salaam, que le mouvement nationaliste a ouvert le « collège de la liberté » à l'intention des jeunes qui fuient le pays de l'apartheid. « Vitrine » - une quarantaine de visiteurs par mois - d'une Afrique du Sud sortie de ses mauvais rêves.

Pourquoi s'être installé si loin de Pretoria ? Pour des questions de sécurité, évidemment. Les récents raids sud-africains sur Gaborne, Harare et Losaka confirment le bien-fondé de ce choix. Considéré, pour des raisons politiques plus que géographiques, comme un Etat de la « ligne de front », la Tanzanie, qui n'a pas de frontière commune avec le pays de l'apartheid, se situe à l'écart du champ de bataille et, ce principe, hors de portée d'éventuelles expéditions punitives.

Au reste, depuis que, conformément aux clauses du pacte de Nkomati, signé en mars 1984, elle a dû abandonner sa base arrière du Mozambique, l'ANC a repris une partie de son état-major à Dar-es-Salaam. Ses membres - quelques milliers - ne sont pas des réfugiés ordinaires, à l'instar des Burundais et des Zaïrois. La Tanzanie les traite en hôtes privilégiés qui discutent directement de leurs problèmes avec le cabinet du premier ministre.

Les premiers pensionnaires du « collège de la liberté » furent des jeunes qui s'exilèrent, il y a tout juste dix ans, au lendemain des émeutes de Soweto. Beaucoup traînèrent au Botswana, au Lesotho et au Swaziland avant de trou-

WA. MOZART  
CORRESPONDANCE



**VOTRE WOLFGANG VOUS DIT BIEN DES CHOSES.**

Première édition intégrale en français des lettres de Mozart. Collection Harmoniques dirigée par J.M. Nectoux. Tome 1, 456 pages, 145 F. Tomes 2 et 3 en préparation.

Fammarion

## L'AFFLUX D'ÉTRANGERS EN EUROPE DU SUD

### Immigrés chez l'émigrant

par ROBERT SOLÉ

« L'émigration passe pour un droit, l'immigration pour un privilège. » Jolie formule. Elle illustre assez bien le débat sur les mouvements de populations qui s'ancrent en Europe et dans le Bassin méditerranéen. Ce n'est plus seulement un phénomène économique, un simple déplacement de main-d'œuvre, mais un problème social et politique, surveillé de près par l'opinion.

Peu de pays occidentaux échappent aujourd'hui à ce cas-tête. Et, pour l'affronter, ils recourent à peu près tous aux mêmes moyens. Mais aucun n'est en mesure de le résoudre seul. C'est dire l'intérêt de la conférence d'experts ostonnais sur l'« avenir des migrations », réunie par l'OCDE à Paris du 13 au 15 mai.

Dans les années 50 et 60, l'Europe occidentale comptait deux sortes de pays : ceux qui importaient de la main-d'œuvre étrangère, comme la France, la Belgique ou la Suisse, et ceux qui en exportaient, comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce ou le Portugal. Ce tableau a sensiblement changé. Si les pays du premier groupe ont officiellement fermé leurs frontières, les seconds sont devenus eux aussi des pays d'immigration, connaissant, à quelques décennies d'intervalle, la même inversion de tendance que l'Allemagne et la Suède entre les deux guerres mondiales.

C'est vrai de la Grèce et du Portugal, mais surtout de l'Espagne et de l'Italie. Cette dernière compterait aujourd'hui un million d'étrangers, dont les deux tiers en situation irrégulière. Des Tunisiens sont devenus pêcheurs en Sicile ou vignerons en Toscane, et des femmes philippines font le ménage à Rome ou à Milan. Changement considérable dans un pays qui ne connaissait qu'une xénophobie interne, dirigée contre ses propres « bronzés » du Mezzogiorno.

Jusqu'au début des années 70, l'Italie et l'Espagne étaient des relais pour des immigrants africains qui montaient vers le nord. Aujourd'hui, ce s'y établit. Parce que l'accès y est plus facile qu'en France ou en Allemagne, mais surtout parce que l'économie souterraine qui fleurit est un formidable pôle d'attraction. C'est le royaume des « immigrés » et des marginaux.

Les gouvernements d'Europe du Sud sont pris à contre-pied. Comment concilier l'émigration (qui persiste parmi leurs concitoyens, même si elle a fortement baissé) et l'immigration ? Il est

هكذا من الأصل

حکومتی اطلاع

# débats

## L'atome, la peur et la raison

Interrogeons posément mais avec insistance

par ALFRED GROSSER

Il ne faut pas laisser le débat s'endorment. Ou, plus exactement, il faudrait tout faire pour que le débat s'engage enfin.

Certes, il n'y a pas lieu de suivre l'exemple de nos voisins allemands. En République fédérale, la crainte a tourné à la hantise, et la hantise à l'affolement. On y a accentué encore la confusion entre centrales atomiques et usines nucléaires.

Le risque est nul ? C'est ce que les Soviétiques croyaient aussi. Et pourquoi ferions-nous d'emblée confiance à ceux qui nous le disent ?

Il est vrai que, plus encore que dans la plupart des autres démocraties, nos dirigeants - au gouvernement, dans l'administration, dans les grandes entreprises comme EDF -

nous ont toujours demandé de ne pas utiliser notre droit de contrôle, au nom de la confiance que leur méritaient leur savoir et leur savoir-faire. Raison de plus pour rompre avec les mauvaises habitudes dans une affaire aussi grave.

Interrogeons donc posément, mais avec insistance. La tragédie probable est claire, encore qu'elle soit trop souvent traitée avec désinvolture : la dissuasion a permis à l'Europe d'être épargnée par la guerre depuis qu'elle existe, mais l'échec de cette dissuasion entraînerait un anéantissement sans commune mesure avec les destructions provoquées par les guerres qui ont éclaté sur d'autres continents.

Le problème de l'atome « civil » n'a jamais été clairement débattu chez nous. Face aux Allemands, nous pouvons certes dire, à partir de notre lecture d'adolescents de *Sans famille et de Germinal*, et à partir de réalités récentes, que le charbon

n'a beaucoup tué et tue encore beaucoup. Et aussi qu'il pollue. Mais cela ne justifie pas d'emblée le choix massif du nucléaire face à d'autres sources d'énergie.

D'autres pays ont fait des choix différents. Peut-être ont-ils tort. Peut-être aussi ont-ils raison. Cela mérite un examen sérieux des enjeux, des avantages et des coûts - et, parmi ces coûts, doivent figurer les risques, fussent-ils minimes. D'autant plus que nous ne sommes pas seuls. Chacun assume aussi les risques du voisin. On vient de le voir pour l'accident survenu près de Kiev, donc à grande distance géographique et politique.

La France n'a guère été atteinte par la vague d'angoisse. Ses dirigeants ne devraient en déduire aucun droit à continuer dans la voie du silence. C'est au contraire le moment où jamais de traiter les citoyens en adultes. Et, si ce n'est pas fait spontanément, à nous de l'exiger fermement et constamment. L'enjeu est d'une tout autre envergure que l'avenir de la cohabitation !

## LEÇONS DE TCHERNOBYL

L'inquiétude des Français se mesure à l'abondance du courrier et des articles reçus par le Monde après l'accident de Tchernobyl. Des lettres exprimant souvent l'indignation devant les contradictions et les silences de l'information officielle. Mais, aussi, des propositions pour accroître la sécurité et mieux combattre le péril nucléaire.

## Les Verts et leurs revers

Le nuage radioactif sur les ruines du mouvement écologique...

par ARTHUR (\*)

QUINZE ans avant l'accident de Tchernobyl, les écologistes avaient essayé d'attirer l'attention des Français sur les aléas du nucléaire. Nucléaire civil : les réacteurs étaient également utilisés pour produire du plutonium à des fins militaires, comme à Tchernobyl. Nucléaire inoffensif : l'accident maximal croyable (fusion du cœur) est possible, comme à Tchernobyl. Félicité d'électricité : il y aura trop de réacteurs dans dix ans (ce qui est le cas). Atome compétitif : le coût de la sécurité nucléaire - sans parler d'une éventuelle décontamination - rend le kilowatt nucléaire plus cher que les autres. Énergie chassée, gardée nationale : l'atome n'a pas de frontières, comme à Tchernobyl.

Personne n'a cru aux prédictions des écologistes. Eux-mêmes redoutaient d'avoir raison un jour. Mieux : ces « magas illuminés », accusés de vouloir mettre la France à la bougie, ont été excommuniés et éliminés. À Malville en 1977, matraqués et tués. « Tout est prévu, même l'imprévisible », affirmait en public le spécialiste d'EDF, alors qu'un expert du CEA ajoutait en écho : « Il est plus dangereux de dormir dans un lit que de dormir dans une centrale nucléaire car le corps humain contient du potassium ».

La justesse de ces arguments qui n'échappait à personne, même avant Tchernobyl, a emporté le morceau : la progression nucléaire française a finalement été développée et encouragée au Parlement, aussi bien par la droite que par la gauche. La seule information crédible sur le sujet est venue des syndicats des salariés du nucléaire qui ne pouvaient aller trop loin et jeter le bébé nourricier avec l'eau du bain radioactif.

Ayant épuisé les charmes du débat démocratique et essuyé les larmes de la répression policière, les écologistes se sont tus. Leur défaite médiatique n'est pas une victoire pour la démocratie. En France, comme en URSS, on cache la vérité aux citoyens, qui ne doivent pas connaître les risques de l'atome. En France, c'est bien connu, les nuages radioactifs s'arrêtent aux frontières de l'Hexagone. Il faut être crédule comme un Allemand pour imaginer que la pollution puisse échapper à la sagacité des douaniers. L'Europe n'a rien à craindre : en cas d'accident nucléaire en France, elle sera prévenue dans les premières minutes, comme les Soviétiques.

Mais les Verts français n'ont pas su - il faut le reconnaître - contourner l'obstacle : l'alternative martelée aux Français par les producteurs : l'atome ou la bougie ! Considérés comme rétrogrades et catastrophistes, ils n'ont pas su populariser leurs utopies conviviales : des énergies nouvelles (solaire et matière grise) pour produire autre chose en travaillant trente heures par semaine. La dictature de l'objet obsolète et jetable s'est imposée au détriment de la durée et de la solidité. La magie de la consommation a relégué les lubies de mai 68 au rang des affiches publicitaires. Les vertiges de la politique ont achevé

les écologistes, faisant éclater le mouvement en autant de chapelles concurrentes.

Le nuage de Tchernobyl est venu trop tard survoler le cimetière où reposent les écologistes en paix avec leur conscience. Mais l'écologie, la science des équilibres vivants, est toujours bien en vie. Pour parodier M. Gorbatchev : « Il est encore trop tôt pour considérer le cercueil comme clos ».

(\*) Arthur, cofondateur du journal écologiste *la Gazette ouverte*.

## Mensonges et fissions

### Le jeu des pouvoirs

(...) Curieuse attitude, non crédible au demeurant, que celle de ces soi-disant responsables de l'information qui d'habitude sont si aptes à lever les lèvres les plus enfouis, à dénoncer les silences énigmatiques, à susciter l'information, qui voudraient maintenant, à les lire, nous faire croire, avec des accents de vierges effarouchées, qu'ils ont fait tout leur travail en attendant seulement que l'on veuille bien leur transmettre des informations sur ce sujet !

On croirait rêver si l'on n'était pas, en fin de compte, les dindons de cette farce sinistre... Car, en fait, tout le monde a menti et participé à l'organisation du silence. Le gouvernement, au premier chef, mais aussi la présidence de la République, qui ne manque pourtant pas de moyens pour faire connaître son sentiment quand elle le désire ! La presse de droite, logique avec l'attitude gouvernementale mais aussi l'ensemble de la presse de gauche, qui a choisi de jouer une carte politique en laissant au gouvernement la totale responsabilité de son silence pour mieux la dénoncer après coup (voir la campagne de presse organisée du 12 mai 1986 !)

D. TERROLLE (Veyre-Monton).

### Big Brother aux commandes

(...) Cela ne fait rien que vous n'avez été informés que le 10 mai de l'accroissement spectaculaire de la radioactivité qui avait eu lieu le 1<sup>er</sup> mai : vous n'avez pas besoin de le savoir ! Big Brother, pardon, les autorités françaises responsables de votre protection contre les radiations veillaient sur vous ! Pourtant elles ont essayé de vous prévenir, mais, à cause des fêtes et des arrêts de la poste, ce n'est que le 10 mai que l'information a pu atteindre les agences de presse ! C'est d'ailleurs là ce qui distingue un pays totalitaire, où l'information ne circule pas, d'un pays démocratique comme le nôtre où les citoyens sont bien informés !

(Publicité)

# ESSEC

## ADMISSION SUR TITRE EN SECONDE ANNÉE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecine, de pharmacien, d'I.E.P., ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui, après les épreuves de sélection, leur permet d'être admis directement en seconde année.

L'objectif est de leur donner une formation à la gestion du plus haut niveau en dix-huit mois (rentrée fin août) ou deux ans. La pédagogie et l'enseignement dispensés à l'ESSEC par un corps professoral réputé ont fait de l'ESSEC un des tout premiers centres européens de gestion et de management.

- Prochaine session pour la rentrée 1986 : 10-12 septembre 1986.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 juin 1986.
- Documentation et dossier d'inscription : ESSEC-Admissions BP 105

95021 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. : (1) 30-38-38-00 ESSEC, établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État.

Mais les excès de la peur allemande ne justifient nullement l'isolement français. Nos autorités ont manqué à leur devoir d'information. Il faut le dire à ceux qui dénoncent les silences soviétiques comme uniques au genre humain. Il ne faut pas croire pour autant que la démocratie britannique ait mieux fonctionné lors d'incidents dans des centrales, ni que les dirigeants français soient seuls responsables de leurs mensonges par omission : l'habitude est si solidement ancrée

Reprenons, après ce mouvement d'humeur, un ton plus sérieux pour formuler une proposition concrète : la création d'un comité d'experts indépendants des pouvoirs publics. La République a été fondée sur la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Il se pourrait que notre survie même repose sur l'indépendance des experts en radiations.

GEORGES CHAPOUTHIER, docteur en sciences naturelles, directeur de recherche au CNRS.

## Les radio-passifs

Ainsi, seule, en Europe, la France a été épargnée par les retombées de Tchernobyl. Heureux effet de l'impartialité diplomatique de nos gouvernants ! Après avoir interdit notre espace aérien aux avions américains, il n'est pas bésité à en faire autant pour le nuage soviétique.

Après une incursion, hier, à Kehl (4 kilomètres du centre de Strasbourg), en Bade-Wurtemberg, dont le gouvernement a jugé bon de prendre quelques mesures de précaution pour le lait et les épandages, nous avons fait une retraite anticipée de côté-ci du Rhin protecteur, dans notre Alsace intacte !

Heureux Français radio-passifs !

MÉDARD HALTER (Strasbourg.)

## Penser à l'Ukraine

(...) On s'est étonné et inquiété que les journaux, l'opinion, les gouvernements en Occident s'occupent presque exclusivement des conséquences possibles de la catastrophe de Tchernobyl pour les pays occidentaux. Pour l'Ukraine, on dirait qu'on fait ici confiance aux autorités soviétiques, comme si ces autorités s'étaient montrées dignes de confiance et non pas plutôt maîtres et manipulateurs de la désinformation.

On constate aussi que personne en Occident n'a pensé à exprimer sa sympathie à la population sinistrée, ni même au gouvernement en place de la République soviétique d'Ukraine. Certains avancent l'idée que les autorités soviétiques avaient tout dès le début, mais avaient besoin du « calme » et des manifestants pour le 1<sup>er</sup> Mai... D'autres, plus radicaux, rappellent qu'on n'est pas encore au bout des surprises et des conséquences de la catastrophe : quel est le degré de la contamination de la population ; qu'en est-il de la faune et de la flore ainsi que du sol, et surtout, à la longue, ne s'agit-il pas d'une deuxième tragédie démographique pour l'Ukraine après la famine « officielle » de 1932-1933 ?

D'autres encore s'interrogent sur l'utilité d'une manifestation publique. Par contre, quelques-uns pensent qu'il est plus urgent de susciter une aide appropriée aux populations de la région d'une manière durable, puisque l'ampleur de la catastrophe n'est toujours pas connue et que les informations plus précises commencent seulement de nous parvenir d'un jour à l'autre.

Les plus pessimistes pensent que l'Occident ne réagira que quand cette catastrophe menacera l'Europe tout entière - et ce pourra que cela ne soit pas trop tard pour tous.

J'ai cru utile de vous rapporter ces inquiétudes de la communauté ukrainienne.

C. MYTROWYCH (Anony).

### Autoriser pour interdire

Très significative de la politique de l'autruche est la récente position prise par les experts du POMS (*Le Monde*, daté 11-12 mai 1986) (...), à propos de la définition d'un « seuil de non-action ». Comme nul des effets immédiats de la présence d'un nuage radioactif est l'incorporation par les animaux domestiques de l'iode-131, sur une période huit jours, et d'une radioactivité élevée (fixation dans la thyroïde), ces experts ont considéré « que, jusqu'à une concentration de ce radionucléide correspondant à 2000 Bq par litre de lait ou d'eau de pluie, il convenait de ne prendre aucune mesure particulière, d'où le nom de « seuil de non-action ».

Il faut savoir cependant que l'absorption d'un litre de lait contaminé à ce niveau conduirait tout de même à une dose de 10 millirems, une valeur jugée difficilement acceptable aussi bien au niveau individuel qu'au niveau d'une population. En effet, reprenant les chiffres retenus par la Commission internationale de protection contre les radiations ionisantes, l'absorption d'environ 1 million de litres de lait contaminés à ce niveau induirait statistiquement un cancer supplémentaire dans la population concernée. On peut s'interroger sur l'établissement d'un tel seuil appliqué à une population de 55 millions d'habitants consommant en moyenne entre 1/8 et 1/4 de litre de lait par jour. Il est évidemment très peu probable qu'un tel seuil soit atteint dans l'ensemble de la France.

Mais alors pourquoi, malgré cela, avoir pris un seuil si haut, alors que des mesures pratiques portant sur la nourriture des vaches, sur le stockage du lait pour laisser décroître l'iode-131, autoriseraient d'abaisser ce seuil, comme le font d'ailleurs nos voisins en RFA ? Tout se passe au contraire comme si, maintenant un seuil si haut, on s'assurait de n'avoir rien à faire, de n'inquiéter ni de ne gêner personne. En revanche, la France interdit l'importation de laitages de pays de l'Est dont les mêmes experts reconnaissent qu'ils sont en dessous du « seuil de non-action », qu'ils n'ont défini eux-mêmes !

J.-P. SCHAPIRA, directeur de recherches au CNRS.

### Bulletin d'enrayonnement

(...) Vous publiez tous les jours un bulletin d'enrayonnement, chose qui n'intéresse à chaque fois qu'une fraction de vos lecteurs. Il me semble logique de publier aussi régulièrement un bulletin d'enrayonnement, qui relève jour par jour les degrés d'irradiation mesurés, par exemple, aux vingt-sept endroits que vous publiez les températures. Cela me semble d'autant plus nécessaire que l'irradiation, contrairement à la pluie et au beau temps, perceptibles à tout le monde, passe inaperçue, tout en constituant le risque le plus insidieux que le monde ait jamais connu.

L'annonce dans votre journal d'un tel bulletin ainsi que la demande faite par *le Monde* aux institutions susceptibles de fournir les informations nécessaires pourraient bien inciter les responsables à réagir. Un

éventuel refus, également publié dans vos pages, ce qui me paraît légitime, me mettrait pour le moins dans une situation désagréable. (...)

M. KRAUSE (Paris).

### Les risques de la manipulation

(...) Le risque nul n'existe pas, malgré toutes les sophistiquées des systèmes de sécurité, comme l'a montré récemment l'explosion de la navette spatiale américaine. La

### Pas piqué des ver (1)

« La France s'ennuie » titrait *le Monde* à la veille de mai 1986. La génération marquée par « ses événements », qui ont suivi ce prénotifié article, sait depuis lors comment lire votre éditeur et austère journal. Aussi a-t-elle le devoir de s'alerter après la lecture de votre éditorial du 9 mai 1986 : « La France est épargnée tout à la fois par le nuage et par l'émotion » provoqués par la catastrophe de Tchernobyl.

DOROTHÉE PIERMONT, députée verte au Parlement de Bonn.

Le nuage nucléaire devrait être de nous faire comprendre que, dorénavant, l'humanité ne peut plus se payer le luxe d'« expériences riches d'enseignements », compte tenu de la puissance de destruction potentielle de certaines installations industrielles. La sécurité devrait donc être totale, ce qui, par définition, est impossible ; sans compter les formes de « risque au ralenti » représentées par la diffusion massive et insidieuse de radionucléides et de molécules chimiques diverses dans l'environnement. Ce qui est vrai aujourd'hui du nucléaire, ne de la manipulation de la matière par l'homme, le sera demain encore plus avec les progrès du génie génétique, né de la manipulation de la vie.

Ce sont toutes les questions qui auraient dû être soulevées à l'occasion de la catastrophe de Tchernobyl. La censure de ses propres problèmes n'a jamais porté chance à aucune société. Elle ne peut en tous les cas en aucune manière constituer un facteur de sécurité supplémentaire pour l'avenir.

SIMON CHARBONNEAU (\*).

(\*) Maître de conférence à l'université de Bordeaux. Spécialiste du droit de gestion des risques techniques au département « Hygiène et Sécurité » de l'Institut universitaire de technologie.

# Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE 2 45 57 27 F  
TÉLEX 45 57 27  
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par le S.A.R.L. Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 570 000 F  
Principales sociétés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.  
Administrateur général : Bernard Wozniak.  
Rédacteur en chef : Daniel Verdet.  
Correspondant en chef : Claude Salas.

## Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-35-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS	
BP 507 09	
75422 PARIS CEDEX 09	
3 mois	6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE	
354 F	672 F 954 F 1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS	
PAR VOIE NORMALE	
687 F	1 337 F 1 952 F 2 530 F
ÉTRANGER (par messagerie)	
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG	
PAYS-BAS	
399 F	762 F 1 089 F 1 380 F
II. - SUISSE, TUNISIE	
504 F	972 F 1 404 F 1 800 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.	
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ, joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.	
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire nos lettres propres en capitales d'imprimerie.	
Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration	
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437	
ISSN : 0395-2037	

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 120 dr. ; Inde, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Japon, 6 400 Y. ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2,4 f. ; Portugal, 110 esc. ; Singapour, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,25 \$ ; USA (West Coast), 1,50 \$ ; Yougoslavie, 110 din.

# étranger

## AFRIQUE

### République sud-africaine

#### DÉNONÇANT LE « DOUBLE LANGAGE OCCIDENTAL »

### M. Botha compare les raids contre l'ANC à ceux des Etats-Unis contre Tripoli et d'Israël contre l'OLP en Tunisie

Réunis à Harare, après le raid de l'armée sud-africaine sur cette ville, Lusaka et Gaborone, les ministres des affaires étrangères de l'Angola, du Botswana, du Mozambique, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, ont réclaté mardi 20 mai des sanctions internationales contre Pretoria. Il n'est pas sûr qu'ils soient entendus par les pays occidentaux auxquels ils s'adressaient. Le Canada a décidé de rappeler pour consultation son ambassadeur en Afrique du Sud et a entrepris des consultations avec les autres pays du Commonwealth et ses alliés. Mais, à Londres, M<sup>me</sup> Thatcher a redit au Parlement

qu'elle restait opposée à toutes sanctions, dont elle ne voit pas pourquoi elles seraient plus efficaces qu'aujourd'hui qu'avant le raid. « Cela veut la peine de faire tous les efforts possibles pour empêcher que l'Afrique du Sud ne se transforme en poudrière », a-t-elle dit. A Washington, M. Charles Rodman, porte-parole du département d'Etat, a indiqué que les Etats-Unis « étudient différentes options » pour marquer leur condamnation de l'initiative sud-africaine mais que celles-ci « ne comprennent pas de sanctions économiques ».

#### De notre correspondant

Johannesburg. — Le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, a indiqué mardi 20 mai devant le Parlement à propos du triple raid de la nuit de dimanche à lundi, que « son pays recommencerait et c'était nécessaire ». « L'Afrique du Sud, a-t-il déclaré, rejette le double langage et l'hypocrisie du monde occidental qui a pour but de l'empêcher de prendre ses responsabilités pour la protection du pays ». Le président de la République a estimé que les trois opérations contre des bases présumées de l'ANC (Congrès national africain) en Zambie, au Botswana et au Zimbabwe étaient des « actes de légitime défense », car ces Etats avaient « transgressé le droit international en procurant des sanctuaires à des terroristes », malgré des avertissements répétés. « L'Afrique du Sud a éprouvé tous les moyens pacifiques de sa disposition », a souligné M. Botha, et son approche en cette matière a été plus que raisonnable.

« pendant des années l'ANC et l'OLP ont envoyé des recrues dans les camps d'entraînement du colonel Kadafi aussi bien qu'en Angola ». « L'ANC, a-t-il dit, n'est pas engagé dans une prétendue guerre de libération mais dans la destruction de la société sud-africaine et veut s'emparer du pouvoir par la force des armes ». Il a ajouté que cette organisation était responsable depuis le mois d'avril 1985 d'actes sérieux de terrorisme.

De retour à Londres, M. Malcolm Fraser, leader du groupe des sept, a admis que le triple raid sud-africain avait causé « un tort considérable » à cette mission de bons offices. Néanmoins, a-t-il ajouté, « il est de notre devoir de continuer jusqu'à ce que nous sachions qu'il n'y a plus d'espoir, ni de chance de négociation ». L'ancien premier ministre australien a dit qu'« une petite chance » subsistait et que « la belle était maintenant dans le camp sud-africain ».

## La formation des cadres sud-africains en Tanzanie

(Suite de la première page.) « Des jeunes, il en arrive quelques dizaines par mois — soixante-dix en avril dernier, depuis le début des années 80 », assure M. Fin Waseko, l'administrateur-chef. Actuellement, le SOMAFCO « produit » une quarantaine de diplômés de l'enseignement secondaire par an qui, obtenant, ensuite, des bourses d'études en Amérique centrale, en Europe ou en Afrique : « Cela dépend des offres que l'on nous fait. Comment occuper ces cadres jusqu'à leur retour au pays ? Certains reviennent à Morogoro comme éducateurs ou médecins, par exemple, d'autres mettent en pratique leur savoir-faire ici et là en Afrique australe ».

« L'ANC pourvoit à tout. Pas de jardin privé pour les familles qui reçoivent une allocation alimentaire appropriée. Quant aux élèves, ils prennent leurs repas au réfectoire. A-t-on besoin d'une chemise, d'une paire de chaussures ? Il convient d'en faire la demande au « département de logistique ». Chaque mois, les employés africains touchent, tout de même, 190 shillings, soit, au taux officiel, l'équivalent d'environ 8 dollars, en guise d'argent de poche ».

« Inculquer aux jeunes un « comportement altruiste », leur apprendre à « être responsables d'eux-mêmes et solidaires des autres » demande un travail de tous les instants. Les éducateurs du SOMAFCO s'y consacrent avec militantisme. Le corps enseignant compte une vingtaine de personnes, pour moitié des Européens, payés par leurs gouvernements respectifs, des associations privées ou des partis politiques, communistes notamment. C'est, en dernier ressort, l'ANC qui sélectionne minutieusement les candidats qui paraissent lui offrir les meilleures garanties ».

« L'homme nouveau » Dans cette « petite Afrique du Sud » nouvelle manière, on s'appelle « camarade » et l'on utilise, avec aisance, la langue de bois face aux gens de l'extérieur. La vie est austère dans cette sorte de phalanstère dont les pensionnaires ne peuvent s'échapper sans autorisation écrite. Parfois, des sorties en car sont organisées. « Cela développe l'esprit collectif », souligne un cadre. Les coopérants étrangers vivent sur leur lieu de travail. Si, pour se changer les idées, ils décident d'aller faire un tour à Morogoro, obligation leur est faite de rentrer avant dix heures du soir.

« L'homme nouveau » Dans cette « petite Afrique du Sud » nouvelle manière, on s'appelle « camarade » et l'on utilise, avec aisance, la langue de bois face aux gens de l'extérieur. La vie est austère dans cette sorte de phalanstère dont les pensionnaires ne peuvent s'échapper sans autorisation écrite. Parfois, des sorties en car sont organisées. « Cela développe l'esprit collectif », souligne un cadre. Les coopérants étrangers vivent sur leur lieu de travail. Si, pour se changer les idées, ils décident d'aller faire un tour à Morogoro, obligation leur est faite de rentrer avant dix heures du soir.

« L'homme nouveau » Dans cette « petite Afrique du Sud » nouvelle manière, on s'appelle « camarade » et l'on utilise, avec aisance, la langue de bois face aux gens de l'extérieur. La vie est austère dans cette sorte de phalanstère dont les pensionnaires ne peuvent s'échapper sans autorisation écrite. Parfois, des sorties en car sont organisées. « Cela développe l'esprit collectif », souligne un cadre. Les coopérants étrangers vivent sur leur lieu de travail. Si, pour se changer les idées, ils décident d'aller faire un tour à Morogoro, obligation leur est faite de rentrer avant dix heures du soir.

A ce jour, le coût de construction et d'aménagement du SOMAFCO et de ses annexes, établis sur un terrain de 1400 hectares, offert par la Tanzanie, serait de l'ordre de 5 millions de dollars. En tête des donateurs, les pays communistes, notamment l'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est, les Etats scandinaves, des mouvements de solidarité et des organisations non gouvernementales. Le collège semble ne manquer de

rien tant l'argent paraît y affluer des quatre coins du monde. « Nous avons des problèmes pour nourrir nos élèves, pour payer nos factures d'eau et d'électricité », insiste, pourtant, l'administrateur-chef.

« L'homme nouveau » Dans cette « petite Afrique du Sud » nouvelle manière, on s'appelle « camarade » et l'on utilise, avec aisance, la langue de bois face aux gens de l'extérieur. La vie est austère dans cette sorte de phalanstère dont les pensionnaires ne peuvent s'échapper sans autorisation écrite. Parfois, des sorties en car sont organisées. « Cela développe l'esprit collectif », souligne un cadre. Les coopérants étrangers vivent sur leur lieu de travail. Si, pour se changer les idées, ils décident d'aller faire un tour à Morogoro, obligation leur est faite de rentrer avant dix heures du soir.

## PROCHE-ORIENT

### Soudan

### Nous pouvons faire face « indéfiniment » à la rébellion sudiste,

nous déclare M. El Mahdi, le nouveau premier ministre

#### De notre envoyé spécial

Khartoum. — Moins d'une semaine après la formation du nouveau gouvernement soudanais, l'état de grâce dont se prévalaient, tout récemment encore, les vainqueurs de la récente consultation, semble singulièrement compromis. L'euphorie qui avait suivi la proclamation des résultats du scrutin et l'effacement des militaires de la scène politique a cédé la place à un certain désenchantement, dû aux maladroites et atermoiements des nouveaux dirigeants du pays.

Il a fallu d'abord près de deux semaines pour savoir si le nouveau gouvernement serait un cabinet d'union nationale, groupant la plupart des forces du pays, ou une coalition comprenant essentiellement les deux principales formations politiques traditionnelles, émanations des confréries religieuses rivales, les ansars et les khatmias. En outre, la petite fronde des députés du sud, qui boycottèrent spectaculairement la cérémonie de la passation des pouvoirs et de la nomination de M. Sadek el Mahdi comme le nouveau chef du gouvernement, a laissé une impression de malaise dans le pays, d'autant plus que la réconciliation entre le premier ministre et les représentants de ce qu'on appelle ici les « partis africains » ne s'est pas faite dans la clarté.

« Toutes les réserves formulées par M. Garang ont été prises en considération dans la formule de remplacement des lois de septembre que nous préparons. M. Garang ne peut exiger des musulmans qu'ils cessent d'être musulmans. Il peut leur demander de ne pas imposer l'islam aux non-musulmans. Ce sur quoi nous sommes entièrement d'accord ».

#### Une « folle agression »

Pourtant, le colonel Garang, le chef du Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS), qui mène la rébellion du sud du pays, réclame l'abolition totale et immédiate des lois islamiques.

M. Sadek el Mahdi admet que la participation éventuelle du Front national islamique au gouvernement aurait pu accroître l'assiette parlementaire de la coalition au pouvoir, mais, ajoute-t-il, elle aurait affaibli « son image nationale » à la suite de la manière dont les membres du FBI insistèrent sur certaines solutions qui ne font pas l'objet d'un consensus général. « Il est donc préférable de les tenir à l'écart d'un gouvernement d'union nationale, en attendant qu'ils fassent la preuve qu'ils sont prêts à s'associer à des décisions politiques acceptables par la nation ».

En ce qui concerne la charia, qui continue à susciter ici de vives polémiques, M. Sadek el Mahdi affirme que les lois décrétées en septembre 1983 par le président Némery — connues improprement à l'étranger, souligne-t-il, sous le terme de charia — « constituent une mutilation de l'islam et n'ont rien à voir avec la loi islamique ». En fait, ajoute-t-il, « bon nombre des lois de septembre 1983 ont été effectivement abrogées. D'autres ont été gelées. Pour éviter une plus grande confusion, nous nous proposons de les supprimer en leur substituant des lois nouvelles, et ce dans le but d'éviter un vide législatif. Nous ne désirons nullement tergiverser et gagner du temps. Les nouvelles lois seront formulées très rapidement ».

« Ce qui est encore nouveau, ajoute M. Sadek el Mahdi, c'est que ces nouvelles lois seront élaborées conformément à un processus démocratique, ce qui n'était pas le cas avec les lois de septembre 1983. » Il ajoute que ce nouveau développement « permettra de tenir compte des intérêts particuliers des diffé-

#### « Une législation authentiquement islamique »

Ces derniers critiquaient notamment, pour participer au pouvoir, l'abrogation inconditionnelle de la charia, la législation islamique, et le futur engagement que la future Constitution serait laïque. Or, après dix jours d'intenses et épuisantes négociations, les sudistes, à l'exception du Père Ghabbouch, du Parti national et du Parti unioniste démocratique (DUP), ont accepté de participer au gouvernement, mais on ne sait toujours pas s'ils ont maintenu leurs exigences ou s'ils ont reçu de la part de M. Sadek el Mahdi des apaisements dans ce sens.

La désignation de M. Ahmed Mighrani, un personnage fatot, le frère du chef de la confrérie des khatmias et du Parti unioniste démocratique (DUP), à la tête du Conseil de souveraineté, qui fait ici fonction de chef de l'Etat, a déçu de nombreux Soudanais qui souhaitent que ce poste soit attribué à une personnalité politique ayant plus de charisme. Certaines autres nominations ministérielles, décidées apparemment dans le but de satisfaire les dirigeants du DUP, rappellent de fâcheuses habitudes d'un passé que l'on croyait définitivement révoqué. De plus en plus, les Soudanais commencent à douter de la stabilité de la coalition des deux grands partis traditionnels de droite et parlent d'une absence de cohésion qui pourrait être à la longue fatale aux nouveaux gouvernements.

#### LE VICE-PREMIER MINISTRE IRANIE EN VISITE A PARIS

Une délégation iranienne conduite par M. Ali Reza Moayeri, vice-premier ministre et ancien chargé d'affaires en France, est arrivée mardi 20 mai à Paris pour une visite officielle, a annoncé le porte-parole du ministre français des affaires étrangères.

M. Moayeri est porteur de messages « des plus hautes autorités iraniennes », destinés au président de la République, au premier ministre et au président de l'Assemblée nationale.

#### « Une législation authentiquement islamique »

Ces derniers critiquaient notamment, pour participer au pouvoir, l'abrogation inconditionnelle de la charia, la législation islamique, et le futur engagement que la future Constitution serait laïque. Or, après dix jours d'intenses et épuisantes négociations, les sudistes, à l'exception du Père Ghabbouch, du Parti national et du Parti unioniste démocratique (DUP), ont accepté de participer au gouvernement, mais on ne sait toujours pas s'ils ont maintenu leurs exigences ou s'ils ont reçu de la part de M. Sadek el Mahdi des apaisements dans ce sens.

La désignation de M. Ahmed Mighrani, un personnage fatot, le frère du chef de la confrérie des khatmias et du Parti unioniste démocratique (DUP), à la tête du Conseil de souveraineté, qui fait ici fonction de chef de l'Etat, a déçu de nombreux Soudanais qui souhaitent que ce poste soit attribué à une personnalité politique ayant plus de charisme. Certaines autres nominations ministérielles, décidées apparemment dans le but de satisfaire les dirigeants du DUP, rappellent de fâcheuses habitudes d'un passé que l'on croyait définitivement révoqué. De plus en plus, les Soudanais commencent à douter de la stabilité de la coalition des deux grands partis traditionnels de droite et parlent d'une absence de cohésion qui pourrait être à la longue fatale aux nouveaux gouvernements.

#### LE VICE-PREMIER MINISTRE IRANIE EN VISITE A PARIS

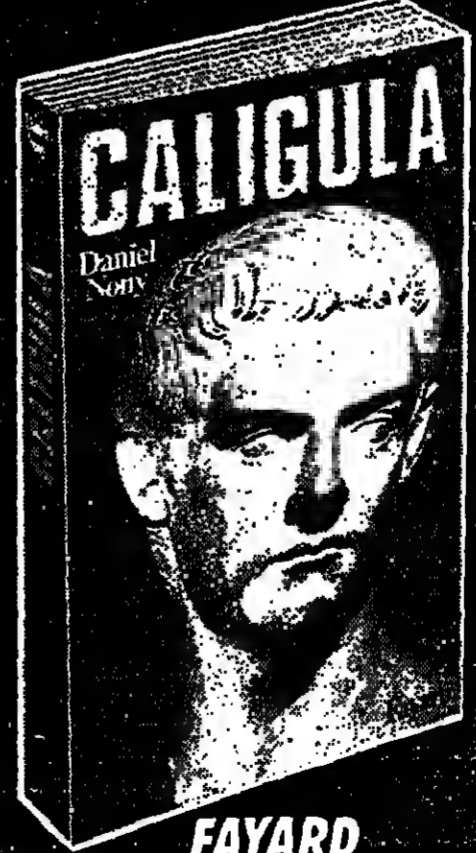
Une délégation iranienne conduite par M. Ali Reza Moayeri, vice-premier ministre et ancien chargé d'affaires en France, est arrivée mardi 20 mai à Paris pour une visite officielle, a annoncé le porte-parole du ministre français des affaires étrangères.

M. Moayeri est porteur de messages « des plus hautes autorités iraniennes », destinés au président de la République, au premier ministre et au président de l'Assemblée nationale.

« M<sup>me</sup> Thatcher en Israël fin mai. — Le premier ministre britannique se rendra en visite officielle en Israël du 24 au 27 mai, à l'invitation du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. M<sup>me</sup> Thatcher s'entretiendra avec son homologue et avec les ministres israéliens des affaires étrangères et de la défense. Au cours de cette visite — la première effectuée en Israël par un premier ministre britannique en exercice, — M<sup>me</sup> Thatcher a l'intention de rencontrer des Palestiniens de Cisjordanie. — (Reuter.)

**L'HISTOIRE CHEZ FAYARD**  
Remarquablement écrit, clair, vivant, dans un style qui marque la familiarité avec les « périodes » latines des meilleurs auteurs... Ce récit biographique est en même temps une belle reconstitution des mœurs et des institutions romaines sous les Claudio-Julien... Passionnant.

A. B., Les Nouvelles Littéraires.

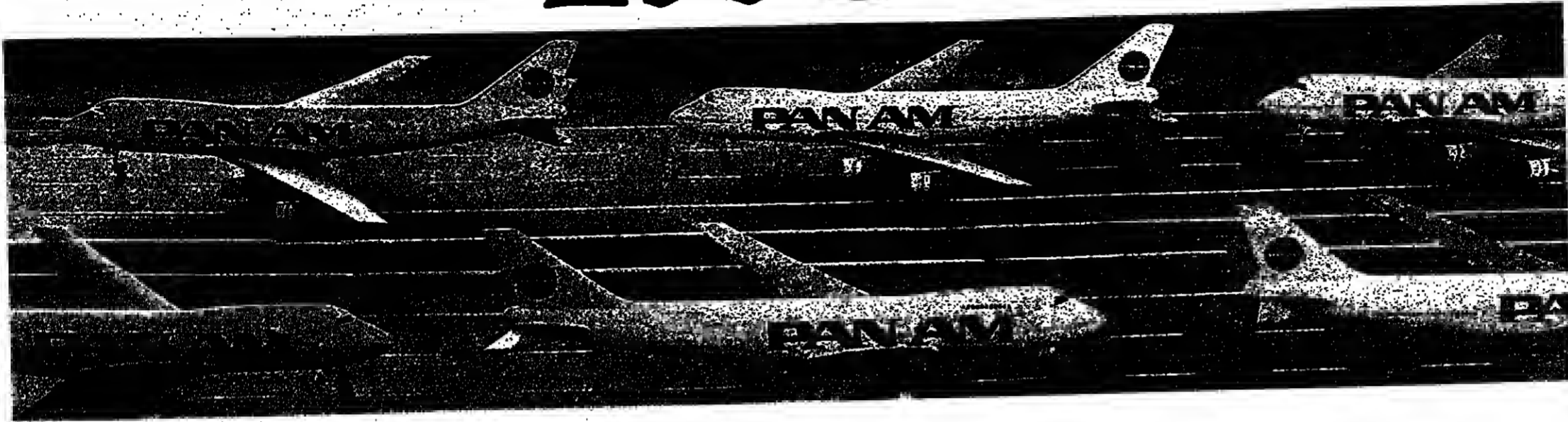


440 p.  
120F

مكتبة من الأصل



# Autoroute céleste Pan Am: Paris-New York 2990F\*



Paris - Washington	3190 F.*
Paris - Los Angeles	4690 F.*
Paris - Houston	4190 F.*
Paris - San Francisco	4690 F.*
Paris - Miami	3890 F.*
Paris - Orlando	3890 F.*
Paris - Chicago	3390 F.*
Paris - New York	2990 F.*

\*Tarif jeune aller-retour basse saison soumis à des conditions particulières de vente et à l'approbation gouvernementale.  
Pour les autres tarifs appeler votre agence de voyages ou l'autoroute céleste Pan Am au 42.66.45.45.

 **Pan Am**  
Rien ne remplacera jamais l'expérience.

# ASIE

## Corée du Sud

### La violence des étudiants divise l'opposition

Un étudiant sud-coréen s'est immolé par le feu, mardi 20 mai, sur le campus de l'université nationale de Séoul, au cours d'une manifestation anti-gouvernementale. Lee Dong-Su (23 ans), étudiant au collège d'agriculture, s'est arrosé d'essence devant quelque 3 000 jeunes gens qui s'étaient rassemblés pour écouter le discours d'un dirigeant de l'opposition marquant le sixième anniversaire des stu-

diants émeutes de Kwangju. Il s'est, ensuite, jeté du quatrième étage d'un bâtiment du campus après avoir crié des slogans anti-américains. De violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre ont alors eu lieu. Cette immolation par le feu est survenue en moins d'un mois au cours des manifestations antigouvernementales (Le Monde du 29 avril).

#### De notre correspondant

Tokyo. - La radicalisation d'une partie du mouvement étudiant coréen, qui se lance dans des affrontements de plus en plus violents contre la police, divise l'opposition au pouvoir de M. Chun Doo-hwan. Elle affaiblit le mouvement de protestation puisant que s'efforçait de mobiliser le Nouveau Parti démocrate sur le thème de la réforme constitutionnelle, inquiète l'opinion publique par son anti-américanisme virulent et des arguments au gouvernement pour durcir la répression.

La manifestation de mardi sur le campus de l'université nationale de Séoul, qui a tourné à la bataille rangée entre cinq mille étudiants et un millier de policiers, est symptomatique de cette intensification de la violence. Celle-ci est notable depuis les manifestations du 3 mai à Incheon, à l'ouest de Séoul, au cours desquelles une centaine de policiers furent blessés et cent cinquante personnes arrêtées.

La radicalisation du mouvement étudiant se mesure également aux actions désespérées auxquelles certains sont conduits : comme, par exemple, mardi, celle de Lee Dong-Su. Au cours de l'année écoulée, plusieurs ouvriers se sont également immolés par le feu pour protester contre les conditions de travail, répétant le suicide tragique de l'Inn d'entre eux en octobre 1970, à Séoul.

Le mouvement étudiant coréen a traditionnellement joué un rôle dans l'histoire moderne de ce pays : contre l'occupant japonais, dans la chute du régime Syngman Rhee, contre celui de Park Chung-hee et au cours des mois qui précédèrent la prise de pouvoir du général Chun. En mai 1980, les étudiants furent au centre des émeutes de Kwangju que les parabolistes réprimèrent dans le sang (plus de cinq cents morts selon des sources chrétiennes, 191 selon le gouvernement).

Pourtant, cette année, lors des cérémonies marquant l'anniversaire des événements de Kwangju, les étudiants se sont couverts d'une population pleurant ses morts. Jusqu'à présent, la ville martyre les avait toujours soutenus : il y a six

ans, à la suite de la répression féroce dont avaient été victimes les étudiants, la population s'insurgea contre l'armée et occupa la ville. Mais cette année, les étudiants radicaux ont à ce point troublé les cérémonies au cimetière de Kwangju, où reposent une centaine des morts des émeutes de 1980, que les parents de ceux-ci ont préféré quitter les lieux.

#### La cassure

Ces manifestations à Kwangju et à Incheon sont symptomatiques de la cassure entre l'opposition radicale et celle, plus modérée, qui cherche à mobiliser l'opinion tout en évitant la violence. Kwangju, les étudiants cherchent à empêcher les membres du Nouveau Parti démocrate de prendre la parole, affirmant qu'"ils n'avaient rien à faire en ce lieu symbole de répression". Même le message de M. Kim Dae-jung, la figure la plus connue de l'opposition, et sans doute la plus proche des étudiants, ne put être lu qu'après le départ de ceux-ci.

Le grand perdant de cette radicalisation de l'opposition étudiante est le Nouveau Parti démocrate. Les deux principales personnalités de l'opposition politique, M. Kim Dae-jung et Kim Yong-sam, se sont dissociées des étudiants à la suite des manifestations d'Incheon, critiquant notamment leur anti-américanisme (ils n'avaient pas demandé entre autres le retrait des troupes américaines de Corée). Mais en même temps, ils se coupaient d'une des forces vives de l'opposition et de son soutien.

Le gouvernement manœuvre habilement pour tirer parti de la confusion dans le rang des opposants. Fort du soutien de Washington, réaffirmé lors de la venue à Séoul de M. Shultz, M. Chun a proposé aux partis d'opposition un compromis sur la question de la réforme constitutionnelle (Le Monde du 8 mai). Évidemment, cette proposition antérieure, il a déclaré que celle-ci pouvait avoir lieu avant la fin de son mandat à condition qu'elle soit opérée dans le cadre du Parlement. Cette proposition a plongé le Nouveau Parti démocrate dans l'embarras : elle n'est pas assez précise pour le satisfaire pleinement mais elle renforce néan-

moins la position des modérés favorables à un compromis. L'opposition radicale affirme qu'il s'agit d'une manœuvre pour perpétuer le contrôle des militaires sur le gouvernement et demande des « conventions de masse » pour discuter la nouvelle Constitution. Les manifestations qui ont eu lieu la semaine dernière dans la ville de Masan, au sud de la péninsule, sont significatives de l'impasse dans laquelle se trouve le Nouveau Parti démocrate : son meeting n'a pu avoir lieu que protégé par la police qui empêchait les éléments radicaux de la troubler.

PHILIPPE PONS.

## Sri-Lanka

### Colombo cherche à présenter comme un succès son revers militaire à Jaffna

#### De notre envoyé spécial

Colombo. - M. Lalith Athulaththilaka, le futur ministre sri-lankais de la sécurité nationale, est, paraît-il, furieux. Furieux contre le bavard du ministre de la défense qui a admis, mardi 20 mai, face aux journalistes, l'échec « temporaire » des opérations militaires contre les maquisards tamouls de Jaffna (Le Monde du 21 mai). Ce revers politiquement impossible à justifier devant une opinion publique cinghalaise quotidiennement « remontée » contre les « terroristes » et fatiguée d'une guerre qui lui coûte de plus en plus cher, est donc devenu dans la bouche du ministre, comme à la télévision nationale et dans les gazettes locales, « un succès ».

« Les principaux objectifs de l'opération ont été atteints », a indiqué au Parlement M. Athulaththilaka. J'espère que les TLET (Tigres libérateurs de l'Éelam tamoul, principal mouvement séparatiste, ont compris le leçon : ils ne peuvent pas maintenir Jaffna comme ils l'entendent. Selon lui, les opérations de nettoyage se poursuivront, les soldats étant déjà parvenus à dégager la piste du seul aéroport de la région et la base navale de Karainagar, non loin de Jaffna.

Pour le reste, les soldats de l'ancien fort hollandais de Jaffna, en état virtuel de siège depuis un an, sont à nouveau retranchés dans leur caserne, et le quartier général de la police, où campe également un détachement militaire, a fait l'objet d'attaques appuyées. Mardi soir, des hélicoptères tamouls ont jeté des tracts invitant les maquisards à démanteler les mortiers et les mitrailleuses qu'ils ont installés autour du fort, faute de quoi un nouveau bombardement serait ordonné pour mercredi. Les terroristes ont essayé de prendre le fort, a précisé le ministre, c'est pourquoi nos avions sont intervenus lundi.

Bref, il ne s'agit pas officiellement d'une offensive, et il est faux de prétendre, comme l'a fait un certain gouvernement étranger (l'Inde) que nous ayons opté pour une solution militaire. Au contraire, M. Athulaththilaka « espère sincèrement » que les opérations des derniers jours vont inciter les séparatistes tamouls à revenir à la table des négociations. En résumé, le « lion cinghalais » se serait contenté de rugir pour impressionner le « tigre tamoul ».

En principe, tout espoir de règlement négocié n'est d'ailleurs pas perdu. Mercredi matin, aucun des cinq grands mouvements séparatistes - pas plus que le Front uni de libération tamoul (FULF), organisation modérée essentiellement

## Chine

### L'accord sur la restitution du Boeing taiwanais détourné constitue un succès pour Pékin

#### de notre correspondant

L'accord sur la restitution, par Pékin, du Boeing taiwanais détourné au début du mois vers Canton aura permis les premiers contacts officiels entre communistes et nationalistes depuis la rupture des pourparlers entre eux, au printemps de 1949, en pleine guerre civile (Le Monde du 21 mai).

Cet incident et sa conclusion constituent de toute évidence un succès pour la Chine et, en premier lieu, pour M. Deng Xiaoping, qui, une fois conclue avec Londres l'accord sur la restitution de Hongkong, s'est attelé à la lourde tâche de « réunifier la Patrie », en vertu de ce principe pragmatique : « un pays, deux systèmes ». En effet, Taiwan se refuse absolument à tout dialogue avec les « bandits commu-

nistes » et préconise toujours - officiellement, mais sans grande conviction - la reconquête du continent. Pékin fait par contre tous les appels du pied possibles envers Taiwan et les Thaïwanais, qu'ils résident sur l'île ou à l'étranger, invitant, offrant des visas avec toute la discrétion nécessaire pour déjouer la surveillance de la sécurité nationale.

Face à ces offres de dialogue d'une Chine qui se sent le vent en poupe, la position du président taiwanais, M. Chiang ching-Kuo, âgé et malade, est difficile. La vieille garde du Kuomintang reste intraitable, refusant les contacts individuels et refusant du bout des lèvres un commerce bilatéral, qui, pourtant, ne cesse de s'amplifier. Il faut dire qu'il passe généralement par Hongkong.

Enfin, dans le cadre de la politique de réconciliation de M. Deng, Chinois et Portugais commencent à fin juin des discussions sur « la solution de la question de Macao », un problème légué par l'histoire. La restitution du territoire portugais à la Chine, après l'accord sur Hongkong, et qui devrait être réalisée dans des conditions similaires, avait déjà été discutée lors de la visite à Pékin du président Eanes il y a un an. Là aussi, un accord selon les termes préconisés par la Chine devrait être conclu. La position de Pékin face à Taiwan se trouvant, du même coup renforcée, à fortiori si tout se passe sans encombre.

PATRICE DE BEER.

## Vietnam

Spéculation sur l'état de santé de M. Lê Duân. - Le numéro un vietnamien, M. Lê Duân, secrétaire général du Parti communiste, a pas assisté, dimanche 19 mai, aux cérémonies officielles à l'occasion du sixième anniversaire de la naissance d'Ho Chi Minh, auxquelles ont participé notamment le président du Conseil d'État et un autre deux du bureau politique du Parti, M. Trung Chinh, et le premier ministre Pham Van Dong. Cette absence tout à fait inhabituelle, apparue à la lecture d'un compte rendu publié mardi par la presse locale, a relancé les spéculations sur l'état de santé de M. Lê Duân, âgé de soixante-neuf ans, gravement atteint des reins et qui a dû passer deux mois en URSS au début de l'année pour y recevoir des soins. - (AFP).

## Sri-Lanka

### Colombo cherche à présenter comme un succès son revers militaire à Jaffna

#### De notre envoyé spécial

Colombo. - M. Lalith Athulaththilaka, le futur ministre sri-lankais de la sécurité nationale, est, paraît-il, furieux. Furieux contre le bavard du ministre de la défense qui a admis, mardi 20 mai, face aux journalistes, l'échec « temporaire » des opérations militaires contre les maquisards tamouls de Jaffna (Le Monde du 21 mai). Ce revers politiquement impossible à justifier devant une opinion publique cinghalaise quotidiennement « remontée » contre les « terroristes » et fatiguée d'une guerre qui lui coûte de plus en plus cher, est donc devenu dans la bouche du ministre, comme à la télévision nationale et dans les gazettes locales, « un succès ».

« Les principaux objectifs de l'opération ont été atteints », a indiqué au Parlement M. Athulaththilaka. J'espère que les TLET (Tigres libérateurs de l'Éelam tamoul, principal mouvement séparatiste, ont compris le leçon : ils ne peuvent pas maintenir Jaffna comme ils l'entendent. Selon lui, les opérations de nettoyage se poursuivront, les soldats étant déjà parvenus à dégager la piste du seul aéroport de la région et la base navale de Karainagar, non loin de Jaffna.

Pour le reste, les soldats de l'ancien fort hollandais de Jaffna, en état virtuel de siège depuis un an, sont à nouveau retranchés dans leur caserne, et le quartier général de la police, où campe également un détachement militaire, a fait l'objet d'attaques appuyées. Mardi soir, des hélicoptères tamouls ont jeté des tracts invitant les maquisards à démanteler les mortiers et les mitrailleuses qu'ils ont installés autour du fort, faute de quoi un nouveau bombardement serait ordonné pour mercredi. Les terroristes ont essayé de prendre le fort, a précisé le ministre, c'est pourquoi nos avions sont intervenus lundi.

Bref, il ne s'agit pas officiellement d'une offensive, et il est faux de prétendre, comme l'a fait un certain gouvernement étranger (l'Inde) que nous ayons opté pour une solution militaire. Au contraire, M. Athulaththilaka « espère sincèrement » que les opérations des derniers jours vont inciter les séparatistes tamouls à revenir à la table des négociations. En résumé, le « lion cinghalais » se serait contenté de rugir pour impressionner le « tigre tamoul ».

En principe, tout espoir de règlement négocié n'est d'ailleurs pas perdu. Mercredi matin, aucun des cinq grands mouvements séparatistes - pas plus que le Front uni de libération tamoul (FULF), organisation modérée essentiellement

politique et non armée) - n'avait annoncé son retrait des pourparlers. Nul doute que toutes les parties en présence, à commencer par Colombo, saisissent une forte pression indienne. L'ambassadeur de New Delhi dans la capitale sri-lankaise avait été reçu, mardi après-midi, pendant une heure, par le président J. R. Jayewardene. Ce dernier l'a assuré qu'il avait toujours la volonté de trouver une solution politique au conflit.

PATRICE CLAUDE.

# AMÉRIQUES

## Les pays du groupe de Contadora tentent de rallier Washington et Managua à un accord de paix

#### De notre correspondant

Washington. - Extrêmement faible mais pas totalement inexistant, la possibilité que le gouvernement américain se rallie à une solution négociée de la crise nicaraguayenne inquiète et mobilise, jusque dans les bureaux officiels, les courants les plus idéologiques du réaganisme.

Une fois de plus, les quatre pays réunis depuis trois ans au sein du groupe de Contadora pour tenter de jeter les bases d'un règlement régional pacifique en Amérique centrale tentent en ce moment même et avec une date limite fixée au 6 juin prochain - de définir une plateforme d'accord acceptable par les cinq États directement concernés (Nicaragua, Costa-Rica, Salvador, Honduras et Guatemala).

Sujets à de constantes modifications et théoriquement secrets, les

termes exacts de ce texte ne sont pas officiellement connus, mais ses lignes directrices le sont parfaitement. Il s'agit de rallier les cinq signataires au respect des libertés démocratiques, au retrait des conseillers militaires étrangers présents sur leur territoire, à l'arrêt des importations d'armement et au respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États.

L'idée de base, qui fonde depuis le départ la démarche des quatre pays du groupe (Colombie, Mexique, Venezuela et Panama) est simple. Ils considèrent premièrement, comme la quasi-totalité des pays d'Amérique latine et centrale, qu'il serait dangereux pour la stabilité régionale de laisser aller les choses jusqu'à une confrontation armée entre les États-Unis et le Nicaragua, car elle risquerait de susciter dans la région une radicalisation à gauche au moment où des évolutions démocratiques se dessinent au centre.

Il s'estiment, en second lieu, que si le régime sandiniste acceptait de se séparer de ses conseillers du bloc soviétique et de ne plus aider les guérillas de la région, il ne consentirait plus une vraie préoccupation et deviendrait acceptable pour ses voisins et pour les États-Unis.

Aux yeux de beaucoup à Washington, cette démarche a cependant le tort d'offrir l'occasion à l'abri de tout véritable défi, dans la mesure où le succès du groupe de Contadora sonnerait le glas de la guérilla antisandiniste. Outre que le Congrès serait moins que jamais disposé à allouer des fonds aux « contras » après la signature d'un accord de paix régional, le Honduras, qui leur sert de base arrière, ne pourrait plus continuer à les soutenir sans renier sa signature.

La crainte des milieux les plus conservateurs est donc que les sandinistes, ayant eu le temps de souffler, ne puissent, le jour où l'occasion s'en présenterait, offrir le soutien logistique de leur pays à une vague subversive en Amérique centrale. Bien sûr, ce n'est pas ce qui a jamais dit, l'obsession est, à cet égard, que le Mexique ne soit dans un avenir relativement proche en butte à de violentes tensions intérieures auxquelles les États-Unis seraient plus encore de mal à faire face si l'isthme aussi était agité de mouvements révolutionnaires.

Jusqu'à présent, Washington a officiellement toujours soutenu le processus de Contadora, mais en prenant attentivement soin, par l'entremise des pays du groupe qui lui sont le plus liés, que le projet d'accord pose des conditions telles que les sandinistes, s'ils les acceptaient, seraient amenés à quitter le pouvoir dans des délais assez brefs.

Cette tactique, à peu près ouverte, puisque les États-Unis peuvent sans difficulté insister publiquement sur le besoin de garanties démocratiques, commence pourtant à devenir aléatoire car les sandinistes - soit qu'ils se sentent plus forts, soit qu'ils aient réalisé que le temps était le plus précieux des alliés - se montrent de moins en moins fermés à la perspective d'un accord.

Bien que Managua vienne juste de refuser une nouvelle clause, proposée par le Honduras et le Guatemala et portant sur des plafonds d'armement dans chacun des pays signataires, le sentiment de plus en plus répandu à Washington est que le gouvernement sandiniste pourrait, juste avant le délai du 6 juin, brusquement placer les États-Unis au pied du mur en acceptant de signer un accord.

Le gouvernement américain pourrait alors d'autant moins refuser cette ouverture que ses alliés latino-américains le pressent de l'accepter et que ce serait, à quelques mois des élections parlementaires de novembre prochain, dire que la guerre est une meilleure solution qu'une paix imparfaite. Rappelant toutes les promesses internationales non tenues par des régimes communistes, l'ancien ambassadeur américain à FONU, M. Kirkpatrick et les responsables civils du Pentagone sont déjà montés en ligne. Ce n'est sans doute que le début de la bataille. Le département d'État serait divisé. Le Conseil de sécurité plutôt enclin à la méfiance. Ni M. Shultz ni M. Reagan n'auraient encore pris position, et l'on ne saurait sous-estimer la capacité des sandinistes à ne pas discuter ou se trouver leur intérêt.

BERNARD GUETTA.

La FDN prête à relâcher les otages ouest-allemands. - Les guérilleros antisandinistes qui ont enlevé, samedi 17 mai, huit coopérateurs ouest-allemands sont prêts à procéder à la libération « ordonnée et pacifique » des prisonniers qui se trouvent en « parfait état de santé », a annoncé mardi dans la capitale du Honduras le porte-parole de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), M. Frank Arana. Cette déclaration a été faite au moment où une cinquantaine de coopérateurs depuis dimanche l'ambassade de RFA à Managua pour obtenir la libération de leurs compagnons, ont décidé de mettre un terme à leur mouvement. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères ouest-allemand a indiqué que des négociations avaient été entamées entre l'ambassade de RFA à Tegucigalpa et les ravisseurs. - (AFP, Reuter).

## A TRAVERS LE MONDE

### AFGHANISTAN

#### Les forces de Kaboul se seraient retirées de la province de Paktia

Islamabad. - Les forces soviéto-afghanes ont mis brusquement fin à une offensive contre des bases de maquisards dans l'est de l'Afghanistan, où les deux camps ont subi de lourdes pertes. Quelque trois mille soldats soviéto-afghans participent à une offensive lancée il y a deux semaines se seraient retirés mardi de la région de Jaji (province de Paktia, proche du Pakistan) pour se diriger vers l'Ouest, en direction de la garnison d'Aikhal. Un peu plus tôt, on avait déclaré de même source que les troupes soviéto-afghanes avaient établi six camps provisoires autour de Jaji, qui se trouvent sur l'un des principaux axes d'infiltration des insurgés, et que des bombardements avaient lieu chaque jour dans le secteur. D'autre part, de source occidentale à Islamabad, on rapporte que des modèles perfectionnés de chasseurs-bombardiers soviéto-afghans ont fait leur apparition sur les théâtres d'opération en Afghanistan et d'importantes formations de ces appareils ont été utilisées dans des campagnes de bombardement contre les résistants musulmans. Cinquante-cinq de ces appareils ont survolé Kaboul vendredi dernier. - (AP, Reuter).

### ÉTATS-UNIS

#### Arrestation de fournisseurs d'armes aux nationalistes irlandais

Boston. - Des agents du FBI ont arrêté, mardi 20 mai, huit hommes qui avaient tenté d'acheter des missiles sol-air et d'autres armes au profit de nationalistes irlandais membres de l'IRA provisoire. Les huit hommes ont été appréhendés dans la banlieue de Bedford, près de Boston, alors qu'ils discutaient l'achat d'armes à des agents du FBI se faisant passer pour des fournisseurs. Ce coup de filet couronne une enquête menée depuis un an. Selon le porte-parole du FBI, le groupe cherchait à acquérir des armes automatiques, des munitions et des missiles sol-air. Il a indiqué que trois des huit hommes étaient des ressortissants de la République d'Irlande, un quatrième étant originaire d'Irlande du Nord, les autres résidant dans la région de Boston. - (Reuter).

### PAYS-BAS

#### Les pacifistes déboutés par un tribunal

La Haye. - Un tribunal de La Haye s'est déclaré mardi 20 mai incompetent dans un litige opposant quelque vingt mille pacifistes à l'État néerlandais à propos du déploiement d'aéro-missiles aux Pays-Bas. Les plaignants, auxquels s'étaient jointes plusieurs organisations pacifistes, avaient intenté un procès à l'État pour obtenir par voie de justice l'interdiction de l'implantation de quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN aux Pays-Bas. Le tribunal a fait valoir que l'installation de ces fusées est une affaire qui concerne le peuple néerlandais et qui a été discutée démocratiquement au Parlement. Il a ajouté que la magistrat ne peut se placer au-dessus du Parlement pour contrôler le travail de ce dernier. Le 1<sup>er</sup> novembre 1985, le gouvernement de La Haye avait décidé de permettre l'implantation de quarante-huit aéro-missiles de l'OTAN sur la base de Woensdrecht (sud des Pays-Bas). Le traité avec les États-Unis en vue de cette implantation a été ratifié par le Parlement néerlandais le 28 février dernier. - (AFP).

## CULTURE GÉNÉRALE

### UNE MÉTHODE POUR REVOIR LES BASES de parcours santé de l'équilibre et de la réussite

Consultez quelques heures par semaine à la suite à jour des connaissances de base. Une méthode qui présente les 20 principaux domaines de la culture générale sous une forme simple, dans la chronologie des événements, des mouvements de pensée et des hommes qui ont forgé les civilisations. Littérature, arts, histoire, sciences, politique, économie, religions, etc. Documentation gratuite à l'Institut Culturel Français, service 5739, 33, rue Colonge, 92203 Paris-La Vallée. Tél. : (1) 48-78-73-63.

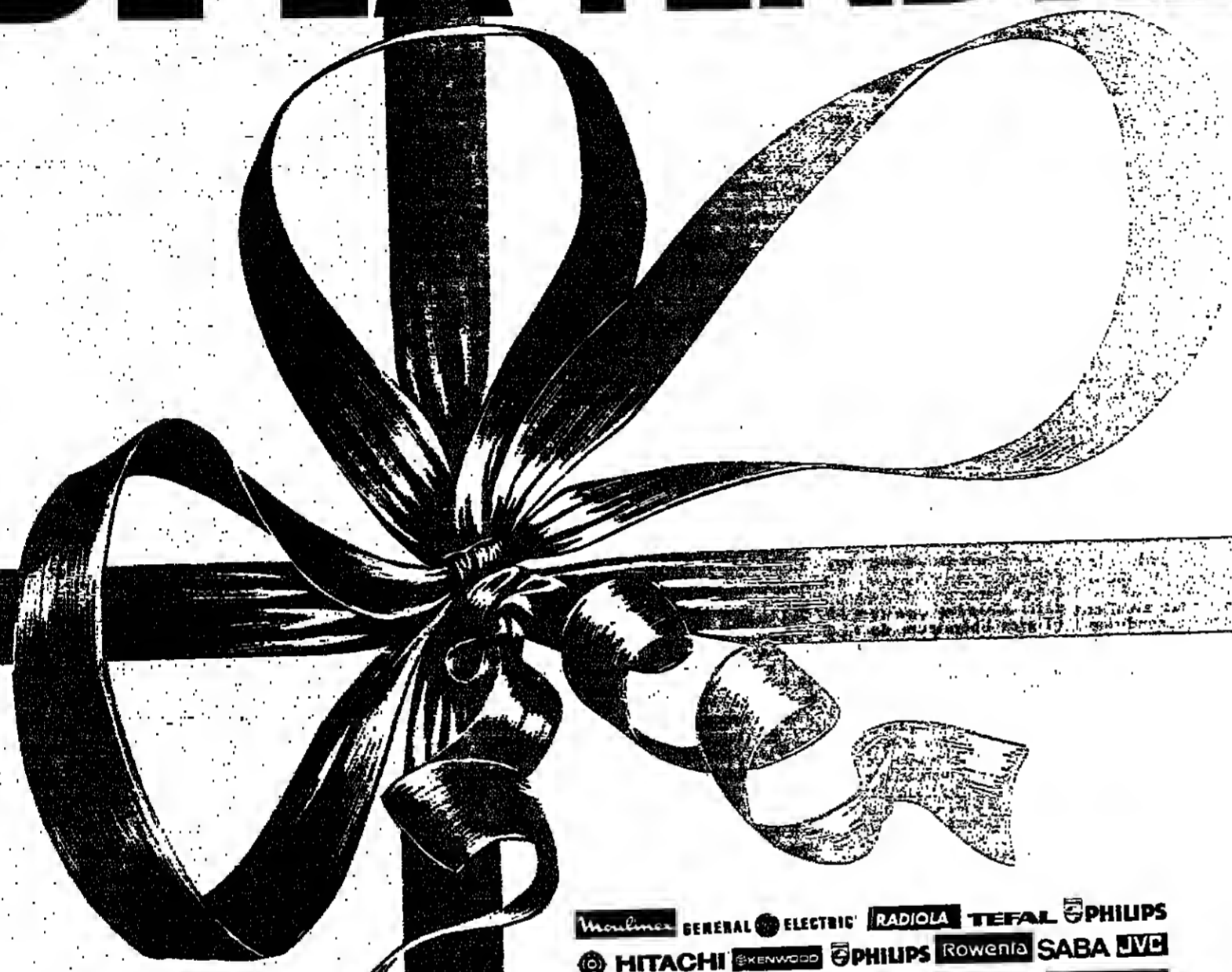
Handwritten note in Arabic script: "هذا من الالهي"

Large graphic element: "DE"

Large graphic element: "DART"

# FÊTE DES MÈRES

# LE LIEN DE LA TENDRESSE.



**Moulinex** GENERAL ELECTRIC **RADIOLA** **TEFAL** **PHILIPS**  
**HITACHI** **BLENWOOD** **PHILIPS** **Rowenla** **SABA** **NVC**  
**Rowenla** **SHARP** **Electrolux** **NEC** **SCHNEIDER**  
**PHILIPS** **Moulinex** **Terraillon** **BabyBiss** **Scholtes**  
**KRUPS** **CALOR** **BOSCH** **OCEANIC** **ARISTONCI** **TORNADO**  
**Melita** **ZANUSSI** **dkk** **PHILIPS** **Miele**  
**Moulinex** **Miele** **ROSIERES** **Airlux** **TEFAL**  
**LACO** **PIONEER** **BabyBiss** **VEBETTE** **BRÄUN** **CALOR**  
**TOSHIBA** **Vivelo** **Terraillon** **Jallia** **Kelvinator**  
**TORNADO** **mogimix** **TELEFUNKEN** **BLAUPUNKT** **KRUPS**  
**De Dietrich** **RADIOLA** **SONY** **FRIGIDAIRE** **FISHER**  
**GRUNDIG** **Melita** **Candy** **Pathé** **Vivelo**  
**Panasonic** **Moulinex** **ARTHUR MARTIN** **BLENWOOD** **Technics**  
**Canon** **LADEN** **marantz** **TEFAL** **AKAI**  
**CALOR** **THOMSON** **AEG** **mogimix** **HALVATIA** **BRÄUN**

HCM



## Choix Darty : des centaines d'idées-cadeaux au prix Darty.

### PARIS

- 8\* : DARTY-sous-la-Madeleine
- 11\* : 1, avenue de la République
- 13\* : 25 à 35, boulevard de Belleville
- 13\* : Centre "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
- 14\* : C. Clal "Gaité-Montparnasse" - 68-80, av. du Maine
- 15\* : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
- 17\* : 8, avenue des Ternes
- 18\* : 128, avenue de Saint-Ouen

### RÉGION PARISIENNE

- 78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Passy Autoroute de l'Ouest
- 78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
- 78 : Verzy : Centre Commercial Verzy II

- 91 : Les Ulis : Centre Commercial "Les Ulis 2"
- 91 : Morsang-sur-Orge : 51, rue de Monhiéry (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
- 92 : Asnières : "Carrefour des 4-Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
- 92 : Châtillon : 151, avenue de Paris - R.N. 306
- 92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général-Leclerc
- 92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 "Grand-Place"
- 93 : Bagnollet : Porte de Bagnollet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
- 93 : Bondy : 123 155, avenue Gallieni - R.N. 3
- 93 : Aubervilliers : Centre "Pariféric" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Emile-Raynaud

- 93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" - Mame-la-Vallee
- 93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Léoline - R.N. 1
- 93 : Rosny-sous-Bois : Centre Commercial Rosny II
- 94 : Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro - La Fourchette - R.N. 4
- 94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
- 94 : Fresnes : Zone Solific - Rue de l'Abreuvoir - R.N. 180
- 94 : Ivry : Centre Commercial "Ivry bords-de-Seine" - 10, rue Westermeyer
- 94 : Thiais-Rungis : Centre Commercial Régional "Belle Epine" - R.N. 7
- 95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

ET 50 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.

Ouverts exceptionnellement le Vendredi 23 Mai jusqu'à 21 h.

مركزنا من الأصل

# politique

## LE DÉBAT SUR LE MODE DE SCRUTIN

### Le gouvernement engage sa responsabilité au terme d'une séance houleuse

Le projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire et autorisant le gouvernement à découper par ordonnance les 577 nouvelles circonscriptions sera considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 mai, si la motion de censure déposée par les socialistes, dès que M. Jacques Chirac a déposé sa responsabilité de son gouvernement sur le vote de ce texte mardi à 18 h 30, n'obtient pas la majorité requise.

Les élus du Front national et du Parti communiste devraient voter leur voix à celles des socialistes pour voter la censure, mais cela ne sera pas suffisant pour renverser le gouvernement. Un scrutin

public, exigé par les communistes, pour demander une suspension de séance, a montré qu'aucun vote ne manque à la majorité de cette affaire, malgré les craintes du gouvernement de voir des députés, qui se sentiraient menacés, faire défection. L'UDF, quoi qu'il puisse lui en coûter par la suite, a décidé de se montrer solidaire.

Le premier ministre lui a d'ailleurs rappelé que le retour au scrutin majoritaire figurait au premier rang des promesses électorales du RPR et de l'UDF, et que, pour lui, il s'agissait de rétablir un des piliers des institutions de la V<sup>e</sup> République, ce qui n'a, pourtant pas, toujours été l'analyse des responsables de l'UDF.

Le gouvernement ayant engagé sa responsabilité avant toute annonce de débat, et même avant la discussion des motions de procédure déposées par les socialistes, les opposants ont dû user de biais réglementaires pour faire connaître, socialement, leur rejet de ce changement de scrutin. Le Front national a estimé qu'il est, au niveau parlementaire, condamné à mort. Le PS s'est élevé contre le fait que seuls les députés de la majorité ont eu connaissance du projet de découpage mis au point par les responsables du RPR et de l'UDF et par le ministre de l'Intérieur. Le PC a émis la même critique et a solennellement demandé un président de la Répu-

blique d'intervenir pour faire respecter l'équité des suffrages.

M. Charles Pasqua, en accusant les députés de gauche d'être les héritiers de ceux qui s'étaient couchés devant l'occupant, pendant la dernière guerre, a créé un très grave incident, dont seuls la maîtrise des débats par M. Jacques Chaban-Delmas et le soutien de M. Pierre Joxe de calmer ses collègues les plus révoltés par l'injure ont évité qu'il ne dégénère vraiment. Mais le ministre de l'Intérieur a ainsi réussi à faire oublier l'importance de la décision politique prise par le chef du gouvernement : en engageant sa responsabilité, il a privé l'Assemblée nationale d'un véritable débat sur la modification de son système électoral.

### Chirac, Pasqua, Le Pen, Dumas dans le désordre

L'ambiance est surréaliste. A 16 heures, ce mardi 20 mai, M. Jacques Chaban-Delmas donne la parole à M. Pascal Clément (UDF, Loire), rapporteur de la commission des lois. Comme si de rien n'était, l'Assemblée nationale commence à débattre du projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire à deux tours pour l'élection des députés et autorisant le gouvernement à découper par ordonnance les 577 nouvelles circonscriptions. Pourtant, M. Jacques Chirac est déjà là, au banc du gouvernement, mais chacun sait bien que l'importance du sujet n'est pas la seule raison de cette présence : le gouvernement est décidé à engager sa responsabilité pour élire le débat. C'est une certitude. La seule interrogation porte sur le moment : prendra-t-il le risque de laisser venir en discussion les motions de procédure socialistes et donc des votes dans lesquels la majorité pourrait être en difficulté ?

L'UDF est sûre d'elle... mais pas trop. Le président de son groupe, M. Jean-Claude Gaudin, se porte garant du vote de ses 131 députés et se dit prêt à donner sa démission s'il y a des défections. Mais, au cours du déjeuner à l'hôtel Matignon des dirigeants de la majorité, il a osé conseiller au premier ministre de se soumettre à un vote. En début d'après-midi, la réunion du groupe UDF n'a pas apporté de grands éclaircissements. Mais, Alain Juppé est venu opportunément présenter le programme fiscal du gouvernement pour mettre fin à une discussion qu'on déja été bien souvent les députés giscardiens. Quelques voix se sont quand même élevées pour rappeler que tout n'était pas réglé : dans le Val-d'Oise entre le RPR et l'UDF, dans le Pas-de-Calais entre les divers candidats de l'UDF par exemple.

Quand M. Clément monte à la tribune du Palais-Bourbon, il sait qu'il sera probablement un des rares députés à pouvoir s'exprimer sur un sujet qui le concerne tous. Dès ses premiers mots, il est interrompu par un tonitruant « Charcutier ! » en provenance des bancs socialistes. Le rapporteur de la commission des lois n'en présente pas moins un fervent plaidoyer pour le scrutin majoritaire

uninominal, qui « préserve la liberté de l'électeur et garantit l'indépendance du député ». Affirmant que le député élu à la proportionnelle est dépendant des partis, il affirme que c'est « l'électeur qui doit donner sa légitimité au député » et qu'il ne peut le faire que s'il le choisit personnellement. Il ajoute : « La vacation du mode de scrutin n'est pas de réunir une photographie fidèle de l'opinion, c'est d'assurer l'existence d'une majorité ». Il affirme que le scrutin majoritaire « pousse les électeurs à mettre de la cohérence dans leur vote en hiérarchisant les priorités et en évitant de tout vouloir en même temps ».

Fréquemment interrompu par les applaudissements du RPR et de l'UDF ou les exclamations ironiques et hostiles du PS, du PC et du FN, M. Clément souligne que « pour la première fois » des contraintes seraient imposées au gouvernement dans le découpage des circonscriptions. Il explique aussi que la différence maximum de 40 % entre les populations de deux circonscriptions d'un même département est « loin en deçà des limites fixées par le Conseil constitutionnel » lors de sa décision sur le découpage électoral de la Nouvelle-Calédonie pour l'application du statut Fissani. Il fait aussi remarquer, pour justifier la différence du nombre d'habitants, que « le député ne représente pas seulement une population mais aussi un territoire ».

Il ignore, dit-il, demande un vote pour obtenir une suspension de séance afin que « le gouvernement puisse distribuer à la représentation nationale le projet de découpage que vous avez dans votre chapeau ». Seuls les élus du PS et du PC le soutenant à main levée, alors que ceux du RPR et de l'UDF s'y opposent, la suspension n'a pas lieu.

M. Guy Ducloux (PC, Hauts-de-Seine) revient à la charge et déclare à la majorité : « Le découpage auquel vous vous êtes livrés (...) avec ce haut magistrat qu'est M. Gaudin et cet apolitique éminent qu'est M. Toubeau n'a qu'un objectif qu'on pourrait résumer ainsi en s'adressant aux Français : « Vous êtes libres de voter pour qui vous voulez, mais le résultat du vote nous regarde et doit reconduire la majorité actuelle ». Le porte-parole communiste s'adresse aussi à M. François Mitterrand : « Veiller à l'équilibre entre les pouvoirs relève de la compétence du président de la République. J'en appelle donc au respect de la Constitution et, face à une attitude aussi grave au regard du peuple, mais, surtout, par un geste de la République ne reste pas muet. Au nom du groupe communiste, je lui demande solennellement d'intervenir ».

Pour manifester leur détermination, les communistes demandent encore une fois une suspension de séance, mais, cette fois, par un geste de scrutin public. Ce vote que la majorité semblait redouter à lieu. Elle le franchit sans aucune difficulté. Voté pour la demande du PC ses 35 élus, les 214 du PS et les 4 non-inscrits qui en ont été exclus, ainsi que les 34 membres du groupe du Front national. Votant contre les 291 élus de la majorité : sans aucune défection. Si ce n'est celle involontaire de M. Charles-Ferré (UDF, Haute-Marne) qui est absent, et dont personne ne songe à tourner « la clef » de vote, il est sans savoir voulu « inscrit comme non-votant » ; mais M. Chaban-Delmas et M. Bruno Chauvier (ex-FN, Nord) ont voté avec la majorité. C'est pour elle une victoire, même si ce n'est que sur une question de très petite procédure.

#### « Ave Caesar »

Autorisé par M. Clément à l'interrompre, M. Jean-Marie Le Pen constate que ce projet est la « mise au point » du Front national et salue le premier ministre d'un « Ave Caesar, morituri te salutant » (1) pendant que les députés socialistes le pouce baissé font le signe par lequel l'empereur romain ordonnait la mise à mort du gladiateur vaincu. Les communistes usent des rappels au règlement pour se faire entendre. M. François Asseline (PC, Seine-Saint-Denis) constate que « le travail parlementaire (...) a été effectué par une commission extraparlementaire (...), la commission Gaudin-Toubeau ou Gaudin-Toubeau ». Remarquant que « les députés de droite connaissent déjà le découpage de leurs circonscriptions alors que ceux de l'opposition

calme. C'est le premier secrétaire du PS, et le président du groupe qui réussissent, non sans mal, à faire sortir leurs collègues sous la surveillance des brasseurs près au père. M. Pasqua peut reprendre son discours devant les seuls élus de droite et d'extrême droite, et M. Joxe, assis, en solitaire, à gauche : « C'est à la satisfaction générale (...) que le général de Gaulle a rétabli le scrutin uninominal à deux tours ». Le président de l'Assemblée fait signe au président du groupe socialiste de venir le voir au perchoir. Il lui explique qu'il ne pourra pas lui donner la parole, car le premier ministre a demandé à intervenir. M. Chirac, en effet, sort de son dossier un document tout écrit, quelques Toubeau, qui en tant que président de la commission des lois, est assis au banc voisin de celui du premier ministre, s'entretient avec lui, et fait porter un petit mot au ministre de l'Intérieur qui continue à justifier son projet de loi. Les seules interpellations du Front national.

M. Joxe s'entretient avec les collaborateurs de M. Chaban-Delmas, s'excuse, revient, ressort, M. Pasqua continue : « Jamais la représentation proportionnelle n'a réussi à s'implanter durablement dans notre pays, alors que le système majoritaire, au contraire, apparaît comme profondément enraciné dans notre histoire (...) ». Il approuve au contraire de M. Chaban-Delmas le caractère « simplificateur » du projet de loi de la même conférence des opinions une majorité et un gouvernement. « Evoquant les positions de M. Rocard, il assure qu'il existe « une majorité d'idées » pour rétablir le scrutin majoritaire. Il justifie le recours aux ordonnances pour le découpage « par la technicité de la matière bien sûr, mais aussi par la volonté du gouvernement de tenir sans délai ses engagements ». Il souligne les règles que le projet impose au gouvernement pour ce découpage : « Les limites ainsi fixées à l'action gouvernementale garantissent que la délimitation des circonscriptions se fera dans des conditions de rigueur, d'équité, de clarté incontestables ».

Pour la fin du discours du ministre, M. Joxe est revenu en séance avec MM. Jospin, Louis Mermaz, Roland Dumas et Pierre Mauroy. M. Pasqua prend le papier que lui a fait porter son ami Toubeau et déclare : « Je compte suffisamment d'amis dans tous les mouvements et partis politiques pour ne m'attaquer à aucun d'entre eux. Il le pose, et ajoute : « Mais chaque fois que l'on s'en prendra à moi, ou aux idées que je représente, je ne ferai pas cadeau à personne. Je ne prétends pas donner des leçons de démocratie ou de patriotisme à qui que ce soit, mais j'en ai le droit de personne ».

Le ministre de l'Intérieur a à peine commencé à replier ses papiers que M. Chirac et Joxe lèvent la main d'un même mouvement. La Constitution est stricte : priorité au gouvernement dont les membres « sont entendus quand ils le demandent » (article 31). M. Chaban-Delmas explique : « La parole est à monsieur le premier ministre. M. Joxe m'a demandé une suspension de séance. Mais comme la prérogative constitutionnelle fixée par l'article 31 exige que le gouvernement soit entendu quand il le souhaite, je ne peux donner suite à la demande de M. Joxe. Le président de l'Assemblée a l'air navré ».

M. Chirac a défendu des institutions

M. Chirac se voit son prince : « J'indique tout de suite à M. Joxe, dont je comprends qu'il ait quelque chose à dire, que je serai bref et qu'il aura la parole ensuite ». M. Chaban-Delmas prévient : « Non, il ne l'aura pas ! ». M. Joxe a compris. Avec ses amis, il quitte à nouveau l'hémicycle. Mais M. Dumas se précipite vers le banc du gouvernement et, le doigt accusateur, apostrophe violemment M. Pasqua qui lui répond sur le même ton. Les huissiers sont prêts à intervenir. Rappelé par son président de groupe, M. Dumas s'en va à regret non sans se retourner pour apostropher encore M. Pasqua. Le premier ministre demande « un peu de calme », affirmant : « L'Assem-

(Publicité)

**Moquettes + Tissus muraux coordonnés**

**Chic & Pas Cher!**

**11 Affaires à faire / Artirec**

• Paille chinoise (dite japonaise) 49,50 F le rouleau • Tissus sur papier en 0,90 • 5 F le m • Tissus coton métis en 2,60 • 29,50 F le m • Daim imit. : 10 F le m • Miroirs à coller 15x30 cm : 10 F l'un • Sols plastiques adhésifs : 10 F le m<sup>2</sup> • Sol plastique en 4 m : 19,50 F le m<sup>2</sup> • en 2 m : 15 F • Imitation gazon : 29,50 F le m<sup>2</sup> • Moquette grise anti-feu • Moquette grise anti-feu • Moquette grise anti-feu • Moquette grise anti-feu • Tissu au prix du papier peint • Du 2,80 m au prix du 1,40 etc... • 5 % lecteurs • Moins cher ou différence remboursée.

■ 4 seuls dépôts Artirec : 4, bd. Basille, 12° - 43.40.72.72 • (Arts-et-Métiers) 8, imp. St. Sébastien, 11° - 43.53.66.50 • 120 (et noc 2) bd. G. Girard, 94 St. Maurice - 48.83.19.97 • Rue J. Monod, 78 Plaisir - 30.55.55.15.

### La guerre du feu

Revoici donc Pasqua l'affreux. Il nous manquait presque depuis le 16 mars, ministre préposé à la colle et aux ciseaux, déguisé en papy-tricot des circonscriptions, un carton à l'endroit, un carton à l'envers. Ou était-il passé ? Une virée dans le métro pour terroriser le terroriste, une promenade sur la Canabiera pour savourer la soleil et enterrer Gaston Defferre ; ou avait-il fini par croire que l'habit fait le ministre.

Pas du tout. Le revolté tel qu'en lui-même. Et du même coup, revolté à l'Assemblée au complot. Deux mots de M. Pasqua, et il n'y a plus ni opposition, ni gouvernement de la République, mais deux tribus vociférantes qui semblent, depuis le commencement des temps, se livrer une interminable guerre du feu.

Il aura donc suffi pour déchainer l'hystérie que M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, dise à la tribune que des députés de gauche, en 1940, s'étaient couchés devant l'occupant ? Première partie des socialistes, et Fasciste, voyou, fulmine dans les couloirs M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, et Guignol, renchérit M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Haute-Savoie), et Déshonorant, irresponsable, complotiste M. Olivier Sém (PS, Manche). Quant à M<sup>me</sup> Yvette Roudy, ancien ministre des droits de la femme, elle s'avoue et scie.

M. Dumas, surtout, dont le père est mort fusillé par les nazis pendant la guerre, n'a pas digéré.

Quand il retourne dans l'hémicycle, il est livide. Il se précipite alors vers le ministre qui s'est rasé au banc du gouvernement : « Je lui ai dit que j'avais traité de voyou pendant la campagne et qu'il ne devait pas être assis à ce banc. Il aurait reçu les deux gifles qu'il méritait. Je le lui ai dit aussi ». Sermonné comme un gamin M. Pasqua ? Bombardé le torse et roulant des yeux terribles, comme pris la main dans le pot à confiture, il s'efforce et contente l'attention de M. Dumas : « Ministre ou pas ministre, croyez-vous que je sois un homme à me laisser gifler ? Qui'il vienne me le dire en face ».

D'ailleurs, c'est un affreux malentendu. M. Pasqua répète à qui veut l'entendre qu'il ne voit... que les communistes. Pour calmer M. Dumas, M. Jacques Chaban-Delmas a même tenté de l'en convaincre. « J'ai dit à Chaban : pas vous, pas ça », raconte M. Dumas, et c'est vrai, renchérit M. Guy Ducloux (PCF, Hauts-de-Seine), soudain devenu unanime pour la circonstance « était déguisé de la part de Chaban ». D'autant plus que M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, est affirmatif : « Pasqua ne visait pas les communistes, c'est instant, il regardait Bassiner (PS, Hauts-de-Seine) droit dans les yeux, et Heureusement, conclut M. Jacques Toubeau, les ministres ont cet avantage sur les députés

qu'ils ne peuvent pas être censurés ». Sous la précédente législature, M. Toubeau avait été frappé de censure pour avoir mis en cause la passé de résistance du chef de l'Etat.

**Inusable polémique**

Toujours la polémique, insupportable. Deux générations après, reste cette vérité historique, aussi insupportable que le regard d'un ministre de l'Intérieur à la tribune. « C'est tout de même un fait historique que la bourgeoisie a pactisé avec les nazis », rappelle M. Pierre Mauroy, tandis que M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) se souvient lui que « quatre-vingts députés socialistes ont tout de même voté les pleins pouvoirs à Pétain ». Quant à M. Louis Darloz (PS, Manche), muet d'indignation, il exhume de son porte-feuille sa carte de combattant volontaire de la Résistance. Seuls quelques sages, comme M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), rappellent et qu'on a fait de la résistance sur tous les bancs de cette Assemblée.

« Il me semble tout de même que nous sommes moins durs en 1987 », se souvient M. Alain Madelin, aujourd'hui ministre de l'Industrie et jadis un des co-conspirateurs de M. Toubeau. « Cela doit être parce que je siège aujourd'hui en bas de l'hémicycle, au banc du gouvernement. Ça résonne beaucoup plus ».

DANIEL SCHNEIDERMANN.

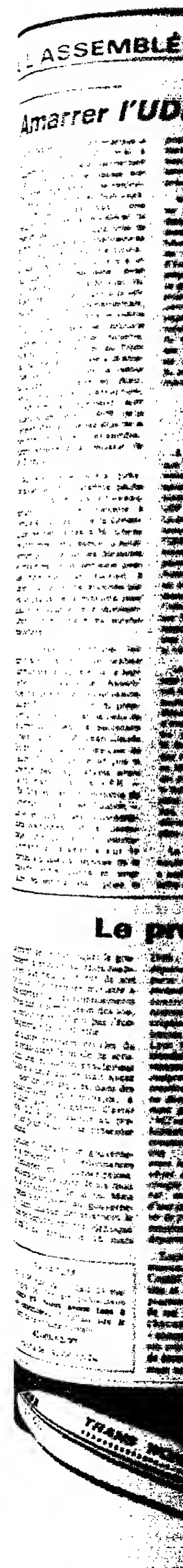
M. Chirac a défendu des institutions

M. Chirac se voit son prince : « J'indique tout de suite à M. Joxe, dont je comprends qu'il ait quelque chose à dire, que je serai bref et qu'il aura la parole ensuite ». M. Chaban-Delmas prévient : « Non, il ne l'aura pas ! ». M. Joxe a compris. Avec ses amis, il quitte à nouveau l'hémicycle. Mais M. Dumas se précipite vers le banc du gouvernement et, le doigt accusateur, apostrophe violemment M. Pasqua qui lui répond sur le même ton. Les huissiers sont prêts à intervenir. Rappelé par son président de groupe, M. Dumas s'en va à regret non sans se retourner pour apostropher encore M. Pasqua. Le premier ministre demande « un peu de calme », affirmant : « L'Assem-

A la sortie de cette instance informelle, M. Chaban-Delmas, avec M. André Rossinat, ministre chargé des relations avec le Parlement, reçoit M. Joxe et M. Ducloux pour voir ce qu'il est possible de faire. Les représentants des socialistes et des communistes jugent que ce n'est pas avec leurs interlocuteurs du moment qu'ils ont à débattre. C'est à M. Pasqua qu'ils veulent demander des comptes. La séance de mercredi après-midi consacrée aux questions au gouvernement devait leur en fournir l'occasion.

**THERRY BRÉNER.**

(1) Avant le combat, les gladiateurs romains défilait devant la loge impériale : « Salva César, ceux qui vont mourir te saluent ».





# A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Amarrer l'UDF au navire chiraquien

Les incidents qui ont marqué la séance du mardi 20 mai à l'Assemblée nationale permettant à M. Chirac de faire passer son deuxième engagement de responsabilité sur un vote, en huit jours, pour ce qu'il n'est pas : une mesure destinée à accélérer la mise en œuvre du programme de la majorité face aux manœuvres dilatoires des oppositions. M. Alain Peyrefitte, qui, il y a un peu plus d'une semaine, avait exprimé dans un éditorial du *Figaro* des craintes quant à la lenteur de l'action gouvernementale, soutient mercredi, dans le même journal, cette version de l'attitude adoptée par le premier ministre. Pour lui, M. Chirac et le Front national, menés d'une « dramatique contraction » par le retour au scrutin majoritaire et, donc, tentés d'y faire obstruction, c'est avec soulagement, écrit l'académicien, député (RPR) de la Seine-et-Marne, que les élus de la majorité, dans leur assemblée, auront enregistré la décision de M. Chirac.

Au soulagement, à près, l'analyse de M. Peyrefitte pêche par optimisme. Le nouveau recours du premier ministre à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution permet certes à M. Chirac de confirmer l'impression d'accélération produite par les décisions et annonces de la semaine passée, mais elle vise, surtout, à garantir la démarche adoptée par les dirigeants de la majorité pour assurer le passage de la représentation proportionnelle au scrutin majoritaire.

Il s'agissait d'entériner, les conclusions de ce qu'un orateur communiste a appelé le « septième commission » de l'Assemblée nationale, la commission Gaudin-Toubon, du nom du président du groupe UDF et de celui de la commission des lois, secrétaire général du RPR, M. Jean-Claude Gaudin, l'un des hommes-clés de l'accord Chirac-UDF, avait pris la direction des négociations entre sa formation et la RPR - MM. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, et Jacques Toubon - sur le découpage des circonscriptions électorales. Un tel découpage, outre qu'il aboutit inévitablement à laisser « sur le carreau » plusieurs députés de la majorité (entre quinze et vingt selon les estimations), pose le

problème du rapport des forces dans les circonscriptions gagnables à l'occasion d'élections législatives consécutives à un scrutin présidentiel.

M. Toubon avait beau considérer les deux problèmes comme distincts et se refuser à entrer dans un débat sur les investitures futures, certaines personnalités de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing en tête, dénonçaient un piège et invitaient les députés de ce groupe à ne donner leur vote au projet d'habilitation qu'une fois connu officiellement le découpage global. Ce souci de l'avenir collectif de l'UDF, ajouté à celui du sort individuel de chacun de ses membres, risquait de favoriser, dans le cours de la discussion du projet, toutes sortes de surenchères.

### Couper le gaz

Il importait donc de s'assurer que l'accord auquel étaient parvenus MM. Gaudin et Toubon ne serait pas remis en cause et de consolider l'amarrage du groupe UDF au navire-amiral chiraquien. Le danger était, en effet, principalement de ce côté, même si, à l'UDF, on affirmait que des défections étaient aussi à craindre parmi les « sacrifiés » du RPR. Aussi l'accord s'est-il fait, mardi, au cours du déjeuner hebdomadaire, des chefs de la majorité à l'hôtel Matignon, sur l'initiative de M. Chirac de l'article 49.3, recours dont le conseil des ministres avait confirmé l'autorisation le 14 mai.

Le premier ministre demeurait juge du moment où il ferait jouer cet article de la Constitution. Son souhait était de laisser venir en discussion au moins l'exception d'irrecevabilité, défendue, au nom du groupe socialiste, par M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, proche de M. Mitterrand. Aussi M. Gaudin avait-il exigé, le matin, devant le bureau du groupe UDF, la discipline des députés de cette formation, allant jusqu'à évoquer sa démission au cas où cette discipline ne serait pas respectée.

Le déroulement de la séance a trahi ce programme. M. Chirac a jugé que les socialistes étaient prêts à tirer parti du moindre inci-

dent. Or celui-ci - et il n'était pas des moindres - s'est produit lorsque M. Pasqua, de façon imprévue, a mis en cause le comportement des formations de gauche pendant l'Occupation. Embarrassé par la situation ainsi créée, constatant que l'Assemblée était transformée en « bouillotte », le premier ministre a jugé prudent de « couper le gaz » en engageant aussitôt la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi, sans même laisser à M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, le temps de répondre à M. Pasqua.

M. Dumas, souligne-t-on à l'hôtel Matignon, pourra développer ses arguments dans le débat de consensus. Les prévenances ainsi manifestées envers l'ancien ministre s'adressent en réalité, au-delà de celui-ci, au président de la République. L'accord du chef de l'Etat sur le principe du retour au scrutin majoritaire étant considéré comme évident dans l'entourage du premier ministre - M. Mitterrand ne l'avait-il pas dit, notamment, aux dirigeants du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIJF), qu'il avait reçu le 14 mai et qui lui avaient confirmé leur inquiétude devant la plica donnée à l'extrême droite par la représentation proportionnelle ? - le débat avec le chef de l'Etat portait essentiellement sur la forme, ou plutôt sur les formes.

Formes parlementaires d'abord : M. Mitterrand a confirmé, mardi, lors de son entretien avec le premier ministre, qu'il estimait souhaitable que l'Assemblée nationale elle « au bout de ses débats ». Formes politiques ensuite : le chef de l'Etat, maître de sa signature au bas de l'ordonnance qui établit le découpage des circonscriptions, a jugé suprême puleque le Conseil constitutionnel n'a pas voix au chapitre en la matière, entend user pleinement de son droit de regard. M. Chirac ne le conteste pas. Aussi le découpage sera-t-il communiqué à l'Elysée avant d'être rendu public par les avis de la « commission des sages » instituée par le projet de loi.

PATRICK JARREAU et ANDRÉ PASSERON.

### M. BAUDOUIN :

#### « Le chat Chirac »

#### à l'œil aux aguets »

M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a estimé, mardi 20 mai, au micro d'Europe 1, que l'expression utilisée par M. Mitterrand à Solutré pour décrire ses relations avec M. Chirac, « les chats qui dorment », était « une banne image », précisant : « Le chat Chirac a l'œil aux aguets ».

Analysant les propos du chef de l'Etat, le conseiller du premier ministre a estimé : « C'est un concentré de Mitterrand. Il y a tout, on ouvre des portes, on en ferme, on en garde une, notamment celle de l'élection présidentielle anticipée. François Mitterrand essaye en permanence de se mettre en position d'arbitre, il y a des arrière-pensées dans tout cela, il a été le président socialiste, il le redeviendra peut-être, mais il pense que pour le moment, la meilleure position, c'est d'être le président-arbitre ».

En ce qui concerne M. Chirac, son collaborateur considère - qu'il a pris un peu d'âge, qu'il est devenu plus calme, d'une sagesse plus marquée. Il sera jugé d'abord pour avoir été l'homme qui a réussi, accepté et fait fonctionner la cohabitation. Il sera ensuite jugé sur les résultats de son gouvernement et plus particulièrement sur trois points : la sécurité, l'inflation et l'emploi ».

M. Baudouin a également indiqué que M. Chirac était « très discret » sur ses rencontres avec M. Mitterrand, précisant que celles-ci avaient surtout « des objets politiques et techniques et qu'elles n'étaient pas des occasions de confidences ».

## Le SOS du PCF

Une fois n'est pas coutume, le Parti communiste lance un SOS à M. François Mitterrand. Sans trop de conviction, il est vrai. Et pour tout dire, sans illusion aucune mais bien au contraire pour - espère-t-il - faire une démonstration par l'absurde à destination de son électeur. Le PCF veut démontrer une bonne fois pour toute au « peuple communiste », sur une affaire de politique intérieure, que MM. Mitterrand et Chirac marchent bien la main dans la main.

Au cours de la séance très houleuse de l'Assemblée nationale consacrée, mardi 20 mai, à la loi électorale consacrant, par ordonnance, le retour du scrutin majoritaire uninominal à deux tours - un « scrutin de voeurs », écrit l'*Humanité* du 21 mai - M. Guy Ducoloné a appelé le président de la République à la rescousse. Le député communiste des Hauts-de-Seine a souhaité que le chef de l'Etat ne reste pas « muet » et lui a demandé « solennellement d'intervenir ». Un SOS d'autant plus curieux que, depuis le 16 mars, les dirigeants du PCF et l'*Humanité* ne manquent pas une occasion de dénoncer la « cohabitation-coopération » entre l'Elysée et Matignon.

Dès la formation du gouvernement, c'était « la sainte alliance Mitterrand-Chirac », puis « Mitterrand-Chirac, ça baigne ». Lors de la visite du président sud-coréen en France, il y avait manifestement collusion entre les deux hommes, pour l'organe central du PCF. Le comble était atteint au cours du sommet de Tokyo car, à ce moment-là, « Mitterrand et Chirac cohabitent

en silence » sous la houlette du président Reagan et qu'il n'y a « pas l'ombre d'un nuage » entre les deux compères.

La catastrophe de Tchernobyl et la réunion du comité central du PCF ayant un peu éclipsé le débat parlementaire sur les dénationalisations, le parti tient aujourd'hui un problème de politique française pour prouver à son électeur - 55 % de ce dernier à une « bonne opinion » de M. Mitterrand selon le dernier sondage IFOP (*le Monde* du 20 mai) - que « Mitterrand et Chirac, c'est blanc bonnet et bonnet blanc ». L'appel de M. Ducoloné ne peut tromper.

L'éditorialiste de l'*Humanité* n'est-il pas, le 21 mai, que « la droite et le PS s'entendent pour hâcher menu la démocratie » ? Il précise que « ce coup de poignard dans le dos vise avant tout à minimiser davantage la représentation du PCF, est empêcheur de cohabiter en rond ». « Ainsi s'explique, poursuit-il, la complaisance manifestée sur le sujet par les ténors du PS, à commencer par François Mitterrand ». COFD, M. Ducoloné a beau appeler au secours M. Mitterrand, « dans l'art de la cohabitation, le leader du PS n'a pas encore trouvé son maître », rectifie l'éditorial de l'*Humanité*. Son but unique, pour le PCF, est d'accroître la représentation parlementaire communiste... en signant l'ordonnance.

Coup de poker, à risque limité pour le PCF. Si M. Mitterrand signe, il réussit sa démonstration, mais si le président ne signe pas, il est dans un bel embarras. O. B.

## Le projet modifié

Le projet de loi sur lequel le gouvernement a engagé sa responsabilité n'est que peu différent de son texte initial. Le premier ministre a certes accepté tous les amendements proposés par la commission des lois, mais ceux-ci ne modifient pas l'économie générale de la réforme.

Les quatre premiers articles du projet rétablissent le mode de scrutin dans une législation exactement semblable à celle qui existait avant 1985 : élection des députés, dans des circonscriptions uninominales, à deux tours, avec obligation d'avoir obtenu 12,5 % des inscrits au premier tour pour pouvoir se présenter au second.

L'article 5 habilite le gouvernement à procéder par ordonnances pour découper les circonscriptions. Il disposera pour ce faire de six mois après la publication de la loi. Mais des règles sont fixées au gouvernement : dans chaque département le nombre de députés restera identique à ce qu'il est depuis le 16 mars

1986 : « sauf en ce qui concerne les départements dont le territoire comporte des parties insulaires ou enclavées, les circonscriptions sont constituées par un territoire continu » ; les frontières des circonscriptions devront respecter les limites cantonales, sauf à Paris, Lyon et Marseille et (disposition introduite par amendement du gouvernement) « dans les départements comprenant un ou des cantons non constitués par un territoire continu ou dont la population au recensement général de la population de 1982 est supérieure à quarante mille habitants » ; à la demande de la commission des lois, le texte précise : « Les écarts de population entre les circonscriptions ou pour objet de permettre la prise en compte d'intérêts d'intérêt général ; en aucun cas, la population d'une circonscription ne peut s'écarter de plus de 20 % de la population moyenne des circonscriptions du département ».

Toujours à la demande de la commission, les anciens membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes ne pourront être élus par les membres de ces juridictions qui désignent chacune deux membres d'une « commission » chargée de donner son avis sur les projets d'ordonnance de découpage avant que le gouvernement ne les transmettent au Conseil

d'Etat. Finalement l'avis de cette commission sera rendu public.

Le projet de loi de ratification de ces ordonnances devra être déposé devant le Parlement au plus tard le 31 décembre 1986. La Constitution l'exige, mais l'obligé le gouvernement à inscrire ce projet à l'ordre du jour des Assemblées. Tant que le Parlement n'a pas ratifié ces ordonnances seul le Conseil d'Etat est juge de leur légalité, mais c'est le Conseil constitutionnel qui peut se prononcer sur leur constitutionnalité en cas de ratification - tacite ou explicite - par la loi.

Enfin, à l'initiative des communistes, reprise par la commission des lois, un ajout au code électoral permet aux Français et aux Françaises « qui ont été naturalisés après la clôture des délais d'inscription » de s'inscrire sur les listes électorales en dehors des périodes de révision de celles-ci.

**CHARTER USA ZENITH**  
TOUR OPERATOR  
Paris/New-York : 1 300 F  
Paris/Los Angeles : 2 100 F  
VOL COMBINABLES ENTRE EUX  
14, rue Lavoisier, 75008 Paris - Tél. 42.36.14.22

**L'OR A SES RAISONS...**  
Il monte, il baisse, pourquoi ? Les raisons d'en acheter maintenant.  
**ECONOMIE JUIN**

**MONDES EN DEVENIR**  
LE DROIT INTERNATIONAL DANS UN MONDE DIVISÉ  
Antonio CASSESE  
13,5 x 20 cm - 376 p. - 149 F  
Editions BERGER-LEVRAULT

**Si Cannes reçoit Maurice Béjart,\* que verra-t-on à l'Opéra cet été ?**

Le 6 juillet 1986.

- 4.700 chambres d'hôtels.
- 3.000 appartements.
- Gastronomie
- 33 plages de sable fin.
- Sports nautiques.
- Centre de voile pour les jeunes.
- Tennis.
- et 100 événements spectacles.

Cannes ose être la ville la plus égoïste de l'été.

Direction du Tourisme de Cannes.  
Tél. 93.39.24.53.

**CANNES**  
CÔTE D'AZUR  
C'est étonnant, c'est Cannes.

**Prenez votre petit-déjeuner à l'européenne !**

Départ de Paris CDG 1 vers Zürich à 9h25, Genève à 9h55 et Milan à 8h30.  
Contactez TWA au 47.20.62.11 ou votre agent de voyages.


TWA ouvre la voie vers les USA.



مكتبة من الأصول



nthèse



**Mundial 86:  
Si vous ratez la 5  
vous ratez le début!**

**MEXICO SUR LA 5 ÇA COMMENCE CE SOIR.**

France-Guatemala, ce soir à 20 heures. Premier match de préparation des "Bleus". Une exclusivité de la 5, retransmise en direct par satellite. A ne pas manquer non plus, aujourd'hui, à 13 heures et 17 h 55; "Platini raconte Platini."  
France-Atalante, le samedi 24 à 20 heures, en direct. Deuxième match de préparation des "Bleus."  
France-Université de Mexico, mercredi 28, à 20 heures, en direct. Le dernier match de préparation de l'Équipe de France.



مكنا من الأصل



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses. L'ENFANT DE LA HAUTE MER. Théâtre 18 (42-26-47-47), 21 h (21 et 25).

Les salles subventionnées

OPERA (47-42-57-30), mer. à 19 h 30 : sam. à 14 h 30 et 20 h 30 ; Soirée de Ballet (Fantasia semplice, les Mirages, Adèle mirail, Agon) ; jeu. à 20 h ; dim. à 19 h 30 ; la Bobémienne ; ven. et mar. à 19 h 30 ; Salomé.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

M. Janowski) ; ven. à 20 h 30 ; le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France/M. Janowski/M. Jost Pires (piano) (Schumann). 3<sup>e</sup> Festival d'orchestre-philharmonie au festival ; dim. à 20 h 30 ; Orchestre de Paris/D. Barnabou/Y. Menuhin (violon). (Beethoven, Liszt) ; lun. à 20 h 30 ; E. Mathis/P. Schreier/G. Wynn.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Festival Lyonnais. ANTONIO-GARIBOLDI (42-08-77-71) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Lily et Lily.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. L. Mar.), 21 h ; Paul de carotte. COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Garguis.

Les autres salles

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. L. Mar.), 21 h ; Paul de carotte. COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Garguis.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. L. Mar.), 21 h ; Paul de carotte. COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Garguis.

Les autres salles

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. L. Mar.), 21 h ; Paul de carotte. COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Garguis.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. L. Mar.), 21 h ; Paul de carotte. COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Garguis.

Les autres salles

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. L. Mar.), 21 h ; Paul de carotte. COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Garguis.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. L. Mar.), 21 h ; Paul de carotte. COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Garguis.

Les autres salles

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. L. Mar.), 21 h ; Paul de carotte. COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 ; Garguis.

THEATRE A TOULOUSE

THÉRESE DESQUEYROUX d'après FRANÇOIS MAURIC Mise en scène : GARANCE AU THÉÂTRE DANIEL SORANO DU 22 AU 28 MAI 1986

CHAILLOT THEATRE NATIONAL

ELECTRE Sophocle - Antoine Vitez GRAND THÉÂTRE - Du 24 avril au 7 juin

THEATRE DES ENFANTS

Le Réveil-Requin, spectacle d'ombres de Marie Vitez et Jean-Pierre Cornouaille, du 21 au 31 mai.

THEATRE A TOULOUSE

THÉRESE DESQUEYROUX d'après FRANÇOIS MAURIC Mise en scène : GARANCE AU THÉÂTRE DANIEL SORANO DU 22 AU 28 MAI 1986

CHAILLOT THEATRE NATIONAL

ELECTRE Sophocle - Antoine Vitez GRAND THÉÂTRE - Du 24 avril au 7 juin

THEATRE DES ENFANTS

Le Réveil-Requin, spectacle d'ombres de Marie Vitez et Jean-Pierre Cornouaille, du 21 au 31 mai.

G H E T T O

de Joshua Sobol Mise en scène de Daniel Bernoi Coproduction : Comédie de Saint-Etienne/Centre Dramatique National de Reims

Théâtre des Amandiers Nanterre

Quai ouest de Bernard Marie Koltès Mise en scène Patrice Chéreau

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

MISE EN SCÈNE JÉRÔME ABENHEMER AVEC PAULE ANNEN JÉRÔME ABENHEMER YERONIQUE ALAIN BERNARD CUPILLARD ET LA VOIX DE ANNE ALVARO



ENFANT ET ROI D'APRÈS LE JOURNAL D'HEROARD SUR L'ENFANCE DE LOUIS XIII

Le Monde Informations Spectacles

42-81-26-20 Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

SAISON DE DANSE

du 23 au 31 mai le THÉÂTRE DE LA VILLE présente à la MC 93 BOIGNY

TRISHA BROWN COMPANY

PRIX UNIQUE 44 F LOCATION 2 PLACE DU CHÂTELET 42 74 22 77

A LYON

LE THÉÂTRE LES ATELIERS

NI CHAIR NI POISSON de F.X. Kroetz MISE EN SCÈNE : GILLES CHAVASSIEUX

Le Monde Informations Spectacles

42-81-26-20 Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

SAISON DE DANSE

du 23 au 31 mai le THÉÂTRE DE LA VILLE présente à la MC 93 BOIGNY

TRISHA BROWN COMPANY

PRIX UNIQUE 44 F LOCATION 2 PLACE DU CHÂTELET 42 74 22 77

A LYON

LE THÉÂTRE LES ATELIERS

NI CHAIR NI POISSON de F.X. Kroetz MISE EN SCÈNE : GILLES CHAVASSIEUX

Au Centre Georges-Pompidou

La photographie à l'épreuve de l'imaginaire

Sous le titre « Explosante fixe », un livre et une exposition interrogent la place de la photographie au sein du surréalisme.

De Breton, qui l'aimait pour sa « valeur émotive » et ira jusqu'à qualifier la peinture de « lamenable expédient », à Salvador Dalí, qui considérait ses tableaux comme « des photographies peintes à la main », s'il y a un domaine où le projet de révolution proposé par les surréalistes s'est traduit dans les faits, c'est bien la photographie.

Dadaïste, arrivé en Europe en 1921 où il est accueilli par Duchamp, c'est Man Ray qui incarne le mieux le dynamisme joyeux et inventif des années 20 et 30, où la photographie devient en Europe un objet d'investigation privilégié. Admis dès 1924 comme le photographe de la « révolution surréaliste », ce grand accoucheur de talents, exempt du dogmatisme de Breton et qui vit défiler devant son objectif toute l'intelligentsia de son temps, pratique le surréalisme sans se prendre au sérieux.

Qu'il s'agisse des « Sculptures mouvantes » (1920) - du linge qui sèche - ou des images imprimées et antifonctionnelles qu'il tire d'objets trouvés et recyclés, Man Ray prouve que l'esprit surréaliste réside dans les choses et n'a nul besoin d'être traqué pour exister. Puisant sa force dans le mépris, voire le déni, qu'il a de la photographie, ses photos les plus belles et les plus modernes sont

celles où l'imagination ne se sépare pas du fait quotidien, comme ce portrait transparent d'une jeune femme au buste décaudé, regardant par la fenêtre, d'où se réfléchissent des ombres striées (1929).

Que ce soit par les « brulages » d'Ubuac, les « rayographes » de

sants, des rotations à 180 degrés, la photographie, devenue le véhicule le plus riche de la pensée surréaliste, rejoint l'idée de Bataille, qui niait que chaque chose ait sa forme propre. Ce souci d'ébranler la solidité des formes se retrouve dans les « Sculptures involontaires » de Brassard (1933), où les incidents de la nature - un morceau

des premiers à valoriser les images trouvées, populaires et anonymes, voire documentaires, ces ouvriers de portes voulaient aussi passer de l'autre côté des sens et authentifier l'imaginaire, comme le fit Magritte en formulant des scènes iconoclastes, esquisses de ses tableaux, souvent jouées par lui-même et ses amis, Mariën, Nougé et E.L.T. Mesens, vertigineux d'invention précise, de mystère vrai.

Sans aller jusqu'à dire qu'elle constitue la définition même du surréalisme, comme le souhaitent Rosalind Krauss et Jane Livingston qui ont conçu cette exposition, organisée par la Corcoran Gallery de Washington (1) - dont l'accrochage un peu strict offre un contrepoint judicieux à la furie des images, - on peut se demander, comme elles, si ce n'est pas dans la photographie que l'esthétique surréaliste a trouvé son expression plastique la plus adéquate.

Cultiver la hiérarchie des arts est en tout cas l'un des enjeux d'« Explosante fixe », qui est aussi un livre (2), à l'iconographie magnifique, pensé comme une exposition portable, dont le parti pris d'interprétation psychanalytique peut agacer, mais qui, par la subtilité de ses analyses et le nombre de ses précisions historiques, est un outil de référence incontournable pour comprendre l'histoire de la photographie surréaliste, qui commence à s'écrire.

PATRICK ROEGERS.



E.L.T. Mesens : comme sous l'entendons (1926).

Man Ray, les « photomontages » de Hugues ou les « solarisations » de Tabard, le surréalisme, hostile à la « photographie-vérité », jongle avec les inversions, les doubles expositions, les impressions simulées ou autres jeux graphiques. Et s'affirme comme un effervescent chandron où s'extasient sur tous les tons un foisonnement d'innovations qui font exploser les limites du domaine photographique. Par des cadrages renver-

de savon trouvé, de dentifrice répandu - accident au statut d'œuvre d'art. Car, si elle est un bon moyen d'échapper à la logique du monde, la photographie, utilisée non pour interpréter mais pour représenter le réel, est aussi un moyen sûr de rester perméable à l'étrange. On connaît l'admiration que ces imagiers de rêve avaient pour Atget, dont la vision de Paris recelait à leurs yeux une « forêt d'indices ». Mais s'ils sont



André Breton, c. (1930) par Man Ray.

L'INSTITUT DE FRANCE DANS LE MONDE ACTUEL

Les Cinq Académies au service de la culture et de la recherche, un mécénat de tradition aux dimensions du monde moderne, un patrimoine artistique unique en France.

au Musée Jacquemart-André 158, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (8e) tous les jours de 11 h à 18 h, du 6 mai au 20 juillet.

GALERIE LEIF STÅHLE

Cour Delépine 37, rue de Choron 75011 Paris - Tél. 48.07.24.78

OLIVIER DEBRÉ

ENCRE DE CHINE

DU 21 MAI AU 12 JUILLET 1986

GALERIE FELIX VERCEL 9, avenue Matignon - Paris 8e Tél. 42 56 25 19 LE FLOHIC peintures récentes et sculptures 14 mai - 7 juin

Utagé, l'art de vivre au Japon EXPOSITION - ANIMATIONS SUR LES METIERS D'ART TRADITIONNELS DU JAPON Dans le cadre de la saison Tokyo à Paris PALAIS DES CONGRÈS 20 - 28 Mai 1986 - DE 11H A 20H Mardi 20 Mai : à partir de 14h Cérémonie du thé Dégustation de plats traditionnels Jeux - Concours Conférence sur les métiers d'art au Japon et en France Défilé de kimonos Concert de musique traditionnelle japonaise Renseignements : Palais des Congrès Tél. : 47.58.14.58 THEATRE NO Compagnie Noriyoshi Umewaka Mercredi 21 Mai - Jeudi 22 Mai - 20h 30 Auditorium Palais des Congrès Location : 3 FNAC - Palais des Congrès - Tél. : 47.58.14.58

- JEAN DEMÉLIER. Dessins. Galerie Diane-Maître, 11, rue Pastorelle (42-77-04-26). Jusqu'au 28 juin.
CESAR DOMELA. Galerie Jacques-Spiess, 4, avenue de Messine (42-56-06-41). Jusqu'au 15 juillet.
JEAN DUBUFFET. Œuvres 1952-1984. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 mai.
FRANÇOISE DUMAYET. A la fin, un coup. Peintures. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 4 juin.
JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (42-84-28). Jusqu'au 12 juillet.
FRANTA. Peintures, dessins. Galerie Pierre Lecoq, 153, rue Saint-Martin (48-57-81-71). Jusqu'au 20 juin.
FROMENT. Galerie Peinture Franche, 29, rue de Bourgogne (45-01-00-85). Jusqu'au 7 juin.
KARY GERSTNER. Galerie Deubois-Rey, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 31 mai.
CHARLES GIAL-GISCHIA. Œuvres récentes. Galerie Kric-Raymond, 50, rue Mazurine (43-29-32-37). Du 22 mai au 28 juin.
PATRICE GIORDA. Galerie Daniel Tompion, 30, rue Beaubeurg (42-72-14-10). Jusqu'au 4 juin.
HOBST JANSEN. Pastels, aquarelles, dessins. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 22 mai au 21 juin.
GEIZES. Dessins, gouaches, dessins. Galerie Michel Odier, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 31 mai.
JEAN-PAUL HUFFIER. Papiers japonais. Galerie G. 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 31 mai.
HOBST JANSEN. Pastels, aquarelles, dessins. Galerie Berggren et Co, 70, rue de l'Université (43-22-02-12). Jusqu'au 31 mai.
AKI KURODA. Peintures. Galerie Adrien-Masché, 46, rue du Bac (45-43-45-15).
MARIE LAURENCIN. Galerie Daniel Tompion, 26, avenue Matignon (42-66-33). Jusqu'au 21 juin.
ALAIN LEMOSSE. Galerie Bandoon-Léon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 31 mai.
CHRISTIAN LHOPITAL. Galerie Polaris, 25, rue Michel Le Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 29 juin.
MARTINEZ-ALVARADO. Peintures. Espace Delta, 40, rue de Belfort. Jusqu'au 24 mai.
ARMANDO MORALES. Galerie Claude Bernard, 79, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 28 juin.
VERA PAGAVA. Œuvres et pastels. Galerie Daniel, 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 31 mai.
ED PASCHÉ. Galerie Darthea-Spiter, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mai.
CLAUDE PICART. Peintures et dessins 1982-1986. Galerie Pierre-Paris, 76, rue Villèle-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 30 mai.
POMMEREUILLÉ. Peinture indéfinie. Christa Cheneau Galerie, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 31 mai.
ALAIN PONCELET. Peintures. Galerie Teatadanes, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 28 juin.

- REIMPRE. Peintures récentes. Galerie Bellin, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 5 juillet.
ANTOINE REVAÏ. Peintures. Galerie G. 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 mai.
GERARD TRAUQUANDI. Peintures récentes. Galerie Samia-Saouma, 2, impasse de Bourdonnais (42-36-44-58). Jusqu'au 7 juin.
UBAC. Galerie Adrien-Masché, 42, rue du Bac (45-43-45-15).
WOLF. Dessins, peintures. Galerie Jean Peyrolle, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 14 juin.
ZAO WOU KI. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Du 22 au 30 mai.

En région parisienne

- BOULOGNE-BILLANCOURT. La Liberté est née à Boulogne-Billancourt. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Jouille (46-04-82-82). De 10 h à 21 h ; dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 22 juin.
CORBEIL-ESSONNES. Frères structures : Balby, Colinat, Cornilleux, Larrière, Van Lamsweerde. C.A.C. Patisserie-Gabriel-Péti (61-46-99-55). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30 ; dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 2 juin.
COURMAYEUR. Bandes dessinées et les arts plastiques. Centre culturel, 14 bis, square de l'Hotel-de-Ville (43-33-63-52). Jusqu'au 31 mai.
CRETEIL. Germaines Hill. Maison des arts, place Salvador-Allende, 48-49-50. Sauf lundi, de 12 h à 19 h ; dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 juin.
MARLY-LE-ROU. Un regard sur l'art d'aujourd'hui. Musée-projection, parc de Marty à Louvoisennes (39-69-06-26). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.
MEUDON. Graffiti, Brucquesmond, Authoion : sculptures. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Filles (45-34-75-19). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 juin.
MONTROUGE. Salons d'art contemporains/Châtel Soutière. C.C.A. 32, rue Gabriel-Péti (61-46-99-55). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.
Sceaux. Cont. cinquième aux expositions, des collections privées aux collections publiques. Orangerie du château (46-61-06-71). Jusqu'au 22 juin.
VITRY-SUR-SEINE. Lauréats de « Novembre à Vitry » 1985 : Pavant, Wolf. Galerie municipale, 59, avenue Cyprien-Moussier (46-82-83-22). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mer. et sam., de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er juin.

En province

- AMIENS. Alberto Berril. Maison de la culture, place Léon-Goullier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.
ANGERS. Cont. des arts et des lettres d'Angers. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-63). Jusqu'au 15 juin.
Bordeaux. Exposition de la collection David d'Angers. Musée Focq, 32, rue Lescopou (41-88-94-27). Jusqu'au 31 août.
ANTIBES. Anna Eva Bergamas. Musée Picasso, château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 9 juin.
ARLES. Erro. Peintures 1984-1986. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'au 29 juin.
ARRAS. Acquisitions du F.R.A.C. de 1983 à 1985. Centre culturel Nord, 9, rue des Capucins. Du 24 mai au 25 juin.
AVIGNON. Peintures mariales de Viviers de l'Antiquité à nos jours. Musée du Petit Palais. Place du Palais des Papes (90-66-44-58). Jusqu'au 30 juin.
BORDEAUX. Hommage à Bernard. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 25 août - Gilbert et George. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (58-44-16-35). Jusqu'au 7 septembre.
BOURG-EN-BRESSE. Richard Serra. Gravures. La TRAM en Rhône-Alpes. Musée de Bron, 61, boulevard de Bron (74-22-22-31). Jusqu'au 8 juin.
CANNES. Soyez la caméra. Fignation pour un certain cinéma. La Malmison, la Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 22 juin.
CERET. Stéphane Bernier. Peintures. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parreyre (68-87-27-76). Mai-juin.
CHAUNY. L'Amérique au temps de la copulation franco-américaine. Château de Biézacourt. Du 25 mai au 31 octobre.
CHOLET. François Morellet. Œuvres acquises par la ville. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (41-62-21-46). Jusqu'au 29 juin.
FONTEVRAUD. Gérard Goussard. GXXX/Stauros. Abbaye (41-51-79-30). Jusqu'au 9 juin.
GRANVILLE. Collection du F.R.A.C. (Alfred, Debut, Marq, Chevillier...). Musée Richard Ansermet. Du 23 mai au 17 août.
GRENOBLE. Giuseppe Penone. Musée de peinture. Place de Verdun (76-54-09-63). Jusqu'au 9 juin.
LE HAVRE. Farid Belkhaba. Maison de la culture. Espace Oscar Niemeyer (35-21-21-10). Du 23 mai au 29 juin.
MACON. Jacques Villard. Ecole régionale des Beaux-Arts. Cours Maréchal (85-38-09-15). Jusqu'au 5 juillet.
LE MANS. Maurice Loustou. Rétrospective. Abbaye de l'Épau (43-85-05-84). Jusqu'au 22 juin.
MARCOEN-BAREUIL. Art déco.

GILIOI portraits Vernissage jeudi 22 mai à partir de 17 heures 22 mai-21 juin 1986 GALERIE ERVAL 16, RUE DE SEINE, 75008 PARIS (1) 43-84-73-49

L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ACTION ARTISTIQUE et LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES présente TROIS SIÈCLES D'ORFÈVRETERIE HISPANO-AMÉRICAINNE XVII-XIXe siècle avec les Collections du Musée Fernández Blanco, Buenos Aires tous les jours (s! lundi), 11 h à 19 h, du 16 mai au 6 septembre 2, place du Palais-Royal, 75001 PARIS

05.1.11.14.17



ARTS ET SPECTACLES

EXPOSITIONS

Au musée Jacquemart-André

L'Institut de France sort ses richesses

L'Institut de France représente un ensemble d'activités et de biens. Une exposition au musée Jacquemart-André met en vedette le rôle joué par ses cinq académies, présente ses structures, fait l'inventaire de son immense patrimoine.

L'ACADÉMIE française a sans doute estimé que son prestige universel lui suffisait pour se borner à présenter une galerie de portraits dominée par le pape du cardinal de Richelieu, du à Philippe de Champaigne. On retrouve entre autres le portrait de Jean Cocteau par Picasso et son épouse, dessinée par lui-même, ainsi que les épées d'André Chanson par Germaine Richier et de René Huyghe par Zadkine. Et puis trois événements plus récents : le premier fascicule (de A à B) de la neuvième édition de son dictionnaire, en regard de huit précédentes; la donation par le gouvernement canadien de 400 000 dollars pour

créer un Grand Prix de la francophonie; et la maquette du château de Castrics donné à la compagnie par ses propriétaires. L'Académie des inscriptions et belles-lettres sort pour une fois de son excessive discrétion pour rappeler qu'elle exerce sa tutelle sur les écoles françaises d'Athènes et de Rome - et l'Ecole des chartes, - patronne les autres instituts ou écoles d'archéologie dont notre pays a parsémié le monde; et que les plus grands ont siégé dans ses rangs. Les trophées de tant de campagnes de fouilles sont l'une des attractions de l'exposition, la plus passionnante peut-être. Ils ressuscitent ces vestiges auxquels sont associés les noms de leurs inventeurs : André Parrot, découvreur des sites mésopotamiens de Mari et de Tello et des trésors laissés au Louvre, dont il fut également le directeur. Les égyptologues Mariette, Gaston Maspero, un des continuateurs de l'œuvre de Champollion, Pierre Montet et Jacques Vandier, parmi d'autres, sont groupés autour de l'extraordinaire statue en granit d'Isis allaitant Harpocrate. Le nom d'André Dupont-Sommer reste attaché au décryptage des manuscrits de la mer Morte. Celui de Paul Pelliot à



Détail du cinotaphé de Mazarin par Coysevox (1692).

l'exploration des grottes de Dunhuang, en Asie centrale, dont il a ramené les merveilles prêtées par le musée Guimet : manuscrits enluminés, peintures sur soie, sculptures. Plus près de nous, Alfred Foucher, à qui l'on doit par exemple cet étonnant manuscrit du Mahabharata, épopée sanscrite de deux mille vers. Sous la direction d'Emile Mâle, le

grand médiéviste, sont présentés en raops serrés toute une légion de miniatures et de manuscrits à peintures. Les Heures de Savoie (atelier de Jean Pucelle), les Heures du maréchal de Boucicaut, un Livre d'heures à l'usage de Paris enluminé par le même artiste, ainsi que le Roman de la rose dans un manuscrit du quatorzième siècle.

Parmi les inépuables illustrés de gravures colorées à la main, la Cosmographie de Ptolémée, la Nature et diversité des poisons de Pierre Belon... On a extrait de la bibliothèque de l'Institut, riche de 1 500 000 volumes, une vie de la Vierge Marie, une Passion du Christ et une Apocalypse illustrées par des bois de Dürer, le Songe de Poliphile, la première édition française du traité d'architecture de Vitruve. Les Très Riches Heures du duc de Berry, des frères Limbour, les plus célèbres du monde, ne peuvent quitter le château de Chantilly; on peut en voir des fac-similés d'une fidélité absolue, prouesse de la technique suisse.

L'Académie des sciences a choisi, elle aussi, le spectaculaire. Photographies d'hier et d'aujourd'hui : mesures de la Terre, anciennes et futuristes; aérostation du passé - nacelle du ballon de Charles et Robert

(1783) - et du présent - les ballons stratosphériques et Véga, l'aérostation en tissu fluoré qui e pu frôler l'atmosphère de Vénus.

L'Académie des beaux-arts présente les œuvres de ses peintres, sculpteurs, graveurs et architectes, toutes tendances confondues. De la tradition à l'abstraction, de Jean Carton à Nicolas Schöffer et à Etienne Martin, de Georges Rohner à Hens Hartung. Les compositions de ses musiciens seront exécutées au cours de trois concerts. Et elle a réservé une pléiade de choix aux jeunes lauréats de ses prix Paul-Louis Weiler, Pierre David-Weil, Florence Gould - Richard Boutin, François Cacheux, Luc Gauthier, Jeanne Corbelier, Jean-Marcel Bertrand et Donatelle Théze. - ainsi qu'à la rétrospective des dix derniers grands prix d'architecture.

Ici plus qu'ailleurs en effet, le mécénat dont on parle tant fait partie intégrante des activités de l'Institut. Ces quelque neuf cents legs et donations souscrits en sa faveur en font l'une des plus anciennes fondations d'utilité publique. L'Académie des sciences morales et politiques s'apprête d'ailleurs à décerner sous la Coupole son grand prix, récemment créé. Pour contredire sa réputation de sécheresse et d'austérité, l'Académie a décidé d'établir son jeu. La multitude des documents exposés justifie amplement le dynamisme et la vivacité de ses membres - philosophes, juristes, économistes, scientifiques, historiens ou géographes - et son rayonnement international.

JEAN-MARIE DUNOYER.

\* Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, tous les jours, jusqu'au 20 juillet.

De la Madeleine au Marais

Les habits neufs de M. Cognacq

Ernest-Cognacq encourageait non seulement les familles nombreuses mais aussi les arts. La musée qui porte son nom et celui de sa femme - Cognacq-Jay - va déménager.



François Boucher, Sirène appuyée sur un dauphin. Dessin aux trois crayons.

Boulevard des Capucines, à l'angle de la rue Daunou, on restructure un pâté de maisons à grands coups de marteau pneumatique. Des bureaux vont remplacer la vieille Samaritaine de luxe, l'enfant chéri d'Ernest Cognacq. Et la musée attendant qui porta le nom du célèbre calicot va devoir déménager. Ce n'est sans doute pas une mauvaise affaire pour la Ville de Paris, qui va pouvoir vendre un immeuble convoité par les promoteurs. Une chance pour les collections, qui vont trouver un cadre plus digne d'elles. Et l'occasion de restaurer enfin le bâtiment qui ve la accueille: l'hôtel de Donon, rue Elzévir, dans le Marais, à côté du Centre culturel suédois.

C'est aujourd'hui une question. La partie qui donne sur la cour a été élevée à la fin du seizième siècle par Pierre de Donon, un magistrat, beau-frère de Marion de Lorme. Celle qui s'ouvre sur la rue, plus tardive, date du dix-huitième siècle. Toutes les deux sont dans un état lamentable. Des poutres en bois et un échafaudage métallique les soutiennent à se tenir debout. Les fenêtres et les portes sont brisées ou inexistantes. Les gouttières crevées laissent couler la pluie le long des murs. L'humidité rongea la pierre, verdit par plaques. Quant à l'intérieur, il est à reprendre de la cave au grenier. Mais les miracles existent dans le domaine de l'architecture: un peu plus loin, rue des Francs-Bourgeois, l'hôtel d'Albert, tout eueil lépreux, est en train de retrouver sa physionomie première.

D'ici deux ans, le nouveau musée Cognacq-Jay ouvrira ses portes. Il bénéficiera d'une situation géographique enviable: à égale distance du musée Picasso et de Carnavalet. Les visiteurs y seront sans doute plus nombreux

que boulevard des Capucines. Actuellement, un peu plus de deux mille personnes franchissent le seuil de l'immeuble banal où Ernest Cognacq avait rassemblé ses collections qui, toutes, évoquent le dix-huitième siècle. A sa mort, à quatre-vingt-dix ans passés, en 1928, il les légua à la Ville de Paris. Ce Charentais, troisième et dernier enfant d'une famille ruinée, mena très jeune à Paris pour se lancer dans le commerce. La légende veut qu'il ait commencé sa carrière en vendant de la pacotille dans un parapluie rouge, sur le Pont-Neuf, avant de devenir parisienne. Immensément riche, l'un des rois de la nouveauté à Paris. Fasciné par l'enfance, il n'eure pas d'héritier direct. Il repoussa son affection frustrée sur son neveu, Gabriel Cognacq, lui-même collectionneur avisé, qui le conseillera dans ses achats. Avertis, on a beaucoup reproché à Ernest Cognacq de ne pas l'être et d'acheter à tort et à travers. Son ami Edouard Jonas, un antiquaire, lui aurait même refilé un certain nombre de pièces douteuses. Pourtant, le créateur de la

Samaritaine n'était ni l'analphabète qu'on e bien voulu présenter ni le parvenu sensible à la seule esthétique des voitures automobiles. Certes la mode du dix-huitième siècle, lancée par les frères Goncourt, battait son plein à l'époque où il a commencé à réunir ses collections. Et sa vision de comarquant un peu égoïste (il refusait obstinément de dépasser la somme qu'il s'était fixée) lui e fait retarder un certain nombre d'affaires. Lors de la dispersion de la succession de la princesse Mathilde en 1905, il s'est fait souffler plusieurs pièces par le courtier Jacques Doucet. Cependant il n'a pas passé trente ans de sa vie à rassembler tant d'objets sous prétexte qu'ils étaient nécessaires à son standing, mais plutôt parce qu'ils évoquaient un mode de vie qui lui semblait proche: celui d'un bourgeois éclairé du dix-huitième siècle. Aux compositions historiques ou mythologiques il préféra les scènes de genre et les portraits. Lépicier, Mellat, Dubucourt, Lavreole, les petits maîtres de l'Ancien Régime finissant, sont nombreux chez lui, ainsi que des toiles de peintres plus importants mais dont l'attribution est incertaine. A côté de cela, on trouve, boulevard des Capucines, des chefs-d'œuvre incontestables. Des pastels de Quentin de La Tour - un autoportrait et une splendide effigie de la présidente

des Rieux, - aujourd'hui décrochés à cause des trépidations dues aux travaux. Quatre toiles de Boucher, dont un émuant portrait de sa fille. Une « Perrette » de Fragonard pleure sur son pot brisé, dans un impressionnant dégradé de rouge éclairé de blanc. Des tableaux d'enfants, de Greuze, qui valent mieux que ce qu'en a dit Paul-Jean Toulet: « Ce jour-là, Fragonard n'eut pas la main heureuse. Il fit un Greuze. » Une belle nature morte de Chardin; un important portefeuille de dessins, parmi lesquels une dizaine d'œuvres de Watteau. Et, comme la baroque est intentionnel, il e également acquis des italiens (Tiepolo, Canaletto) et quelques anglais, hommage à l'Entente cordiale. Seul un Rembrandt de jeunesse échappe à cette atmosphère.

Toutes les toiles suggèrent l'esprit de salon et l'urbanité. D'autant qu'elles sont environnées de meubles, de statues et de bibelots de la même époque et que les cimaises sont d'euhémiques boiseries du dix-huitième, de la Régence au néo-classicisme. Ce sont elles qui posent l'unique problème causé par le transfert du musée vers la Madeleine. La hauteur des salons du boulevard des Capucines n'excède pas 2,80 mètres. Celle de l'hôtel de Donon dépasse les 4 mètres. Il faudra trouver un moyen de les ajuster à leur nouvelle demeure sans les défigurer. « Certaines ont déjà été remaniées par Ernest Cognacq, précise le conservateur du musée, M. de la Veissière, inquiet qu'on les oublie dans le déménagement. On pourra donc s'arranger. Mais leur présence est indispensable au décor. Ce sont elles qui rythment l'ambiance des pièces. Elles donnent ce cachet intime voulu par le créateur du musée. A l'hôtel de Donon, nous pourrions aller vers plus d'authenticité, supprimer les mélanges de styles qui étaient courants au début du siècle, rapprocher les différents types de collections, mais nous devons respecter l'idée qui a généré cet ensemble: recréer le raffinement d'un intérieur bourgeois du dix-huitième siècle. »

EMMANUEL DE ROUX. \* Musée Cognacq-Jay, 25, boulevard des Capucines, 75002 Paris.

V.D. : GAUMONT CHAMPS ÉLYSÉES • GAUMONT PUBLICS • GAUMONT OPÉRA GAUMONT PARNASSE • 14 JUILLET ODÉON • HAUTEVILLE PATHÉ STUDIO ST-GERMAIN • GAUMONT HALLES • CINÉ BEAUBOURG LES HALLES • LA PAGODE MATHÉAZ • MAILLOT • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • P.L.M. ST-JACQUES V.F. : PARAMOUNT OPÉRA • GAUMONT RICHELIEU • MONT-PARNASSE PATHÉ CLUCKY PATHÉ • GAUMONT SUD • GAUMONT CONVENTION • FAUVETTE • NATION

HANNAH ET SES SOEURS



CANNES 1986 - HORS COMPÉTITION

WOODY ALLEN MICHAEL CAINE MIA FARROW CARRIE FISHER BARBARA HERSHEY LLOYD NOLAN MAUREEN O'SULLIVAN DANIEL STERN MAX VON SYDOW DIANNE WUEST

Les Producteurs JACK ROLLINS et CHARLES H. JOFFE. Editeur SUSAN E. MORSE. Directeur de la Photographie CARLO DI PALMA. Musique de Charles H. JOFFE. Montage ROBERT GREENGLASS. Montage des Images JACK ROLLINS et CHARLES H. JOFFE. Réalisateur WOODY ALLEN. Distributeur par DeLuxe. Distributeur aux États-Unis Century Fox France.

V.F. : GAUMONT OUEST • EVRY Gaumont • CRÉTEIL Artel • ASNIÈRES Tricycle PARYL 2 • VILLET 2 • THIAIS Belle Étoile Pathé • ST-GERMAIN CIL V.D. : ENGHEN Prompts • VERSAILLES Reunies

051.011147



# Le Monde EDUCATION

## Les universités au microscope

L'IDÉE d'évaluer les universités vient de faire une entrée remarquée en France avec la création du comité national présidé par M. Laurent Schwartz. Idée audacieuse dans notre pays, car elle supposait d'une part que les universités pouvaient être jugées, d'autre part que ce jugement pouvait être assuré par une instance extérieure à l'administration (1).

Dans les pays anglo-saxons, où les universités jouissent d'une large autonomie, l'évaluation est pratiquée depuis longtemps, soit par l'intermédiaire de commissions nationales, comme en Grande-Bretagne, soit à la suite d'initiatives privées, comme aux Etats-Unis. Mais le développement de l'enseignement supérieur, son coût et la crise financière qui le frappe, la pression des usagers et des bailleurs de fonds conduisent les pays développés à s'interroger sur l'amélioration des procédures pouvant aider le système à se rénover et ses « clients » à en faire le meilleur usage. C'est pourquoi l'OCDE a réuni un colloque à Paris, du 12 au 14 mai, sur « le rôle de l'évaluation dans la gestion des établissements d'enseignement supérieur ».

Cette réunion a fait apparaître la difficulté qu'il y a à trouver des outils à la fois efficaces, admis par tous et généralisables. Que faut-il évaluer ? Comment ? Par qui et pour qui ? Avec quels objectifs ? Les Américains, qui ont une longue expérience de la question, n'ont pas été les derniers à en montrer les limites et les difficultés.

### Mesurer la « valeur ajoutée »

Dans un pays où les universités ont poussé comme champignons après la pluie, il fallait bien des guides pour permettre aux étudiants de s'y retrouver. Ils se sont donc multipliés, fournissant en vrac aux candidats les renseignements les plus variés - et les plus futiles. Le succès de ces modes d'emploi vendus dans le commerce, et à la validité souvent douteuse, montrait leur utilité mais aussi la nécessité d'établir des critères plus « scientifiques ». C'est ce que se sont efforcés de faire diverses institutions comme l'Académie des sciences ou le National Center for Higher Education Management Systems (NCHEMS) (2).

Selon M. Miller, professeur à l'université de l'Ohio, l'accueil mis sur ces travaux s'explique à la fois par les restrictions budgétaires, qui obligent les établissements à se préoccuper davantage de leur productivité, et par l'intérêt suscité aux Etats-Unis par le débat sur la « qualité de l'enseignement ». L'évaluation est en effet perçue par les universités comme un instrument à usage interne, devant leur permettre d'améliorer leurs enseignements et de formuler une opinion générale reçue par les étudiants.

Dans tous les pays développés se pose la question de l'évaluation des universités. Un colloque de l'OCDE a tenté de faire le point des méthodes utilisées et des difficultés rencontrées.

Des professeurs de l'université du Tennessee, à Knoxville, ont expliqué comment des sondages étaient régulièrement effectués auprès des étudiants pour connaître leurs opinions sur le qualité des cours et des services mis à leur disposition (documentation, orientation, placement...). L'idée qui sous-tend cette démarche est que la formation ne se limite pas à l'acquisition de savoirs et de diplômes, mais doit porter sur l'ensemble de la construction de la personnalité (« aptitude à vivre en société, à exercer un art, à utiliser ses connaissances, à s'exprimer, à résoudre les problèmes et à reconnaître les valeurs morales »).

Ces enquêtes systématiques doivent aider les enseignants à mieux formuler et harmoniser

pas à récompenser les départements les plus performants ou faisant des efforts pour améliorer leurs résultats.

Le professeur Hibbert a donné un autre exemple de la politique d'évaluation avec le Council for National Academy Awards (CNAA), fondé en 1964 en Grande-Bretagne pour autoriser les écoles polytechniques (établissements créés pour faire face à l'accroissement des effectifs) à délivrer des diplômes universitaires.

Fonctionnant au départ comme une instance d'inspection, ce conseil tenta de faire évaluer ses liens avec les établissements, pour donner à ces derniers davantage d'autonomie. Des propositions en ce sens ont été faites dans le

rapport Lindop, remis au gouvernement en 1985 mais qui demeure sans suite.

Mais des représentants de l'école polytechnique de Sheffield ont dit combien le Conseil, après avoir joué un rôle positif, a été pris au piège de la bureaucratie et n'est pas parvenu à transformer son rôle de tutelle en une relation d'aide et de conseil. « On a eu l'impression que le CNAA cessait peu à peu d'être un organisme destiné à améliorer la qualité de l'enseignement pour devenir une administration de tutelle qui freine plus qu'elle n'encourage les innovations et les réformes ».

L'école de Sheffield attend du Conseil des comparaisons nationales et internationales, des informations sur les méthodes pédagogiques et sur les indicateurs économiques, plutôt qu'un contrôle tatillon de ses cours et de ses programmes.

Ce problème des relations entre l'évaluation et l'évalué, le dedans et le dehors, a été bien mis en évidence par les représentants de l'Université libre d'Amsterdam, pour qui l'amélioration de l'enseignement ne peut venir que de l'institution elle-même - notamment de ses professeurs - et non d'une intervention administrative extérieure.

Opposant la « méthode psychologique » - qui s'appuie sur les motivations des enseignants - et la « méthode administrative », qui fixe des normes générales sur le financement ou le statut des personnels, l'Université libre d'Amsterdam a tenté une formule de empruntis canalistoit à demander à l'institution de se fixer à elle-même un certain nombre d'objectifs (taux de réussite aux examens, définition des épreuves, qualité des enseignements). Au sein de chaque faculté, une commission est chargée de vérifier si les objectifs sont atteints, d'enquêter et de lancer des « avertissements » s'ils ne le sont pas.

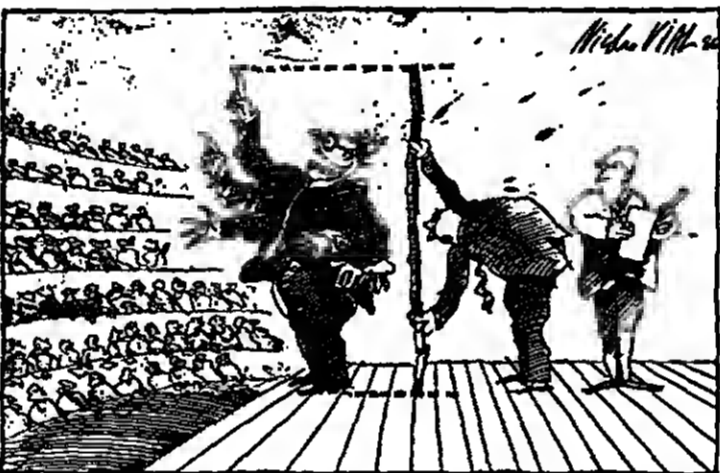
Pour les Néerlandais, seule une procédure au niveau de l'établissement peut avoir une certaine efficacité, car elle aura fait l'objet d'une concertation parmi les professeurs et pourra être acceptée par tous.

### Traditions nationales

Ce n'est pas en Amérique, conseil britannique, autogestion hollandaise... on retrouve évidemment dans chacune de ces expériences les traditions et les valeurs nationales.

Façonné par des siècles de centralisation, la France explore une voie nouvelle qui tente de concilier l'autonomie et le contrôle national. Cette démarche a visiblement laissé les visiteurs étrangers sceptiques ou rêveurs. Comment une commission nationale peut-elle émettre des recommandations ? Comment des universitaires peuvent-ils devenir les juges de leurs collègues ? N'est-ce pas contradictoire avec l'idée même d'autonomie ? a demandé le représentant néerlandais. Et, à l'inverse, observe un Américain, comment les gouvernements accepteraient-ils d'assumer le coût considérable de l'enseignement supérieur sans exercer un contrôle de plus en plus grand sur les universités ? L'autonomie universitaire n'est-elle pas une illusion à l'usage des seuls professeurs ?

La difficulté est bien dans le fait que l'évaluation répond à des fonctions multiples. Elle doit aider les étudiants à choisir un établissement, les gouvernements à éclairer leurs décisions, les universitaires à s'adapter et à se réformer. « Le problème est de trouver un nouveau mode de relation entre les universités et les gouvernements. Y a-t-il un bon modèle quelque part ? Si non, il reste à inventer », a conclu un participant. Mais un bon modèle ne suffit pas. Elle doit aussi servir à éclairer les décisions, les universitaires à s'adapter et à se réformer. « Le problème est de trouver un nouveau mode de relation entre les universités et les gouvernements. Y a-t-il un bon modèle quelque part ? Si non, il reste à inventer », a conclu un participant. Mais un bon modèle ne suffit pas. Elle doit aussi servir à éclairer les décisions, les universitaires à s'adapter et à se réformer. « Le problème est de trouver un nouveau mode de relation entre les universités et les gouvernements. Y a-t-il un bon modèle quelque part ? Si non, il reste à inventer », a conclu un participant.



### Le jugement de Pau

PRÉSENTANT, en avant-première au colloque, le rapport du Comité national d'évaluation sur l'université de Pau et des pays de l'Adour, M. Jean-Louis Quermone a indiqué que le rôle du comité avait été d'aider ses responsables « à expliciter leur volonté implicite de politique universitaire ». Celle-ci a consisté à faire le choix de la qualité et d'une certaine spécialisation plutôt que de chercher à couvrir tout le champ des disciplines.

Renoncer à la fuite en avant de l'expansion à tout prix. Mettra l'accent sur les formations et les centres de recherche déjà bien installés et ayant atteint un niveau scientifique reconnu (droit, géographie, physiques, chimie, géologie...). Répondre prioritairement aux besoins de

la région qui a largement contribué au financement de l'université. Renforcer les formations pluridisciplinaires... Telles sont quelques-unes des recommandations que « les collègues » de l'université ont faites à « leurs collègues » de l'université.

« Notre seul but, a conclu J.-L. Quermone, est de tendre aux universités le miroir qui leur permettra de mieux s'évaluer. A Pau, qui est une jeune université, il nous est semblé que notre étude devait porter d'abord sur les problèmes de structure et de politique générale. Dans telle autre université (Louis-Pasteur de Strasbourg, par exemple), elle pourra avoir d'autres cibles. L'évaluation doit savoir s'adapter à la situation et aux problèmes de chaque établissement. »

Handwritten text in a box at the top right of the page.

### PARIS

## Une maison pour les chercheurs

La Maison des sciences de l'homme veut construire un centre pour loger les chercheurs étrangers. Il lui manque encore quelques millions.

PARIS reçoit de nombreux chercheurs étrangers, mais a souvent du mal à les loger. Les universités qui souhaitent inviter d'éminents collègues savent que la plus difficile est de leur trouver des chambres et des bureaux pour les accueillir commodément.

C'est pourquoi la Maison des sciences de l'homme - dont l'activité consiste, pour l'essentiel, à permettre à des savants du monde entier de se rencontrer et de travailler ensemble - a accepté avec joie la proposition du recteur de l'académie, M<sup>me</sup> Hélène Ahrweiler, de lui faire cadeau d'un groupe d'immeubles, en plein centre du quartier Latin, 16 à 20, rue Suger, pour en faire une « Maison des chercheurs ».

Geste généreux, mais qui comportait toutefois un revers : les immeubles en question, à moitié en ruine et « squattés » par des clochards, demandaient, en effet, à être démolis et entièrement reconstruits. Coût total de l'opération : 24 millions de francs. Le ministère de la recherche ayant accordé une subvention permettant de procéder à la démolition (1,5 million), il restait à trouver celle correspondant à la reconstruction.

L'entreprise étant destinée aux visiteurs étrangers, l'administrateur de la MSH, M. Clemens Heller, trouva normal de chercher l'argent hors des frontières. Avec succès, puisque la Fondation Volkswagen lui fit don de 11 millions de francs et le gouvernement norvégien de 1 million. S'ajoutant à cela des dons de la Ville de Paris (500 000 F) et de M<sup>me</sup> Schilumberger (500 000 F).

Reste à trouver 7 à 8 millions pour boucler l'opération. Les emprunts alourdiraient le budget d'exploitation et obligerait à fixer le prix des chambres à un tarif jugé excessif (il est prévu actuellement à 160 F). C'est pourquoi la MSH ne désespère pas de trouver d'autres généreux donateurs qui lui permet-

traient de mener à bien l'opération, dans des conditions intéressantes, travaux devant de toute façon commencer le 1<sup>er</sup> juillet.

Ce projet est autant plus intéressant que la Maison des sciences de l'homme joue un rôle important de la circulation des hommes des idées et dans le rayonnement intellectuel de Paris. Créée par Fernand Braudel au début des années 60, cette institution originale a essentiellement pour fonction de met des instruments de travail et disposition des chercheurs pour qu'ils puissent se rencontrer et travailler ensemble (bibliothèque, moyens informatiques, documentation, organisation de colloques, de séminaires ou de conférences).

Disposant d'un réseau considérable de relais, ses intérêts s'étendent à tous les domaines des sciences sociales - y compris les plus pointus - et à tous les continents, ses relations sont particulièrement importantes avec les pays avec lesquels les échanges sont restés insuffisants, mais l'Allemagne, les pays d'Est, l'Inde, la Chine ou le Brésil.

Dans ses locaux de verre et d'acier du boulevard Raspail, la Maison des sciences de l'homme met à disposition des chercheurs un ensemble de services spécialisés (bibliothèque, services de reprographie, de publication) abrite un certain nombre de travaux de recherche du CNRS de l'École des hautes études en sciences sociales ou d'universités. Pour ses responsables la construction de la Maison de la rue Suger permettra de donner à ces échanges intellectuels la dimension conviviale et personnelle, sans laquelle il est peu de communication véritable.

F.G.

• Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

## LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir assistant-réalisateur scripte monteur-monteuse

Cours directs (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années)  
Cours par correspondance (1<sup>re</sup> année (théorie seulement))  
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris  
Tél. (1) 48.74.65.94  
Documentation M sur demande

## UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

10 DEA - 20 DESS - 1 D SUP

Des 3<sup>e</sup> cycles recherchés dans 5 grands domaines des organisations publiques et privées.

Gestion, Economie, Informatique  
Droits, Sciences Sociales et Politiques

PREINSCRIPTION OBLIGATOIRE  
du 26 mai au 20 juin

Place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Paris 1016  
Bureau D 407, 4<sup>e</sup> étage, tél. : 45-05-14-10, poste 4003/272

(Publicité) **ESSEC**

L'ESSEC offre en octobre 1986  
**MASTÈRE SPÉCIALISÉ (M.S.)  
EN CONCEPTION ET GESTION  
DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE DÉCISION**

Ce programme d'un an forme au métier de concepteur de systèmes d'information et aux postes de responsabilité de l'informatique et de l'organisation. Il comprend des enseignements et technologies et ingénierie informatiques, méthodes de conception de systèmes, outils statistiques et mathématiques d'aide à la décision, applications aux domaines fonctionnels du management, et méthodes de communication interpersonnelle.

Les enseignants sont des professeurs du Groupe ESSEC, des professeurs d'universités et grandes écoles et des experts reconnus en informatique et organisation. Les étudiants auront à suivre un programme individuel complétant leurs études antérieures.

Les candidats doivent avoir un diplôme de grandes écoles (scientifiques ou de gestion) ou une formation universitaire équivalente.

Renseignements : M<sup>me</sup> DAUER - Groupe ESSEC  
BP105, 95021 CERGI - Tél. : 30-38-38-00  
**ESSEC - Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé**

# MÈRES



es bien !



## Tout en douceurs

**FÊTE DE MÈRES** - et des grand-mères, ces mamans double titre ! - occasion de beaux, certes, mais aussi et surtout occasion de petites et jolies pâtisseries, de douceurs comme on disait autrefois. Rue au prix d'une légende d'épave au régime : « Elle aime tant grand-maman ! »

Le pâtisier, le confiseur, sont là, tentés. Mais attention ! Sachez décrire la pâtisserie qui « effiche » toute sa pâtisserie est pur bonheur, et après essais ici et là, c'est celui qui n'abuse point du sucre : ce sucre qui, comme la liqueur d'Europe, peut se révéler la fleur et la pire des choses... gourmandes !

Aussi belle sucre est là, dans les fruits d'été de Provence, et dans les dattes. Pour les fruits confits, un adresse : Henri Auer (de père en fils depuis 1828) qui, de Nice (rue Saint-François-de-Paula, 7 : 85-77-98), expédie dans le monde entier.

Et sachant, depuis Grimod de la Reynière et Bazac, confitures s'apprécient ! De père en fils également artisanalement, les Tardieu préparent (car le mot fabrique ne vient pas ici !), des confitures, jellies, sucrées, en gelée), depuis de saison (et pour les soirs et soufflés de remarquables de fruits avec la recette pour les utiliser (18, rue Vignon (9<sup>e</sup> arr.) : 47-42-26-99).

Sucre et dans le miel (mais préalablement digéré par les abeilles et particulièrement digeste et fraisant).

Il existe nombreux miels, français et étrangers, de plaines et de montagnes, des sapins des Vosges et à fleurs provençales, de châtaignes comme d'acacia. Ce dernier jours liquide (et, à ce propos, voilà un joli cadeau à faire une maman gourmande de miel : le vaseur ! Ce pot, coiffé d'une sorte de bec à tige et de miel, coupant net le fil de miel lide, est propre, éco-

nomique et décoratif. En vente un peu partout et chez son créateur : M. Daniel Villeneuve, Relais du Miel, à Montargis. Tél. : 85-31-52).

Bons miels à Paris : Maison du miel (24, rue Vignon (9<sup>e</sup> arr.), Tél. : 47-42-26-70) et Aux Miels de France (71, rue du Rocher (8<sup>e</sup> arr.), Tél. : 45-22-23-13) entre autres.

Ces confitures, de miel, accompagnent si bien une belle brioche bien dodue, odorante (pas trop sucrée, elle !). Où encore un kouglou succulent comme ceux, inégalables, de La Cigogne (61, rue de l'Arcade (8<sup>e</sup> arr.). Tél. : 43-87-39-16).

### Du chocolat mais du meilleur

Il y a aussi les chocolats. Ah ! les chocolats, quel plaisir de voir les yeux illuminés d'une maman gâteau, à son tour gâtée par une jolie boîte arrabannée ! Mais là encore il doit s'agir du meilleur, de fèves de bonne provenance, d'un mélange soigneusement grillé, de bonbons enfin qui ne soient point que sucre (le sucre, ce bon moyen de camoufler un cacao médiocre !). Bien sûr, les amateurs savent que les meilleurs chocolats du monde on les doit commander à Bernachon (42, cours Roosevelt à Lyon. Tél. : 52-20-92). Ils savent aussi les mérites de quelques bonnes maisons d'un peu partout (je songe, par exemple, au vieux monsieur Arosteguy (cinq mille articles des cinq continents) avenue Victor-Hugo, à Biarritz. Tél. : 24-00-52), et, à Paris, vont demander à Christian Constant son chocolat amer (bitter, bitter plus, extra bitter) (26, rue du Bac, 7<sup>e</sup> arr.). Tél. : 42-86-53-53).

### À petits verres

Mes bonnes grand-mères, aux jours de fête, proposaient souvent : « Un petit verre d'arque-

buse, ça fait du bien ! ». Les liqueurs, un peu délaissées de nos jours (les temps difficiles exigent des eaux-de-vie fortes !), les liqueurs de « grand-maman » sont même oubliées, et ce n'est qu'à travers Bazac que l'on retrouve celle de Madame Amphoux, qui fut la Marie Brizard de son temps.

On distingue trois sortes de liqueurs, nées de l'art distillatoire des moines et depuis le florissant Savonarola, au XV<sup>e</sup> siècle.

1) Les liqueurs de fruits qui sont macération (de fruits où écorces) suivie d'une distillation. La première liqueur de fruits industrielle est née en Hollande. Ce fut le curaçao (à l'orange) qu'Alexandre Dumas baptisa de un amer charmant, et qui à aujourd'hui de nombreux descendants. Suivait le marasquin de Venise (aux cerises, plus exactement aux griottes). Une vieille liqueur parisienne fut le Noyau de Poissy. Il faut leur ajouter les crèmes : de cassis, de framboises, et, selon les étiquettes d'autrefois, la crème de noyaux, la crème de roses, la crème de pucelle (!).

2) Les liqueurs de plantes. Descendant en droite ligne de la mystérieuse alchimie, leurs formules initiales sont restées enfermées dans les couvents : ainsi ne requirait la Chartroussa, la Bénédicte. Plus récente, la verveine d'Auvergne et l'izarra du Pays basque.

3) Les liqueurs de graines, dont le modèle est l'anisette (la première anisette, à partir de la badiane orientale ramené en Hollande par la marine à voile), mais surtout les crèmes, de café, de cacao, etc.

Mais où sont - les collectionneurs seuls les connaissent - les étiquettes d'autrefois : l'Eau de Consolation, la Liqueur de Sébastopol, le Nectar de la Merine, la Crème du Poète, l'Élixir Garibaldi, le Petit Lait d'Henry IV ?

Ces liqueurs ne vieillissent ni ne s'altèrent (du moins si l'on tient la

bouteille droite et bien bouchée, dans une pièce pas trop chauffée). Le « millésime » n'importe point, donc. Mais il me vient à l'esprit que l'on peut offrir aussi, aux dames, des eaux-de-vie (comme on dit en Bourgogne, cela pour leur faire du bien si leur mari en boit !). Et alors comment ne pas penser à la collection étonnante du Verger de la Madeleine (4, bd Malesherbes, 8<sup>e</sup> arr.). Tél. : 42-65-51, où vous trouverez toujours une bouteille millésimée de l'année de naissance que vous avez à fêter.

### En direct du pays

Chez ledit Verger vous trouverez aussi les fameuses et rares confitures de Sar-le-Duc, aux groseilles épinées à la main. Et cela me fait songer à un autre beau cadeau gourmand pour la fête des mères : si vous habitez la province, si vous êtes en voyage ici où là, envoyez-lui une carte postale gourmande, je veux dire un petit paquet de spécialités du pays. Des macarons de Remiremont aux biscuits de Reims, des bûchettes de Langres aux sottises de Valenciennes, des sucres d'orge de Moret aux chiques de Caen, des pralines de Montargis aux nèges de nevers et aux palets d'or de Moulins, des croquets d'Isoudun aux duchesses d'Angoulême, des croquignoles de Navarre aux gimbettes d'Albi, des anguries de Belley aux berlingots de Carpentras et aux marons de Collobrières, sans oublier les pistoles de Digna, les forestines de Bourges, j'en oublie. Mais les mamans, elles, n'oublieront pas ces souvenirs qui se dégustent.

Vous trouverez beaucoup de ces douceurs provinciales aux Spécialités de France (44, avenue Montaigne, 8<sup>e</sup> arr.). Tél. : 47-20-99-53).

COURTINE.

## Sur tous les thèmes

**P**OUR tout de marier des goûts différents à des budgets néanmoins différents, voici un kaléidoscope d'idées de cadeaux à tous prix.

• L'heure du fondée en 83, la Compagnie anglaise des thés (11, rue de Ponthieu) a gardés murs tendus de tartan rouge des casiers de boiserie où sont rangées les grosses boîtes de thés vendus en vrac. Plus de cent variétés sont proposées (Ceylan, thé vert ou parfumé), en mélange « maison », à 18 cent grammes. On peut offrir thés dans des boîtes de la taille, joliment décorées, à partir de 75 F les trois petites boîtes.

Depuis 854, la maison Mariage Fins importe et vend du thé. Son magasin du Marais (30, rue du Burg-Tibourg), meublé des complis de jadis, a tout un mur tapé de boîtes contenant deux ou cinquante variétés de thés. Les mariages Mariage vont des plus classiques aux sublimement parfumés, de 16 F à 30 F les cent grammes.

• Le décor de table Pour combler un couvert de réception ou pour les repas quotidiens, les accessoires de table sont des cadeaux utiles toujours appréciés.

Une salière en porcelaine en verre, cubique ou sphérique, à bouchon noir jaune (15 F), un porte-serviettes en plastique transparent orné d'une fleur en tissu (15 F) ou en métal émaillé blanc à décor de fruits ou de fleurs (15 F les six) ou d'autres en verre, terminés d'un côté par un mini-soliflore et de l'autre par un bougeoir, 195 F les six avec bagues-bouttes de couleur. Un pain Plexiglas givré à craquelure, allant au lave-vaisselle, la forme d'une coquille, 7 F (Bonnette, 16, rue Sédine).

• La Boîte scandinave, tout ce qu'il faut pour assaisonner et servir la table : un moulin en plastique transparent contenant des herbes aromatiques (58 F), des couverts de ligne contemporaine en acier inoxydable (92 F) ou alliage mat au brillant, 215 F, un buisson-vinaigrier en verre dans une monture en métal avec une large poignée au sommet, 21 F.

Choisis dans la boutique du décorateur David Hicks (12, rue de Tournon), des objets pour dresser une table raffinée. Un cendrier individuel en porcelaine chinoise de ton rose (50 F), une grande assiette en porcelaine à décor « arbre de vie » (100 F), un set de table et une serviette en tissu à motifs géométriques, de tons accoutumés, 130 F. Pour au centre de table fleur, quatre récipients cylindriques en verre sont posés sur un support hexagonal en bois, à deux étages 450 F.

• Les bijoux Bulgari réplie en épingle de nourrice géante un fil d'or, 3 300 F. De nouvelles montres à quartz étanches en acier s'offrent sur un bracelet de peau de requin, 5 500 F, en deux tailles (27, avenue Montaigne).

Jean Dinh Van monte en bracelet de petites nattes tressées brésiliennes, gris-gris multicolores à fermoir de menottes argent, une chaîne de bronze doré ou en argent massif s'enfile sur un laçot de cuir, de 350 F à 700 F. Une médaille d'argent permet de faire graver son rhéus sanguin, 990 F (9, rue de la Paix).

Ilias Lalaounis pose un signe du zodiaque en relief sur une médaille en or, 1 400 F, les motifs seuls en or et argent, à partir de 600 F, sont à monter sur une chaîne ras-du-cou, comme les médaillons en solidarité. Les bagues bambou appellent le bronze, 1 300 F, comme le noeud d'Héracle ou le symbole de l'amour éternel (364, rue Saint-Honoré).

Chez Fred, parmi les montres à quartz, « Phase de lune » comporte un deuxième module rythmant son passage dans un ciel étoilé sur cadran blanc à chiffres romains en relief, 1 800 F, en acier à lunette plaqué or, sur bracelet de cuir bleu nuit (6, rue royale).

Técia monte en pendentifs pour chaînes ras du cou des perles baroques en forme de cœur, 2 950 F, nu de poire, 4 900 F. Une broche baguette Arts Déco comporte deux brillants et l'épingle de nourrice en or ou en petite poire, 2 500 F (2, rue de la Paix).

Hublot habille d'un bracelet en caoutchouc naturel ses montres étanches à 50 mètres dont la lunette de boîtier comporte un

système de vis d'une haute technicité. Elles existent en acier, acier et or ou tout or, à partir de 6 500 F.

Christian Dior offre des boutons d'épingle en perles bombées à partir de 205 F, des pavages de strass et de gros triangles godronnés, 900 F environ. Les gants de chevreau découvrent le poignet à 530 F et s'ornent d'un volant, 735 F, tandis que les petites pochettes se bandouillière de passementerie se parent d'une grosse rouge ou noire, 980 F et 1 050 F (30, avenue Montaigne, 12, rue Boissy-d'Anglas).

Nina Ricci propose de petits sacs en cuir et cuir, 520 F. De

délicieux pots à confitures en plexiglas se couffent de couvercles incrustés de fruits, 280 F l'un avec sa cuiller (39, avenue Montaigne).

Manuel Canovas taille et tabliers d'hôtesse ses toiles de coton imprimé, 390 F. Son grand cabas matelassé, fermé d'une glissière, à deux anses et fond solide amovible en fait le fourre-tout et le sac de voyage idéal, lavable de surcroît, 520 F. Les trousses à fleurs oscillent entre 105 F et 310 F (5, place de Furstenberg, 40, avenue Montaigne).

JANY AUJAME et NATHALIE MONT-SERVAN.

**Emilia**  
PARIS  
SACS, CHAUSSURES, GANTS  
11, RUE DE GRENNELLE 75007 PARIS. TEL. 42.22.37.67  
60, FAUBOURG SAINT-HONORÉ 75008 PARIS. TEL. 42.66.34.44  
14, PLACE DES VICTOIRES 75002 PARIS. TEL. 42.60.04.05

**LA BAGAGERIE®**  
Fantastique choix de maroquinerie de poche, en 20 teintes.  
Paris : 12, rue Tronchet 41, rue du Four - 74, rue de Passy - Tour Maine-Montparnasse Lyon-La Part-Dieu

**D. Porthault**  
LINGE DE MAISON ARTS DE LA TABLE LINGERIE cadeaux  
18, avenue Montaigne PARIS (8<sup>e</sup>) 47-20-75-25

**Force 10.**  
Des noeuds forts comme la mer.  
Fred JOAILLER  
6, rue Royale, Paris. Tél. 42.60.30.65 • La Clarté, 74, Champs-Élysées • Hôtel Minerva, Paris. Aéroport d'Orly • 21, bd de la Croixette, Cannes • Hôtel Looze, Monte-Carlo. 20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Dallas • New York.

**LANCEL**  
MAMAN - BELLE-MAMAN - GRAND-MAMAN  
8, place de l'Opéra 43, rue de Rennes 26, rue Vernet 127, Champs-Élysées 4, rond-point des Champs-Élysées. Palais des Congrès, Porte Maillot 156, rue de Rivoli.

05.1.11.11.11.11

05.1.11.11.11

Original emotions are rare.

**HUBLOT**

MONTRER MOINS GENEVE

Montres Hublot, France et à l'étranger - Moulin de la Ville  
10, rue de la Boétie, 75008 Paris - Téléphone: 42.45.25.49

**10, rue la Boétie...**

...une adresse qui fait battre un peu plus vite le cœur des femmes!

Au 10, rue la Boétie, une prestigieuse collection de bijoux vous attend. Chaque modèle ARAX est une création exclusive conçue dans la plus pure tradition de la joaillerie; une perfection d'équilibre, d'équilibre et de raffinement. Les prix? Venez aussi les découvrir. Ce sont les plus doux de Paris.

**Arax**

JOAILLIER FABRICANT

10, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - MÉTRO MIROMESNIL - 42.45.25.49

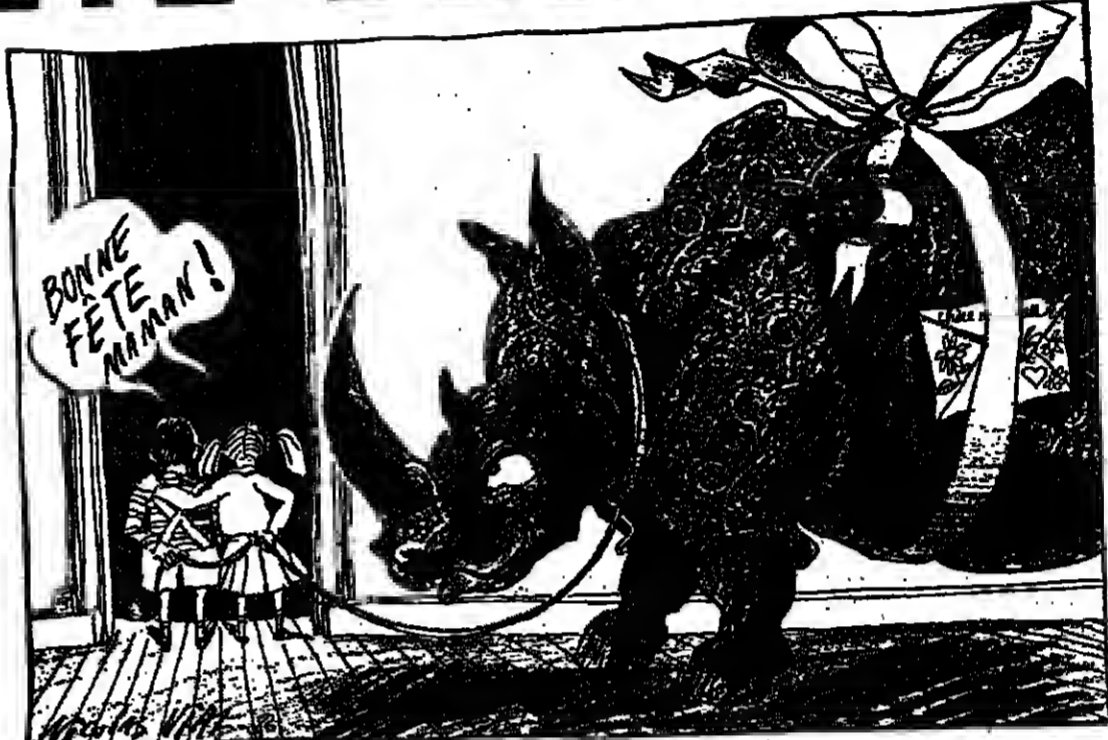
Les Comètes vus par **ILIAS LALAOUNIS**

**ilias LALAOUNIS**

PARIS - 264, rue Saint-Honoré (Place Vendôme), Tel.: 42.61.55.85  
ATHÈNES, LONDRES, NEW YORK, GENEVE, ZÜRICH, LUGANO,  
TOKYO, HONG KONG, SAINT-THOMAS

Un rendez-vous cadeaux

# FÊTE DES MÈRES



**Bouclez vos sacs, bouclez-les bien!**

**G**ARE à vos sacs! Faut-il répéter le conseil? La multiplication des vols inquiète tout le monde, à commencer par les maroquiniers qui peuvent craindre le découragement de leurs clientes. D'où, par exemple, l'initiative que vient de prendre le président de la Fédération française de la maroquinerie et des articles de voyage, M. Marcel André Rougeayres.

Celui-ci a conclu un accord avec l'UAP aux termes duquel l'assurance sécurité sac (ASSAC) rembourse le vol par agression sur la voie publique du sac à main, portefeuille ou attaché-case, à raison de 1 000 francs pour une prime de 11 francs à souscrire au moment de l'achat. Les frais de reconstruction des pièces d'identité volées sont aussi couvertes par cette assurance.

150 F à 800 F. (104, faubourg Saint-Honoré, 19, rue Daunou, 19, rue de l'Echaudé.)

Emilia est un spécialiste de beaux cuirs unis et imprimés qu'il travaille en souplesse. Un dessin de prince de Galles en tons vifs agrémenté une pochette, 1 000 F, un faux crocodile blanc comporte trois compartiments intérieurs, de charmants gants sont ornés d'un nœud au poignet, 650 F. (60, faubourg Saint-Honoré.)

Les porte-monnaie et porte-billets de Lascet se distinguent par le brillant de leur cuir bleu dur, rouge, vert, marron et noir, en quatre formes plates, de 380 F à 650 F.

Des sacs de toile enduite façon crocodile sont traités en besaces par le Monde du Bagage qui les offre en cinq coloris classiques, 425 F. La nouvelle collection

comprend aussi un modèle inspiré du sac à bottes, en veau naturel et tissu grainé. (9, avenue Rapp, 116, rue de Courcelles.)

Sac et Sac se veut éditeur de maroquinerie que Maurice Donck présente signée en carrés à dragonnes croisées, 395 F. Ses cuirs sont grainés: rouge vif, marine, blanc, beige, vert wagon ou mandarine. Les enveloppes commencent à 190 F. (5, rue du Sabot, au Bon Marché et au Printemps.)

Chez S T Dupont, la petite maroquinerie emprend des porte-monnaie carrés, des étuis à lunettes et des porte-clés vissant celles-ci dans un anneau puis insérés dans un rail sous bouton à poussoir, 420 F et 520 F. (82, faubourg Saint-Honoré, dans les civettes et les boutiques d'acports.)

Cela dit, voici une revue des propositions des fabricants pour la Fête des mères.

La Bagagerie propose une série de porte-monnaie en chèvre de tous fleurs d'été, de 89 F à 350 F. Les cabas à chaînes de faux crocodile sont offerts en marine, noir, marron, blanc, beige ou gris perle, 650 F, tandis que le petit sac estival se marie aux imprimés des robes, 450 F. (74, rue de Passy, 41, rue du Four, 12, rue Tronchet.)

Didier Lamarthe distribue sa griffe dans trois boutiques. Il a pris Paris, répété à l'infini comme motif de matelassage de sacs de nylon en tons vifs bicolorés, de la pochette de maquillage au sac de voyage à glissière et anses de

**LACHAUME**

10, rue Royale

Fête des mères... les bouquets qui font rêver.

**JACQUES GAUTIER**

Collier cristal sur argent  
Traits Emaux  
« noir et blanc » : 3 200 F  
Boucles d'oreilles  
cristal sur argent : 1 300 F

**OMAI** eau de parfum naturelle et originale

36, rue Jacob, 75006 Paris 42-60-84-33

**LES RONDES A LA MODE**

Nouvelle Collection  
Taille 38 au 58

**AUTEUIL**

ouverture du :  
99, rue de Passy, Paris 16<sup>e</sup>  
Tel. : 42.24.92.92

**LA BAGAGERIE**

Jean Marlaix

Vive l'été!  
12 teintes mode  
450 F

Paris : 12, rue Tronchet  
41, rue du Four  
74, rue de Passy  
Tour Maine-Montparnasse  
Lyon - La Part-Dieu

**Immigrés chez l'émigrant**

(Suite de la première page.)  
 Mais que valent ces comparaisons ? Les statistiques ne sont pas toujours établies de la même manière (au Royaume-Uni, en particulier, ce n'est pas la nationalité qui est étudiée mais le lieu de naissance). D'autre part, les clandestins ne sont évidemment pas recensés. Enfin, il faudrait tenir compte des naturalisations. Notamment en Suède (4,7 % d'étrangers), où plus de vingt et un mille personnes ont acquis la citoyenneté en 1984, « immigré » ne veut pas dire grand-chose. Parle-t-on des étrangers ou des minorités ethniques ? Il y a des immigrants naturalisés qui ne sont plus des étrangers, et des étrangers nés dans le pays d'accueil qui n'ont jamais été des immigrants...

**Sédentarisation et faux réfugiés**

L'Europe accueille désormais des gens qui viennent de plus en plus loin. Géographiquement et culturellement. Et ce sont de moins en moins des travailleurs de passage, impatients de retourner chez eux avec quelques économies. La durée moyenne de séjour ne cesse de croître : deux étrangers sur trois résident en France depuis plus de dix ans (sans compter ceux qui y sont nés). L'installation est d'ailleurs souvent définitive, le travailleur faisant venir femme et enfants. Cette sédentarisation s'accompagne ainsi d'une féminisation et d'un rajeunissement très sensibles de la population étrangère. La démographie européenne s'en trouve peu à peu remodelée. En 1982, les naissances étrangères représentaient 10,7 % des naissances en France, 11,8 % en RFA, 15,4 % en Belgique et 16,6 % en Suisse.

Le regroupement familial a malheureusement coïncidé avec la montée du chômage. Or les immigrants sont très vulnérables aux licenciements, du fait de leur faible formation et de leur emploi dans des secteurs en crise comme l'automobile ou le bâtiment. On les accuse donc d'être une charge sociale pour les pays d'accueil, les avantages de leur présence apparaissant moindres que ses inconvénients. Et, déjà, se profile un autre débat, sur les allocations de vieillesse, celui-ci, puisqu'un certain nombre d'entre eux approchent de l'âge de la retraite.

Autre nouveauté : les demandes d'asile en Europe se multiplient. Elles sont passées en Suisse de 850 en 1976 à 7400 en 1984, et en Allemagne fédérale de 19700 en 1983 à 73800 en 1985. Mais beaucoup de ces demandes sont rejetées - y compris en Suède, - l'Europe n'étant pas aussi ouverte qu'on le croit : elle n'accueillirait que 5 % des réfugiés recensés dans le monde. Il faut dire que la frontière entre demandeurs d'asile et immigrants « économiques » est devenue assez floue. Plusieurs Etats ont rendu leur législation plus sévère, ou s'approprient à le faire, pour interdire l'accès aux « faux réfugiés ».

Regroupement familial et accueil des réfugiés sont désormais les seuls modes légaux d'installation dans les pays européens : à part quelques exceptions, les frontières sont fermées aux nouveaux travailleurs depuis les années 1973-1974, en France, comme en Belgique, en Allemagne comme aux Pays-Bas. L'immigration vit sur sa lancée, c'est un héritage de l'avant-choc pétrolier.

**Une politique en trois volets**

Avec une étonnante convergence, les pays d'immigration ont fini par adopter la même politique... pour la bonne raison que c'est la seule possible. Une politique en trois volets : limitation des entrées, insertion des étrangers désireux de rester définitivement et, pour les autres, incitation à retourner dans leur pays.

Sur le premier point, les objectifs ont été en partie atteints. La stabilisation de la population

étrangère est sensible, malgré la présence d'un certain nombre de clandestins. Seuls... 96 travailleurs turcs se sont installés légalement en 1984 dans les pays européens d'immigration. Si une collaboration entre les Etats concernés apparaît indispensable pour contrôler les frontières, leurs intérêts ne sont pas forcément convergents : ils est toujours tentant de « pousser » des indésirables chez ses voisins...

Le deuxième volet de cette politique - l'intégration - est, à la fois, le plus important et le plus difficile à réaliser. Certains pays, comme la France, ont voulu jusqu'ici la favoriser par les naturalisations ou les acquisitions « automatiques » de nationalité. D'autres, comme les Pays-Bas et la Suède, font participer les étrangers aux élections locales. Mais l'intégration ne peut se réaliser vraiment qu'à travers le logement, l'école, l'entreprise, et demande beaucoup de temps. Elle suppose, dans l'intervalle, une charte des

droits et devoirs des étrangers, une sorte de statut de l'immigrant.

Quant aux incitations au retour, elles n'ont pas toujours donné les résultats souhaités. Peu de travailleurs sont rentrés chez eux, et il s'agissait souvent de personnes qui seraient parties de toute façon, même sans incitations financières. A noter toutefois l'efficacité des mesures prises en RFA - et aujourd'hui suspendues, - qui ont permis d'augmenter sensiblement le nombre des retours jusqu'à l'été 1984.

Dans ce domaine, il apparaît de plus en plus clairement qu'une véritable politique ne peut se faire qu'avec la collaboration des pays d'origine. En Turquie, pour les familles qui rentrent de RFA, on a étudié la création de cycles de réinsertion et même de collèges en langue allemande. Suffit-il cependant de réinsérer les émigrés ? On cherche, de plus en plus, à profiter de leur retour pour lancer des projets de développement. Mais là aussi, il ne faut pas se voiler la

face : les intérêts immédiats du pays de départ et de celui d'arrivée, tous deux victimes du chômage, ne sont pas forcément convergents. C'est à une échelle plus large - la Communauté économique européenne, par exemple - que peuvent être mises en place des politiques de développement pour limiter les pressions migratoires.

Celles-ci, selon les experts, n'ont aucune raison de se réduire à court ou à moyen terme. Car aux inégalités économiques persistantes et à l'instabilité politique du tiers-monde s'ajoutent évidemment les déséquilibres démographiques. Est-il nécessaire de rappeler que, chaque année, la population de l'Inde s'accroît de l'équivalent de la population des Pays-Bas, qu'en 2010 la Turquie comptera 40 % d'habitants de plus que la RFA et que les trois pays du Maghreb seront alors presque deux fois plus peuplés que l'Italie ?

ROBERT SOLÉ.

**LE COUREUR OMAR KHALIFA REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

**« Pour aider l'Afrique »**

Le coureur soudanais Omar Khalifa, suivi de René Metzger, Thierry Vigneron, Stéphane Caristan et d'autres sportifs, a été reçu, mardi 20 mai, par le président de la République, M. François Mitterrand. Depuis le 17 mai, le champion olympique de 1 500 mètres parcourt une torche-symbole d'espoir à la main, les rues principales des capitales européennes afin de mobiliser l'opinion mondiale et de rassembler des fonds pour aider l'Afrique. Cette initiative, Sport Aid, a été prise en commun par l'UNICEF et Band Aid, l'association de Bob Geldof. Elle devrait se terminer dimanche 25 mai par une gigantesque « Course contre le temps » dans plus de quarante-trois pays à travers le monde.

C'est Omar Khalifa qui, en arrivant sur le parvis des Nations unies à New-York, donnera le départ de cette course. Il sera 17 heures à Paris, où le rendez-vous est donné avenue Foch. M. Mitterrand n'a pas esca de s'y rendre. Quoi qu'il en soit, Sport Aid est déjà assuré de réunir les plus grands noms du

monde sportif pour cette manifestation qui sera télévisée. Tous ceux qui souhaitent y participer ou bien soutenir l'initiative peuvent s'adresser aux agences BNP qui ont accepté de mettre leurs guichets à la disposition de Sport Aid. Outre cette contribution, la BNP a déjà accordé un don de 1,65 million de francs à l'association.

Omar Khalifa a gagné, dès mardi soir, Varsovie.

« La fête des mères et la faim dans le monde. - Transformez le jour de la fête des mères en une journée d'action contre la faim », tel est l'appel lancé par M<sup>me</sup> Simone Veil, Huguette Bouchardeau, Georgina Dufoix, la chanteuse Sapho, la réalisatrice Cécile Aubry, l'écrivain Benoîte Groult... au sein du mouvement Survie-86. Cette association non gouvernementale est soutenue par 8 500 maires de toutes tendances politiques, qui ont accepté de signer l'appel.

Survie-86, 25, rue Jomay, 75014, Paris. - Tél. : 45-39-08-62.

**A ANGERS LA QUALITE N'EST PAS SEULEMENT UN SLOGAN, C'EST NOTRE METIER.**

Aucune usine au monde n'est parfaite. Cependant, les gens de l'usine Motorola d'Angers qui fabriquent des régulateurs de tension pour l'industrie automobile ont presque atteint la perfection.

Il y a quelques années, cette usine avait déjà réalisé un excellent record en contrôle de qualité avec environ une pièce défectueuse sur mille. Aujourd'hui, nos derniers tests montrent des résultats encore quatre fois meilleurs.

Cette amélioration est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas seulement due à une automatisation. La production améliorée de l'usine d'Angers est attribuée presque exclusivement aux compétences, à la détermination et aux méthodes des gens qui y travaillent.

Dans cette usine, nous appliquons une méthode appelée Contrôle Statistique de Procédé. De cette façon nous nous assurons de la qualité lors de l'élaboration du produit et pas simplement de la qualité du produit fini. Ainsi, la qualité fait partie de la fabrication au lieu de n'être qu'un aspect de l'inspection finale.

Ce système a donné de tels résultats que nos clients ont "agréé" notre production. Ils ont une telle confiance dans la qualité des produits Motorola qu'ils les acceptent sans les reconstruire dans leurs usines.

Ceci signifie des économies substantielles en temps, argent et efforts et aide nos clients aussi à rester compétitifs sur un marché mondial encombré où la concurrence est plus grande chaque jour.

Alors que la compétition s'intensifie, la recherche de meilleurs rendements de production et de meilleurs niveaux de qualité prend de plus en plus d'importance. La quasi-perfection de la qualité de notre production d'Angers apporte de ce fait une contribution importante à la réussite de l'industrie automobile française.

Motorola est une des sociétés internationales de l'électronique les plus grandes du monde. Nous sommes actifs sur les cinq continents.

Notre objectif commun : le service auprès de nos clients dans le domaine des radio-communications (parole et données), des ordinateurs, des semi-conducteurs et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel.



**MOTOROLA** Un leader mondial dans l'électronique de pointe

**CHARTER ISRAEL ZENITH**  
 TOUR OPERATOR  
 SUR D'UN FILAGE DE LA COMPAGNIE ELAL  
**2 550 F\***  
 Départ Paris dimanche et jeudi (en été)  
 \*Taxes aéroportuaires incluses  
 24, rue Turgot, 75002 Paris - Tél. : 48.34.14.79

Handwritten text in a box, possibly a signature or a date: "05.10.1984"

# GITANES BLONDES



LA SEDUCTION PURE ET DURE



هكذا من الأصل

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

AU TRIBUNAL DE LYON

### M. Jean Dutourd condamné pour diffamation envers l'ancien préfet de police du Rhône

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Jean Dutourd, académicien et polémiste, a été condamné, mardi 20 mai, pour s'être rendu « complice » du délit de « diffamation publique envers un fonctionnaire public ». L'affaire remonte au 7 janvier dernier, date d'un éditorial particulièrement virulent, intitulé « Philosophie préfectorale », publié dans *France-Soir*, et dans lequel M. Dutourd s'en prenait au préfet du Rhône délégué pour la police, M. Alain Jézouel.

Le sixième chambre du tribunal de grande instance de Lyon a condamné l'académicien à une peine

de 2 000 francs d'amende, une peine infligée, à titre d'auteur principal comme le veulent les dispositions relatives au droit de la presse, à M. Jacques Hersant, directeur de la publication incriminée. M. Dutourd devra verser son adversaire des préjudices le franc symbolique de dommages et intérêts. Le préfet de police recevra en outre 10 000 francs au titre des frais judiciaires et pourra faire publier, dans la limite de 3 000 francs par chaque insertion, des extraits du jugement dans *France-Soir*, *le Figaro* et *le Monde* ; des journaux, indique le tribunal dans un de ses attendus, « suffisamment lus pour éviter la publication dans des journaux locaux ».

Cette décision met un terme à une polémique qui opposait M. Dutourd à un préfet de police qui n'est resté que quatre mois en poste à Lyon et qui a fait l'objet depuis — après quelques jours seulement de placement « hors cadre » — d'une promotion comme commissaire de la République dans les Deux-Sèvres. Le litige provenait d'appréciations portées par l'académicien sur l'« ordre jézouélien » qu'il aurait supposé l'application d'une politique de maintien de l'ordre vivement contestée (*le Monde* du 24 avril).

Les attendus de la présidente du tribunal de Lyon, M<sup>me</sup> Yvette Vilvert, sont sévères. M. Dutourd, estime-t-elle en substance, ne peut pas affirmer que la cible n'était pas personnelle : « Il n'est pas sérieux de soutenir que la critique de la politique gouvernementale en matière de répression (...) ne puisse « rejeter » sur M. Jézouel, quatre fois cité. De plus, les « allégations » rapprochant sa conduite de celle d'un préfet « collaborateur » n'ont pas été étayées par des preuves au cours des débats.

En outre, ajoute M<sup>me</sup> Vilvert, dire qu'un préfet « a choisi délibérément de collaborer avec des délinquants, plutôt que de chercher à leur éviter de nuire » consiste à lui attribuer une « conduite particulièrement déshonorante ». En désignant à ses lecteurs « comme le collaborateur du banalisateur » M. Dutourd, indique enfin le tribunal, « a dépassé la limite reconnue et admise dans le domaine de la polémique politique ».

C. R.

● *Un avocat de Vesoul inculpé et écroué à Dijon.* — M<sup>me</sup> Philippine Perin, avocat à Vesoul, en fuite depuis trois semaines, s'est constitué prisonnier lundi 19 mai et a été inculpé d'abus de confiance aggravé. Il est soupçonné d'avoir détourné 1,6 million de francs des fonds de la tente. Il se soumettra aux obligations de M<sup>me</sup> Perin a été écroué à la maison d'arrêt de Dijon.

● *Marc Fronteillet reste en prison.* — La cour d'appel de Bordeaux a rejeté, mardi 20 mai, la demande de mise en liberté de Marc Fronteillet, qui purge à la maison d'arrêt de Gragnan (banlieue bordelaise) une peine de prison de dix-huit mois pour complicité d'abus de confiance (*le Monde* du 30 avril). La cour d'appel a, d'autre part, confirmé la décision du tribunal correctionnel de Bordeaux qui avait condamné le collaborateur de VSD à dix-huit mois de détention dont six avec sursis.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

### « Le Matin » et Yves Mourousi condamnés pour diffamation envers le capitaine Borras

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a rendu, mardi 20 mai, trois jugements par lesquels elle déclare coupables de diffamation envers le capitaine de la DGSE, Alain Borras, M. Mex Théret, à l'époque directeur de la publication du journal *le Matin*, M. Max Gallo, éditeur, et Yves Mourousi, journaliste, le journaliste Florenc Muracciole et Patrick Kessel ainsi que M. Yves Mourousi, responsable du journal de 13 heures de TF 1.

Sous le titre « Des balances de la DGSE », *le Matin* avait publié, le 25 septembre 1985, un éditorial de M. Max Gallo et une série d'articles mettant en cause des officiers de la DGSE et, notamment, le capitaine Alain Borras, accusés d'avoir fourni à la presse certains détails sur l'affaire Greenpeace. La veille, M. Yves Mourousi, lors du journal de 13 heures, avait lu une dépêche de l'Agence France-Presse évoquant les mêmes affirmations et précisant que le capitaine Borras avait « reconnu les faits ».

Le 26 septembre 1985, l'officier était inculpé avec cinq autres militaires pour avoir, selon l'accusation, rendu publics des informations de nature à nuire à la défense nationale. Cette circonstance avait conduit les défenseurs des journalistes poursuivis en diffamation à demander que le tribunal prononce un sursis à statuer, dans l'attente des conclusions de l'information judiciaire en cours. Mais M<sup>me</sup> Jacqueline Clavery, présidente de la dix-septième chambre correctionnelle, a rejeté cette demande en observant : « Le journaliste doit être en mesure d'établir, dès le moment où il les porte à la connaissance du public, la preuve de la réalité des informations diffusées. Il ne peut fonder la démonstration de son évenuelle bonne foi sur des arguments susceptibles d'être décevants à posteriori. »

Le tribunal a considéré que les propos tenus à l'égard du capitaine Borras, considéré comme « coupable », étaient en atteinte à l'honneur du plaignant et, rejetant l'argument de bonne foi, il a condamné M. Max Théret à 8 000 francs d'amende pour la publication des articles et 6 000 francs d'amende

## TOURISME

« L'EUROPE EST SURE »

« Les touristes venant en Europe peuvent s'attendre à être reçus et accueillis comme d'habitude et à passer des vacances paisibles », a affirmé, le 20 mai, dans un communiqué, l'Organisation mondiale du tourisme, au terme d'un examen de la situation actuelle en Europe.

Selon le secrétaire général, M. Willibald P. Fahr, « les gouvernements et les administrations ont tout mis en œuvre pour s'assurer que la circulation des touristes (...) par voie de surface et par air, se fasse dans les conditions les plus sûres possibles et ne souffre aucune perturbation ».

De son côté, M. Alain Madelin, ministre français du tourisme, a espéré que les touristes américains retrouveront le chemin de la France et a affirmé que « personne ne pouvait douter de la volonté de la France de lutter contre le terrorisme et d'être aux côtés de ses alliés ».

**LIBRAIRIE ANCIENNE  
L'ARBRE DE VIE**  
11, rue de Colomb, Figeac 46100  
CATALOGUE SOUS PRESSE  
EGYPTOLOGIE - EMPIRE OTTOMAN  
Envoi sur demande

## TERRORISME

A Grenoble

### M<sup>me</sup> MARTINE TOULOTTE REMISE EN LIBERTÉ

Grenoble. — Après trois mois de détention préventive, M<sup>me</sup> Martine Toulotte a été remise en liberté, mardi 20 mai. Il est reproché à cette urbaniste grenobloise âgée de quarante-six ans d'avoir « reçu » chez elle en février 1982 M. Georges Ibrahim Abdallah et de l'avoir hébergé ainsi que M<sup>me</sup> Jacqueline Esber.

Le premier responsable en France des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) fut arrêté à Lyon le 25 octobre 1984 et il est depuis lors détenu à la prison de Fleury-Mérogis. La seconde, également militante des FARL, est soupçonnée d'avoir participé à l'exécution, le 3 avril 1984 à Boulogne, du conseiller de l'ambassade d'Israël, Yacov Barsimontov. Elle résiderait aujourd'hui au Liban.

M<sup>me</sup> Toulotte, militante de la Ligue communiste révolutionnaire — elle était candidate sur la liste de la LCR lors des élections législatives de mars 1986 dans l'Isère — avait demandé à plusieurs reprises sa mise en liberté au juge Gilles Boulouque, qui l'avait inculpée de recel de malfaiteur.

M<sup>me</sup> Toulotte estime que les liens qu'elle a entretenus il y a plusieurs années avec des personnes aujourd'hui en prison ou recherchées par la police relèvent de relations purement personnelles et privées. Depuis sa cellule, elle écrit, il y a quelques jours à ses amis qui venaient de recueillir un millier de signatures pour une pétition réclamant sa libération : « J'ai toujours voulu que ma vie et que ma maison soient ouvertes au dialogue, à l'écoute, à l'amitié des personnes rencontrées. Aujourd'hui, sans doute parce que ceux qui dirigent et surveillent la société m'imaginent et ne tolèrent pas que l'on vive ainsi, on me tient en suspicion, on m'inculpe, on m'enferme. C'est inacceptable (...). Rien de ce qui m'est reproché ne sort du cadre d'une vie militante et personnelle toujours menée au grand jour. Je refuse de tenir à priori en suspicion des gens, des militants de telle ou telle partie du monde, sous prétexte des formes que prennent par ailleurs les luttes de leur pays. Il n'y a là aucun délit. Peut-être ne faut-il pas vivre ainsi, je ne suis pas d'accord. Je défends un droit élémentaire. »

CLAUDE FRANÇILLON.

## L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT EN CORSE

### Trois membres du commando de Cargèse ont agi à visage découvert

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — M. Gaston Carrasco, procureur de la République, a fait, mardi 20 mai, devant la presse, le point sur l'enquête relative à l'attentat meurtrier commis à Cargèse (Corse-du-Sud) le 15 mai par un commando se réclamant de l'ex-FLNC. Entouré de M. Kerboef, directeur du SRPJ, et du colonel Patrel, commandant du groupe de gendarmerie de la Corse-du-Sud, M. Carrasco a évoqué les conditions dans lesquelles le quinze membres du commando ont agi à visage découvert — ont opéré sur le terrain, selon divers témoins.

La rémunération des informateurs

UNE PRÉCISION DE M. JÉGUAT

M. Bernard Jéguaat, informateur de la cellule antiterroriste de l'Elysée dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, dont nous citons le cas à propos des rémunérations, discrètement offertes par la police contre des renseignements (nos éditions du 21 mai), demande que nous apportions quelques précisions.

M. Jéguaat ne conteste pas le montant de 100 000 francs proposés par M. Broussard, en septembre 1985, « en réparation », assure M. Jéguaat, du préjudice subi, dans sa vie personnelle et pour sa sécurité, à la suite des erreurs professionnelles du capitaine Barril. En revanche, ce n'est pas 2 000 francs mensuels que lui offrit la DST, mais 1 500 francs, pour prix de sa collaboration à la lutte antiterroriste. Il ne toucha cette somme qu'une fois, en août 1985 et assure l'avoir refusée par la suite. M. Jéguaat ajoute qu'il reçut également, une fois, en septembre 1983, 1 500 francs dans le cadre de la cellule antiterroriste de l'Elysée.

**RECTIFICATIF.** — C'est après l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris, en 1980, que le ministère de l'Intérieur débloqua, sur fonds secrets, 500 000 francs en liquide pour l'achat éventuel d'informations permettant de retrouver les terroristes, et non pas, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 21 mai, après l'attentat de 1982 contre le restaurant Goldenberg de la rue des Rosiers à Paris.

Plusieurs petits groupes seraient arrivés à partir de 16 h 15 dans le lotissement de Jacques Rousselet. Le commando se serait livré à « des violences totalement gratuites, à du village, et aurait beaucoup parlé », a précisé M. Carrasco. Ensuite, les retours successifs des divers occupants du lotissement l'aurait surpris, l'amenant à modifier ses plans et à quitter les lieux à 19 heures, soit environ une heure avant le moment où, compte tenu du soleil retrouvé sur place, devait exploser la charge qui coûta la vie à Jacques Rousselet et à un gendarme, Patrick Gibolet. Jacques Rousselet a-t-il tenté de désamorcer cette dernière charge, qui a explosé à 19 h 52 exactement, comme il l'avait déjà fait avec d'autres ? En l'état actuel de l'enquête, la question reste posée.

En plus des portraits-robots qui vont être diffusés, sept avis de recherche ont été lancés. Mais, si quatre informations « incidences » ont été ouvertes à partir des saisies réalisées, aucune inculpation n'a été prononcée : « les soupçons, c'est une chose. Il faut des charges », a conclu M. Carrasco.

DANIELLE ROUARD.

● *Explosion criminelle devant les bureaux d'une société de gardiennage à Paris.* — Une explosion d'origine criminelle s'est produite dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai, peu avant 2 heures, devant les bureaux d'une société de gardiennage, 22, rue de Leningrad à Paris (8<sup>e</sup>). La déflagration a provoqué quelques dégâts matériels.

● *Un membre présumé de l'ETA militaire, expulsé vers le Cap-vert.* — José Reamenteria Barrueta « Patxi », a été expulsé, vendredi 16 mai, vers le Cap-Vert. Interpellé le 11 mars dernier à Biarritz pour une infraction au code de la route, Barrueta avait été condamné, le 27 mars, à deux mois de prison avec sursis pour « séjour irrégulier » par le tribunal correctionnel de Bayonne, mais il avait été placé sous écrou extraditionnel à la maison d'arrêt de Pau, car il était l'objet, lors de son arrestation — d'une demande d'extradition de la part du gouvernement espagnol. Mais ce dernier n'avait pas fourni toutes les pièces nécessaires à la procédure d'extradition. Reamenteria Barrueta a été libéré le 17 mai. Basque espagnol expulsé vers le Cap-Vert depuis janvier 1984.

## AVENTURE

### LE DOCTEUR ETIENNE DE RETOUR DU PÔLE NORD L'homme qui a vu l'ours

La passion jusqu'à l'obsession. Dans les salons surchauffés de l'UAP, place Vandôme à Paris, le docteur Jean-Louis Etienne, trente-neuf ans, premier homme à avoir atteint seul le pôle Nord, mardi 20 mai, « Je n'étais ni un sportif de haut niveau ni un scientifique connu. Alors, il m'a fallu convaincre ». Et le voilà, loutant ses sponsors, l'UAP, qui m'a tout de suite aidé », dit-il. Aquitaine, les vêtements Damiani, 1 million de francs à eux trois. D'autres aussi, dont il épelle consciencieusement le nom, pour qu'on ne renonce pas à les citer faute d'un connaître l'orthographe. La nourriture : « excellent, préparée par L.V.O.P.H.A.L.L., la balise : A.R.G.O.S.-S.A.R.S.A.T. ».

La volomé, l'obstination, pour Jean-Louis Etienne, ce sont visiblement des compagnes familières. Depuis trois ans, le pôle Nord en solitaire était son objectif. L'année dernière, première tentative qui se brisa dans une crevasse de la banquise. Il allégea son trousseau de 85 kilogrammes à moins de 50 kilogrammes cette année (3 kilogrammes à vide). Il analyse, réfléchit, s'appuie que l'expédition primordiale est... une brousse pour éliminer chaque soir la sueur galeuse qui s'amoncelle en se réchauffant pendant la nuit.

Il affronta la solitude « qui commença bien avant que le bruit des moteurs de l'avion de ravitaillement ne s'éloigne » et les deux périls majeurs : les ours et l'eau de la banquise où il est tombé deux fois. Avec les ours, il renonce au revolver Magnum 44 emporté lors de la première tentative : « On m'a dit qu'il faudrait tirer de très près, ce qui m'a semblé impossible. J'ai lu aussi

que les victimes d'ours polaires étaient mortes après une agression, volontaire ou non, contre l'animal. Alors, j'ai décidé d'être pacifique. »

Nez gelé

La passion se davine, sourde et rateme, avant d'exploser au détour d'une phrase en forme de cri. Il s'est exposé à des températures de moins 52 degrés sous la tente. Il se soumettra aux observations du service de santé des armées de Lyon pour mesurer si sa résistance au froid a changé après deux mois de vie en températures négatives. Il vivra ses souvenirs au professeur Jouvet, spécialiste du sommeil. Mais avant l'exploitation des données qu'il a accumulées, il savoure ce je-ne-sais-quoi qui le distingue à jamais. Après des moments terribles, dix heures pour contourner une cassure de 50 mètres de long dans la glace et le côté droit du nez gelé par le vent, les ruages se sont levés. La température a été adoucie à moins 10 degrés. Le silence s'est épaissi. Il neigeait sur la banquise devenue presque plate. « D'un seul coup, j'ai eu l'impression que le pôle Nord me disait : « Tu peux venir. » J'ai pensé : il reconnaît que je dois l'atteindre. »

Jean-Louis Etienne a eu soudain la certitude absolue que, sur ce sol en dérive, il se trouvait exactement au pôle Nord. Ce que les calculs du Centre national d'études spatiales à Toulouse ont bien confirmé par l'intermédiaire de Michel Franco. « Aujourd'hui, avoua Jean-Louis Etienne, j'ai commencé à être heureux. Le pôle Nord, c'est comme un mal qui est sorti de moi. »

CHARLES VIAL.

## FAITS DIVERS

Au large de Golfe-Juan

### M<sup>me</sup> ANJA LOPEZ ET TROIS AUTRES PERSONNES SONT TUÉES DANS UN ACCIDENT D'HELICOPTÈRE

Quatre personnes, dont M<sup>me</sup> Anja Lopez, l'ancienne épouse du compositeur Francis Lopez, ont trouvé la mort lors d'un accident d'hélicoptère qui s'est produit dans l'après-midi du mardi 20 mai, au large de Golfe-Juan.

M<sup>me</sup> Anja Lopez, qui habitait Monaco, avait loué l'hélicoptère pour gagner l'aéroport de Cannes-Mandelieu en compagnie d'un ami espagnol, M. José-Maria Aristrazain, soixante-huit ans, banquier et résident monégasque et d'une amie dont on ignore l'identité. M<sup>me</sup> Lopez devint ensuite emprisonnée au vol privé. Le pilote, M. Michel Lelong-Fraisie, quarante-deux ans, a été également tué dans l'accident.

L'appareil, de type Ecureuil, appartenant à la société Niec-Hélicoptères, filiale de la compagnie monégasque Heli-Air-Monaco, qui avait quitté la principauté vers 15 heures, s'est abîmé en mer une demi-heure plus tard.

Les époux Lopez avaient défrayé la chronique en 1976, lors de l'enlèvement rocambolesque dans leur villa de Cannes du banquier François Férrel, le commanditaire du compositeur, enlèvement qui n'a toujours pas été élucidé.

● *Un camion chargé de dynamite explosé près de Limoges.* — Chargé de 19 tonnes de dynamite, un camion a explosé, mardi soir 20 mai, sur une route départementale à une vingtaine de kilomètres au nord de Limoges, creusant dans la chaussée une cratère d'une vingtaine de mètres de diamètre et de 10 à 15 mètres de profondeur. L'explosion a eu lieu en pleine campagne après que le chauffeur eut avéré les pompiers. Il n'y a pas eu de victimes, mais des habitations situées à plu-

A Montbrison (Loire)

### QUATRE PERSONNES EN GARDE A VUE APRÈS LE MEURTRE D'UNE FILLETTE

Quatre membres d'une même famille, deux adultes et deux mineurs âgés de treize et quinze ans, ont été placés en garde à vue, mardi 20 mai, dans le cadre de l'enquête sur la mort de Céline, une adolescente âgée de treize ans dont le cadavre a été découvert en début d'après-midi dans le grenier d'une villa de Montbrison (nos dernières éditions). Mardi soir, les parents de Céline sont arrivés au commissariat pour apporter leur témoignage.

Le corps de Céline a été découvert, en état de décomposition, dans un résidua de quelques mètres carrés, situé au grenier de la villa voisine de celle qu'habitait Céline. Selon le témoignage d'un pompier, le cadavre de l'adolescente aurait été dissimulé, enveloppé dans une salopette, derrière une plaque de polystyrène.

La famille de Céline et leurs voisins immédiats, chez qui le cadavre de l'adolescente a été retrouvé, entretenaient des relations amicales suivies, ont indiqué plusieurs témoins.

## POLICE

Dès le mois d'octobre

### DEUX CENTS APPELÉS DANS LA POLICE

Les jeunes gens incroposables en octobre 1986 peuvent, jusqu'au 31 mai, faire acte de volontariat pour effectuer leur service national dans la police.

Le ministère de l'Intérieur rappelle, dans un communiqué, que cet acte peut se faire par simple lettre adressée au bureau du service national et que tout autre renseignement peut être obtenu auprès des commissariats de police ou des gendarmeries.

Ce premier contingent d'appelés affectés dans la police nationale sera de deux cents jeunes gens. Un second contingent sera affecté avec l'appel du 1<sup>er</sup> décembre et sera également de deux cents — la date limite de dépôt des candidatures est, dans ce cas, fixée au 31 juillet. Enfin, d'ici la fin 1987, l'effectif d'appelés dans la police devrait atteindre le chiffre de 1 200.

Cette innovation est une conséquence de la loi de modernisation de la police votée en 1985. Après une période d'instruction de deux mois, les appels seront affectés dans les services de la préfecture de police de Paris, des commissariats des grandes villes, de la police de l'air et des frontières, et dans les unités autoroutières des Compagnies républicaines de sécurité. Ils y effectueront, en uniforme, « des tâches de police générale, à l'exception de toute mission de police judiciaire ou de maintien de l'ordre », précise le ministère de l'Intérieur.

صكنا من الاصل

## MUSIQUE

XX<sup>e</sup> SIECLE  
Festival International de Musique  
Pierre Boulez :  
PIERRE BOULEZ GRIS  
en collaboration avec  
les Choristes de la Ville de Paris  
200 N. 10th St. N.Y.C.  
500 N. 10th St. N.Y.C.

FESTIVAL DE 1111  
10<sup>e</sup> concert  
Ile de France  
18 mai / 13 juin  
Concerts pron...  
dans les châteaux...  
POUR LES SALES  
JOY VOIGHT - ERIC RO...  
REBECCA DeMORAN

Renault

MUSIQUE

**Les concerts**

**MERCREDI 21 MAI**

**Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 :** M. Fauré (piano) (Beethoven, Chopin, Scriabin).

**Graven, 20 h 30 :** M. du Plessis (Liszt, Fauré, Chopin).

**Conté, 20 h 30 :** D. Balopoulos (Scheidemann, Chopin, Hindemith).

**Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 :** C. Chappel (piano, luth), J. Boulez (clavier), A. Charlier (saxophone), Y. Beilcoq (flûte) (Carter, Boccherini, De Miya).

**Église Saint-Etienne du Mont, 21 h :** S. du Clay (piano) (Poulenc, Schubert, Saint-Saëns).

**Salon-Cloëlle, 20 h 30 :** Orchestre du XVIII<sup>e</sup> siècle, dir. : F. Bagan (Bach, Mozart, Rameau).

**Eglise Saint-Roch, 20 h 30 :** Chœur et orchestre Saint-Jacobi de Hambourg (Haydn).

**Galerie Virveles, 12 h 30 :** N. Lee (Hummel, Méhul, Gótschalk).

**Table verte, 22 h :** Orchestre Vocal Et Consort (Dowland, Purcell, Byrd).

**Lacourte, 20 h 30 :** N. Rivière (piano).

**Eglise Saint-Étienne du Mont, 20 h 30 :** Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Bach, Mozart...).

**Salon-Cloëlle, 20 h 30 :** voir le 21.

**Église Saint-Aignan, 21 h :** Duo Feret (Schubert, Debussy, Brahms).

**Eglise de la Madeleine, 21 h :** Chorale E. Brasseur, dir. J.C. Barrière (Brahms).

**Eglise réformée de Saint-Eugène, 20 h 45 :** Orchestre de chambre Loewenguth (Mozart, Schubert, Liszt).

**Église Saint-Louis des Invalides, 21 h :** Orchestre de chambre Vaillieroz, A. Mory (soprano), A. Taffery (alto), Ensemble de saxophones de Paris, Chœurs de Dugny (Vivaldi, Bach, Albin, Glazounov).

**Elyées-Montmartre, 20 h 30 :** Soloïste vicaire, B. Stanborough (piano), D. Davina (soprano) (Schubert, Süss, Liszt).

**Centre Raché, 20 h 30 :** N. Zabaly (piano) (Liszt, Chopin, Scriabin).

**Crypte Sainte-Agathe, 20 h 30 :** Trio Smechotti (Valmer, Lurje, Barber, Smechotti).

**Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 18 h 30 :** Géographie musicale européenne (Mozart, Haydn).

**Lacourte, 20 h 30 :** voir le 21.

**Eglise Saint-Louis en l'Île, 20 h 30 :** voir le 21, Saint-Roch.

**SAMEDI 24 MAI**

**Sorbonne, Amphithéâtre, 20 h 30 :** S. Lion (piano), E. Shumsky (alto) (Bach, Britten, Brahms).

**Neuro-Dame de Paris, 20 h 30 :** Orchestre national de France, dir. N. Martinon, Chœur du Radio-France (Mozart).

**Oratoire de Bagatelle, 15 h :** A. Ramirez (piano) (Chopin, Gershwins).

**Hôtel Saint-Aignan, 21 h :** A. Ader (Haydn, Scriabin, Liszt).

**Eglise Saint-Merri, 21 h :** Orchestre de chambre J. Barthe (Bach).

**Théâtre 18, 16 h 30 :** M. Fattarini (mezzo), T. Feschner (baryton), M. Beckwehde (piano) (Mozart, Vivaldi, Caccini, Schubert).

**Eglise américaine, 20 h 30 :** J. Skippen (piano) (Scriabin, Chopin, Debussy, Beethoven).

**Conté, 20 h 45 :** Trio Albaniz (guitares) (Vivaldi, Bach, Scarlatti, Moz).

**Table verte, 22 h :** voir le 21.

**Eglise Saint-Jacobi de Paris, 21 h :** R. de la Rosa, L. Archambault, J. Naves (Mozart, Las Huelgas, de Montpellier, polyphonies).

**Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 :** Ensemble J.S. Bach (Mozart, Bach, Prokofiev).

**DIMANCHE 25 MAI**

**Eglise Saint-Genès de Charente, 16 h :** Groupe instrumental de Paris (Beethoven, Mozart, Haydn).

**Neuro-Dame, 17 h 45 :** E. Ammann (Dirig.), M. Astias, Schmidt, Guillou (Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : P. Fontanarros, B. Engver (Liszt, Schubert, Beethoven).

**Eglise Saint-Merri, 16 h :** Ensemble Camera (Mozart, Schumann).

**Hôtel Saint-Aignan, 18 h :** Quatuor de Luitbo (Brahms, Mozart, Hoegger); 21 h : A. Balmain (violoncelle), C. Daires (piano) (Bach, Fauré, Beethoven).

**Oratoire de Bagatelle, 15 h :** Duo Ficzew (Beethoven, Schubert, Milhaud).

**Eglise des Billecets, 17 h :** Trio Ravel (Beethoven).

**Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 :** C. Schubert, C. Barrière (Bach, Stravinsky, Scriabin, Dandria).

**Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 :** Duo Belloc (Carter, Mozart).

**Eglise Saint-Roch, 17 h :** Chœur grégorien de Paris, F. Polgar, dir. (polyphonies sacrées).

**Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 :** R. Millard, W. Supplissier-Milgistein (Bach, Kreb, Telemann).

**Eglise américaine, 18 h :** S. Scott, A. Winterstein (Debussy, Williams, Martin).

**MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 21 h :** A. Parves (à partir du 26).

**MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), 22 h :** 21 : P. Warren.

**MERIDYEN (47-58-12-30), 22 h :** à partir du 21 h : O. Peterson.

**MONTANA (45-48-93-08), (D.), 20 h 30 :** Duo R. Urtreger et R. Galazzi (dern. le 24); à partir du 26 : Trio M. Amouina.

**MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h, S. Guernall.** à partir du 26 : B. Weston.

**MUSÉE D'ART MODERNE (47-23-61-27), 20 h 30 :** le 22 : M. Valera Quarter.

**NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30,** le 22 : Zazou Bikavaya; les 23-24 : F. Patis et A. Morin; le 25 : G. Gansline; le 26 : soirée Amnesty International.

**OPERA NIGHT (42-77-06-27), 23 h :** le 26, les Jumeaux et les Gémeaux.

**PALACE (42-46-10-87), le 26 :** à 20 h : Hip-hop.

**PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), le 23 :** à 20 h : M. Fortal Unit.

**PETTIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30,** mer. : Waggon Seven One; jeu : Memphis Slim; ven. : Quintette de Paris; lun : Kangourou Swing Orchestra; mar. : C. Bouldin Trio.

**PETTIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30,** mer. : F. Guin et les Four Bears (jeu) ; B. Guin et R. Guérin et B. Bailey; ven. : Dixie Stompers; sam. : M. Finlar Secret; lun. : Y. Julien Big Band; Ma. : La Velle Trio.

**PETTIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h,** du 21 au 27 : M. Vander, P. Michéol, B. Lohet.

**PIELONNE (47-76-42-28), 21 h 30,** les 23-25 : Fresh de Dan; le 23 : Rido de Bayonne; le 24 : Idrissa Diop.

**REX CLUB (47-93-59-34), le 21 :** Complet Brunswick; le 22 : Cyclope; le 24 : Katina et The Waves; le 26 : The Remplacments.

**SLOW CLUB (42-33-44-30) (D., L.), 21 h 30,** le 21 : T. Cai; le 22 au 24 : Galdonia; le 27 : les New Old Stars.

**SUNSET (42-61-46-60), 23 h :** du 22 au 26 : Joe Lovano.

**VILLETTTE (42-49-30-80), le 24 :** à 21 h : Kat. J. Cliff, Malavoi, Arwad, A. Bloody, Gazoline, Tabou Combo, Ti Fock.

**Jazz, pop, rock, folk**

**ADAC, séjours de Loubo (42-77-92-36), le 27 :** à 19 h 30 : Quartet M. Van der Esch, Trio S. Grapell.

**BAINS (48-87-01-80), 22 h,** les 26 et 27 : L.B.C.

**BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h :** D. Managa groupe (dern. le 25); le 26, Blue Monday, à partir du 27 : Groupe Casino; à 20 h : du 22 au 24 : Sibron Evans.

**BULOQUET (45-48-81-84), 22 h 45 :** M. Bénédict.

**CAFÉ DE LA GARE (43-78-53-51), le 26 :** à 19 h 30 : A. Hervé Big Band et Bob Moses Quintet.

**CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-69-05), 21 h 30 :** jusqu'au 23, F. Seitz et B. Vasseur Trio; le 24 : T. Cai, le 25 : J. Lacroix Jazz Orchestra, à partir du 26 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.

**CHAPPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 21, 22, 23 :** à 20 h 30 : Les Van Van.

**CORQUE D'HIVER (47-00-12-25), le 23 :** à 21 h : V. Lagrange, Olive, Les Baudins, G.F.S.

**CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), le 26 :** à 20 h 30 : Sh Taragatti et Ba mandarin.

**CITHEA (43-57-99-26), à 19 h 30 :** le 22, Red Ted et Reporter; le 23 : les Satellites et Citheas; le 24 : les Satellites et Paul Bo; le 26 : Parfum de femme; à 20 h : le 27, A. Jean-Marie Trio.

**DINOS (45-64-72-00), 20 h 30,** du 22 au 25 : Loose Solor; le 23 : R. Raspail et A. Silva Septet; les 24, 25 : Workshop de Lyon et R. Raspail.

**ECUME (45-42-71-16), le 23 :** V. Quintini; le 24 : P. Noguera Jazz Group.

**ELDORADO (42-08-23-50), 19 h 30 :** le 21 : Fine Young Canibals; le 23 : les Derriers Héros, Mome Rath, Baroque Bordello.

**ÉLISES-MONTMARTRE (42-62-51-15), le 26 :** The Blow Monkeys.

**FLAMINGO (43-54-30-48) 20 h 30,** du 22 au 24 : F. Sylvestre, J. Vidal.

**GIBUS (47-00-78-48), 23 h,** les 20, 21, 22 : ELACORA, le 23 : London Cowboys; les 23, 24 : Jet Boys; le 27 : Empty Eyes.

**L'HEURE BLEUE (43-72-95-63), le 26 :** à 23 : Cosmos Cahin.

**KISS (48-67-69-64), 21 h :** le 27 : Azmer Robin Trio; à 23 h 30 : Amer Sandy Band (à partir du 21).

**LATINA (42-77-93-62), le 22 :** J.C. Touz Roug.

**VENDREDI 23 MAI**

**Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 :** English Chamber Orchestra, V. Ashkenazy (Mozart).

**Graven, 20 h 30 :** Duo Hakla (violin, piano) (Brahms, Bartok, Debussy).

**Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h :** Capriccio Stravensky (Biber, Muffat, Fénelon).

**Centre Stravensky, 20 h 30 :** J. Rodgers (soprano), K. Cesnoldi (mezzo) (Schubert), Amnesty International.

**Oratoire de Bagatelle, 18 h 30 :** J. Rivier (Chopin, Debussy).

**Table verte, 22 h :** voir le 21.

**Eglise réformée de Saint-Eugène, 20 h 45 :** Orchestre de chambre Loewenguth (Mozart, Schubert, Liszt).

**Salon-Cloëlle, 20 h 30 :** Orchestre de chambre R. Thomas (Haydn, Mozart), Ensemble de Bagatelle, 18 h 30 : E. Mass (guitare) (Pagani, Sor, Albini).

**Table Verte, 22 h :** voir le 21.

**Eglise des Billecets, 17 h 30 :** Chœur des enfants de France, dir. J.P. Poupert (Bostignac, Monteverdi, etc.).

**LUNDI 26 MAI**

**Théâtre 13, 20 h 45 :** V. Krpas (Liszt).

**Graven, 20 h 30 :** M.P. Siragusa (Brahms, Schumann).

**Athènes, 20 h 30 :** L. Nucci, P. Marcarini, Comédie des Champs-Élysées, 19 h 30 : Ensemble musique oblique, D. Abramo-vitz (piano) (Poulenc).

**Hôtel Saint-Aignan, 21 h :** A. d'Aroo (Chopin, Liszt, Mendelssohn).

**Neuro-Dame de Paris, 20 h 30 :** voir le 24.

**Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 :** S.H. Taragatti (sitar), B.A. Nandanarai (tabla).

**MARDI 27 MAI**

**Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 :** A. Fischer (piano) (Mozart); 18 h 30 : G. Gaudin, 20 h 30 : L. Nucci, P. Marcarini, Comédie des Champs-Élysées, 19 h 30 : Ensemble musique oblique, D. Abramo-vitz (piano) (Poulenc).

**Hôtel Saint-Aignan, 21 h :** A. d'Aroo (Chopin, Liszt, Mendelssohn).

**Neuro-Dame de Paris, 20 h 30 :** voir le 24.

**Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 :** S.H. Taragatti (sitar), B.A. Nandanarai (tabla).

**Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 :** Ensemble instrumental electro-acoustique TM Plus (Ducharme, Camio, Dufour, Mireaux); 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Krenn, Anagni, Meylan); 22 h 30 : C. Ousset (Chopin, Fauré, Debussy, Dutilleul).

**Graven, 20 h 30 :** E. Namoff (Debussy, Chopin, Monoserpinsky).

**Hôtel Saint-Aignan, 21 h :** Quatuor vocal Brahms (Brahms).

**Eglise Saint-Roch, 20 h 30 :** Ensemble vocal J.P. Lère (Rostin).

**Eglise Saint-Gervais, 21 h :** Chorale F. Kluwe de Paris et Brest, Orchestre de concertistes de Brest (Verdi).

**Bibliothèque polonaise, 20 h 30 :** J.P. Ferey (Liszt).

**Cité internationale des Arts, 21 h :** S.L. Clou (chant), G. Jastrzebski (piano) (Debussy, Donizetti, Weber).

**Eglise de la Madeleine, 18 h 30 :** Schola grégorienne - Cariste Domingo.

**LAISANCE - Loc. 43-20-00-06**

Dernier spectacle avant la démolition du Théâtre de la Paissance (1982-1986)

**OPÉRAPHORISME**

de Jean-Jacques ASLANIAN

... Un enchantement supérieur (ROGER MARAI)

jusqu'au 31 MAI

**XX<sup>e</sup> SIECLE : IMAGES DE LA MUSIQUE FRANÇAISE**

**Ensemble InterContemporain**  
direction Pierre Boulez

**DUFOUR-BOULEZ-GRISEY-MESSIAEN**  
avec Phyllis Bryn-Julson, soprano; Pierre Laurent Aimard, piano

LUNDI 26 MAI 20 H 30. Théâtre de la Ville - Location 42 74 22 77

Une heure avec les Solistes de l'EIC  
**JOLIVET-JOLAS-MURAIL-BOULEZ-BANCOUART**

JEUDI 29 MAI 18 H 30. Centre Georges Pompidou - Grande salle

Entrée gratuite pour les abonnés EIC/ARCAM - Rés. 42 60 94 27

**LES NOCTAMBULES FÛTÉS SOUPENT A 23 H CHEZ FLO ET JULIEN.**

Service tous les jours de 19h. à 2h. du matin.

**ELO**

7, cour des Petites-Écuries Paris 10<sup>e</sup>

Réservez : 4770.13.59

**Julien**

16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10<sup>e</sup>

Réservez : 4770.12.06

Ce soir, venez savourer la cuisine et l'ambiance de cette brasserie Parisienne aux décorations authentiques et découvrez que les grandes restaurations ne sont pas toujours coûteuses. Alors, soupez fûtés!

**VOTRE TABLE CE SOIR**

Ambiance musicale - Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J. - H. : ouvert jusqu'à... heures

**DINERS**

**RIVE DROITE**

**ARMAND** 6, rue du Beaujolais, 1<sup>er</sup> (Palais-Royal) F. sam. midi et dim.

**LES RELAIS DE VARSOVIE** 48-87-63-94 13, rue François-Miron, 4<sup>e</sup> F. dim.

**COPENHAGUE** 43-59-20-41 142, Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> F. dim.

**RELAIS BELLMAN** 47-23-54-42 37, rue François-1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup> F. sam., dim.

**PAGODA** 48-74-81-48 30, rue de Provence, 9<sup>e</sup>

**CLOSERIE SARLADAISE** Tous les jours 94, bd Diderot, 12<sup>e</sup> 43-46-88-07

**PALAIS DU TROCADERO** 47-27-05-02 7, avenue d'Eylau, 16<sup>e</sup> Tous les jours

**YVONNE** 47-20-98-15 13, rue de Bassano, 16<sup>e</sup>

**EL PICADOR** 43-87-26-87 80, bd des Batignolles, 17<sup>e</sup> F. lundi, mardi

**ANNEXE et FRANCO VALLOT au SANTIENAY** 75, av. Nord, 17<sup>e</sup> 42-27-88-44

**RIVE GAUCHE**

**AUBERGE DES DEUX SIGNES** F. dim. 46, rue Galande, 5<sup>e</sup> 43-25-46-56/43-25-00-46

**LE JOCKEY** 46-34-23-00 127, bd du Montparnasse, 6<sup>e</sup>

**LA VILLA D'ADRIEN** 42-32-93-54 92, rue du Cherche-Midi, 6<sup>e</sup>

**CHEZ FRANÇOISE** 47-05-49-03 Abergure des Invalides, 7<sup>e</sup> F. dim. soir et lundi

**Dans une ambiance et belle vue depuis le XVIII<sup>e</sup> s. le bar fixe ses tables : poissons frais, volailles, homard, gibiers. Menu 120 F. Accueil J. 1 h de matin. Reservations par U. et Millaud. Tél. 42-40-05-11.**

**AU MARAIS, dans des caves du XIV<sup>e</sup> siècle. Spéc. polonaises. Déjeuners, dîners aux chandelles avec chanteurs et musiciens. Env. 200 F. Reservations, réceptions, groupes.**

**De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAIVES, hors-d'œuvre de nos MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ, FESTIVAL DE SAUMON.**

**Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soit un coquillage. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.**

**Spécialités chinoises. Déj., dim. T.L.J. jusqu'à 22 h 30. - Un des meilleurs canards impérial de Paris -. Garnit et Millaud. - Cambodge et grande cuisine -. Figaro Magazine.**

**SPECIALITÉS DU PÉRIORD**  
Déjeuners d'affaires - Dîners - Salon pour groupes

Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor fouillé. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.

**VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.**

**Déj., dîner J. 22 h. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zaratela, gambas, bacalao, calamars tinta. Environ 145 F. Formule à 79,80 F s.a.c. avec spécialités.**

**Dans leur nouveau décor Napoléon III. Ses produits de 1<sup>er</sup> qualité. Cuisine personnalisée. Déjeuners, dîners aux chandelles. Terrasse. F. dim. soir et lundi.**

**MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.a.c.**

**PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT : 195 F s.a.c.**

**DINERS-SPECTACLES**

**LA ROUTE DES ÉPICES** 48-07-29-49 Spéc. culinaires de dix pays. DINERS-spect. encl. Ambiance brésilienne et latino-am. av. artistes et musiciens, dans un cadre tropic. 200 F L.c. T.L.J. Accueil jusqu'à 24 h, 9, bd Voltaire, 11<sup>e</sup>.

**SOUPERS APRÈS MINUIT**

**CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »**  
12, place Clélie - 42-74-49-64 - Accueil jusqu'à 2 h du matin

**GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOÛÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.**

**LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR**

**AU PIED DE COCHON** 6, rue Conduittes - 42-30-11-75

**LE GRAND CAFÉ** 6, bd des Capucines - 47-42-76-77

**LA MAISON D'ALSACE** 39, Champs-Élysées - 43-59-44-24

**LE FAMILIAL RESTAURANT DES HALLES** - Le restaurant de la mer de l'OPÉRA - La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons. Magnifique halle d'huîtres. Époustouffant décor-spectacle 1900.

**LA BRASSERIE DU TOUT-PARIS.** Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur.

**FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE**

**100 \$ concerts en Ile de France**

**18 mai / 13 juillet 86**

**Concerts promenades dans les châteaux et parcs**

Location et renseignements : 47 23 40 84

Festival de l'île de France 15, av. Montaigne, 75008 Paris

Office de tourisme de Paris 127, Champs-Élysées, 75008 Paris, 47 23 41 91 72

**ION VOICHT • ERIC ROBERTS REBECCA DeMORNAY**

un film de **ANDRÉ KONCHALOVSKY**

**runaway train**

**A BOUT DE COURSE**

**Selection Officielle CANNES 1986**

THE CANNON GROUP, INC. présente ION VOICHT • ERIC ROBERTS • REBECCA DeMORNAY dans une production GORAN GLOBUS pour MONTEBROOK FILMS un film de ANDRÉ KONCHALOVSKY "RUNAWAY TRAIN" STYLÉ PAR ERIC ROBERTS ET DAN O'BRIEN ET LA CARTES ET DÉCORÉ PAR MICHELLE MORILLAN scénariste et directeur de la photographie ALAN HUME, P.S.C. musicien compositeur et directeur par Trevor Jones producteur associé ROBERT A. COLEMAN production exécutive ALAN RAZ, directeur de la production ALAN HUME, P.S.C. directeur technique et directeur par Trevor Jones directeur du montage ALAN KUROSIWA, directeur de la photographie DEBORAH MELICAN, PAUL ZINDY, et EDWARD BANNER directeur du son MENACHEM CLOAN et YORAM GLOBUS, directeur des effets spéciaux ANDRÉ KONCHALOVSKY, directeur de la photographie de la version française de l'œuvre de ANDRÉ KONCHALOVSKY. Musiques originales par Gilles et Catherine MELAI. ©1986

مكتبة من الأصل

صوتنا في العالم

CINEMA

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans, (\*\*) aux moins de dix-huit ans.

La Cinéma-thèque

CHAILLOT (47-64-24-24)

MERcredi 21 mai 16 h, Hommage à Alexandre Trauner: Entrée des artistes, de M. Allegret; 19 h, Festival de Cannes-Semaine de la critique; Slogovalk, de S. Driver (v.o., s.l., fr.); 21 h, Un certain regard-Cannes 86; Promesse, de Y. Yoshida (v.o., s.l., fr.).

JEUDI 22 mai

16 h, Hommage à Alexandre Trauner: le Soleil a toujours raison, de P. Billon; 19 h, Festival de Cannes-Semaine de la critique; 40 m Deutschland, de T. Boser (v.o., s.l., fr.); 21 h, Un certain regard-Cannes 86; Salomé, de C. d'Anna.

VENDREDI 23 mai

En feuilletant la marguerite, de M. Allegret; 19 h, Festival de Cannes-Semaine de la critique; Esther, de A. Guis (v.o., s.l., fr.); 21 h, Un certain regard-Cannes 86; Girl's Own Story; Passionnés Moments; Two Friends, de J. Campion.

Samedi 24 mai

Festival de Cannes-Semaine de la critique; 15 h, Le Dôme du tragédien, de A. Fago (v.o., s.l., fr.); 17 h, San Antonio, de P. Sanchez (v.o., s.l., fr.); 19 h, Le Diable au corps, de S. Murray (v.o., s.l., fr.); 21 h, Un certain regard-Cannes 86; Promesse, de Y. Yoshida (v.o., s.l., fr.).

DIMANCHE 25 mai

Cycle: Les grandes restaurations de la Cinéma-thèque française; 15 h, Le Berceau de Dieu, de F. Lévy-Gronoville; 17 h 15, Remon, de E. T. Greville; 19 h, Festival de Cannes-Semaine de la critique; Fausbourg Saint-Martin, de J. C. Guignot; 21 h, Un certain regard-Cannes 86; Coming up Roses, de S. Beatty (v.o., s.l., fr.).

LUNDI 26 mai

14 h 30, Hommage à Alexandre Trauner: Paris mange son pain, de P. Prévert; Paris la belle, de P. Prévert; Les Kerneux hirogains, de J. Feyder; Science sans Dieu d'un débat avec Alexandre Trauner.

MARDI 27 mai

16 h, Hommage à Alexandre Trauner: Lumières d'été, de J. Grémillon; 19 h, Un certain regard-Cannes 86; Partir pour aller voir, de R. Veitchner (v.o., s.l., fr.); 21 h, Quinzaine des réalisateurs-Cannes 86; le Dclin de l'empire américain, de D. Arcan.

BEAUBOURG (47-76-35-57)

MERcredi 21 mai

Cinema Films: La nouvelle Major Company; à 15 h, Excepte to the Sun; à 17 h, Kazablân, de Menahem Golan; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien; à la Casa de agua, de J. Penn.

JEUDI 22 mai

Cannon Films: La nouvelle Major Company; à 15 h, Excepte to the Sun; à 17 h, Kazablân, de Menahem Golan; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien; à la Casa de agua, de J. Penn.

VENDREDI 23 mai

Cannon Films: La nouvelle Major Company; à 15 h, Excepte to the Sun; à 17 h, Kazablân, de Menahem Golan; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien; à la Casa de agua, de J. Penn.

Samedi 24 mai

Cannon Films: La nouvelle Major Company; à 15 h, Excepte to the Sun; à 17 h, Kazablân, de Menahem Golan; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien; à la Casa de agua, de J. Penn.

DIMANCHE 25 mai

Cannon Films: La nouvelle Major Company; à 15 h, Excepte to the Sun; à 17 h, Kazablân, de Menahem Golan; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien; à la Casa de agua, de J. Penn.

LUNDI 26 mai

Cannon Films: La nouvelle Major Company; à 15 h, Excepte to the Sun; à 17 h, Kazablân, de Menahem Golan; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien; à la Casa de agua, de J. Penn.

MARDI 27 mai

Cannon Films: La nouvelle Major Company; à 15 h, Excepte to the Sun; à 17 h, Kazablân, de Menahem Golan; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien; à la Casa de agua, de J. Penn.

Relâche

SALLE GARANCE (Programme détaillé au 42-78-37-291; de 14 h 30; à 17 h 30 et 20 h 30; Le cinéma vousguise.)

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.): Forum Orient Express, 17 (42-33-36-37); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Quinzaine, (46-33-79-38); George V, 8 (45-62-41-46); City Triomphe, 8 (45-62-45-76). A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.): Lincoln, 8 (43-59-36-14); Espace Gaîté, 16 (43-27-93-94); v.f.: Opéra Night, 2 (46-33-97-77). L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.): Calypso, 17 (43-80-30-11). L'ATELIER (Fr.): Olympe-Entrept, 14 (45-43-99-41). L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.): Olympe-Entrept, 14 (45-43-99-41). L'AVENIR D'EMILIE (All., v.o.): Olympe, 14 (45-43-99-41). LES AVENTURIERS DE LA 7e DIMENSION (A., v.o.): George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Français, 9 (47-70-33-88); Orléans, 14 (45-40-45-91); Parisiens, 14 (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNEE

(Brés., v.o.): Studio Cicus, 9 (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT

(Tunis., v.o.): Utopia, 5 (43-26-84-65); Studio 43, 9 (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIRE (v.o.)

(\*) UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Marbeuf, 6 (45-63-16-16); UGC Boulevard, 9 (45-74-95-40).

BLANCA (It., v.o.)

Reflet Logos, 5 (43-54-42-34).

BURDY (A., v.o.)

Cinchoes, 6 (46-33-10-82); v.f.: Opéra Night, 2 (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.)

Forum Orient Express, 17 (42-33-42-36); Rex, 2 (42-74-92-52); Richelieu, 2 (42-33-56-70); Sain-Michel, 2 (43-26-79-17); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Colisée, 8 (43-59-29-64); George V, 8 (45-62-41-46); Bastille, 11 (43-07-54-40); Pauvreté, 13 (43-31-56-86); Mistral, 14 (45-39-52-43); Montparnasse, 15 (43-27-33-31); Parisiens, 18 (43-35-21-21); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01).

BRAZZIE (Br., v.o.)

Publicis Matignon, 6 (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉÂTRE

(Fr.): Olympe-Entrept, 14 (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.)

UGC Marbeuf, 6 (45-63-16-16); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.)

Sain-Ambroise, 11 (47-00-89-16); Grand Pavois (h.p.), 15 (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.o.)

George V, 8 (45-62-41-46); UGC Erlange, 6 (45-62-16-16); v.f.: Gaîté Boulevard, 2 (45-09-64-8); Paramount Opéra, 8 (47-42-56-31); Parisiens, 14 (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉ (Fr.)

Cinchoes, 6 (46-33-10-82); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.)

Lucernaire, 6 (45-44-57-34).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.)

la Gêde, 19 (42-43-66-00).

FERESTADEN (A., v.o.)

Utopia, 5 (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST

(Franco-allemand): Épicé-Bois, 5 (43-37-37-47).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.)

Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Erlange, 6 (45-62-16-16); UGC Bistriz, 6 (45-74-93-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-93-40); v.f.: Lumière, 9 (45-62-16-16); UGC Opéra, 8 (47-42-56-31); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Orléans, 14 (45-40-45-91).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.)

Studio 43, 9 (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.)

Balzac, 5 (45-62-16-16).

HIGHLANDER (Brit., v.o.)

George V, 8 (45-62-41-46); Marignan, 6 (43-59-92-82); Parisiens, 14 (43-35-21-21).

v.f.: Rex, 2 (42-96-83-93); Lumière, 9 (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.)

Latina, 4 (42-78-47-86); 14 Juillet Parisiens, 14 (43-35-21-21); Saint-Germain-Village, 5 (46-33-63-20); Hautes-Filles, 6 (46-33-79-38); Ambassade, 8 (43-59-19-08); Marignan, 6 (43-59-92-82); Sain-Ambroise, 11 (47-00-89-16); UGC Bistriz, 6 (45-62-16-16); Paronnians Opéra, 8 (47-42-56-31); Nation, 12 (43-43-01-59); Fauvette, 13 (43-31-56-86); Galaxie, 13 (45-20-19-03); Gaumont Sud, 14 (43-27-84-50); Parisiens, 14 (43-35-21-21); Miramar, 14 (43-20-89-52); Convention Saint-Charles, 15 (45-74-93-40); Gaumont Convention, 15 (45-74-93-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-93-40); Clichy Pathé, 18 (43-22-46-01).

L'HONNEUR DES FEMMES (A., v.o.)

Lucernaire, 6 (45-44-57-34); UGC Marbeuf, 6 (45-63-16-16).

I LOVE YOU (Fr.)

Forum Orient Express, 17 (42-33-42-36); Rex, 2 (42-74-92-52); Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52); UGC Montparnasse, 15 (43-27-33-31); UGC Odéon, 6 (45-22-46-01); UGC Erlange, 6 (45-74-93-40); Marignan, 6 (43-59-92-82); UGC Bistriz, 6 (45-62-16-16); Sain-Ambroise, 11 (47-00-89-16); UGC Boulevard, 9 (45-74-95-40); UGC Gare de Lyon, 12 (43-43-01-59); Galaxie, 13 (45-20-19-03); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistral, 14 (45-39-52-43); Gaumont Parasse, 14 (43-35-30-40); Convention St-Charles, 15 (45-74-93-40); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Convention, 15 (45-74-93-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.)

UGC Marbeuf, 6 (45-63-16-16).

LE LIU DU CRIME (Fr.)

Forum 17 (42-33-42-36); Rex, 2 (42-74-92-52); Hautes-Filles, 6 (46-33-79-38); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Marignan, 6 (43-59-92-82); St-Lazare Pasquière, 6 (42-33-57-07); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); George V, 8 (45-74-93-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-93-40); Gare de Lyon, 12 (43-43-01-59); Fauvette, 13 (43-31-56-86); Mistral, 14 (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14 (43-20-12-06); Bienville Montparnasse, 15 (45-44-25-02); Gaumont Convention, 15 (48-22-42-27); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-93-40); UGC Gare de Lyon, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistral, 14 (45-39-52-43); Maillet, 17 (47-45-06-06); Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01); Gambetta, 20 (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.)

Gaîté Boulevard, 2 (45-09-64-8).

MACARONI (It., v.o.)

Luxembourg, 6 (46-33-97-77).

LA MACHINE À DÉCOUDRE (Fr.)

14 Juillet Parasse, 14 (45-43-99-41); Olympe-Entrept, 14 (45-43-99-41).

MAINE OCEAN (Fr.)

Forum Orient Express, 17 (42-33-42-36); Rex, 2 (42-74-92-52); 14 Juillet Racine, 6 (43-26-19-68); Reflet Balzac, 6 (45-61-10-60); Parisiens, 14 (43-35-21-21).

MARIE (A., v.o.)

Ambassade, 8 (43-59-19-08).

MONEY MOVERS (v.o.)

(Aust., v.o.): UGC Erlange, 6 (45-62-16-16); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Images, 18 (45-22-46-01).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.)

Cosmos, 6 (45-44-28-80); NeuF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.)

(\*) Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); UGC Odéon, 6 (43-25-59-83); UGC Normandie, 6 (43-25-59-83); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Orléans, 14 (45-40-45-91).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.)

Studio 43, 9 (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.)

Balzac, 5 (45-62-16-16).

HIGHLANDER (Brit., v.o.)

George V, 8 (45-62-41-46); Marignan, 6 (43-59-92-82); Parisiens, 14 (43-35-21-21).

LE BAL (Fr.-It.)

Templiers, 3 (42-72-94-56).

LE BATEAU PHARE (A., v.o.)

Wolff, 17 (46-22-44-21).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.)

Denfert, 14 (43-21-41-01).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.)

Boîte à films, 17 (46-22-44-21).

CÉLUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.)

Reflet Balzac, 6 (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.)

Champs, 5 (43-54-51-60).

LA COCCINELLE À MONTE-CARLO (A., v.o.)

Napoléon, 17 (42-67-83-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.)

Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52); Copie, 5 (43-25-78-37).

COUP DE CŒUR (A., v.o.)

Grand Pavois, 15 (45-54-46-85).

CUL DE SAC (A.)

Templiers, 3 (42-72-94-56).

LE DERNIER TANGO À PARIS (Fr.-It., v.o.)

Saint-Ambroise, 11 (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.)

Sain-Lambert, 15 (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.)

Épée de Bois, 5 (43-37-57-47).

DONOVANNI (Fr.-All., v.o.)

Vendôme, 2 (47-42-56-31).

EL NORTE (A., v.o.)

UGC Marbeuf, 6 (45-63-16-16).

LES 10 COMMANDEMENTS (A., v.o.)

Maxville, 6 (47-70-72-86); Agence, 6 (54-54-76-46).

LES ENFANTS DES PARADES (Fr.)

Ranigh, 16 (42-59-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.)

Action Christine Bis, 6 (43-29-11-30); Lincoln, 8 (43-59-36-14).

LA FEMME À CÔTÉ (A., v.o.)

Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Bistriz, 6 (45-62-16-16); Miramar, 14 (43-20-89-52).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.)

(\*) Gaumont Hallé, 17 (42-97-49-70); Gaumont Richelieu, 2 (42-33-56-70); Impérial, 2 (47-42-72-52); Saint-Germain Village, 5 (46-33-63-20); Hautes-Filles, 6 (46-33-79-38); Ambassade, 8 (43-59-19-08); Marignan, 6 (43-59-92-82); Sain-Ambroise, 11 (47-00-89-16); UGC Bistriz, 6 (45-62-16-16); Paronnians Opéra, 8 (47-42-56-31); Nation, 12 (43-43-01-59); Fauvette, 13 (43-31-56-86); Galaxie, 13 (45-20-19-03); Gaumont Sud, 14 (43-27-84-50); Parisiens, 14 (43-35-21-21); Miramar, 14 (43-20-89-52); Convention Saint-Charles, 15 (45-74-93-40); Gaumont Convention, 15 (45-74-93-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-93-40); Clichy Pathé, 18 (43-22-46-01).

37° 2 LE MATIN (Fr.)

Gaumont Hallé, 17 (42-97-49-70); Gaumont Opéra, 8 (47-42-56-31); Sain-Michel, 5 (43-26-79-17); Bretagne, 6 (42-33-57-07); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont, 6 (43-35-59-83); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); George V, 8 (45-62-41-46); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-93-40); Miramar, 14 (43-20-89-52); Gaumont Convention, 15 (45-74-93-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-93-40); Clichy Pathé, 18 (43-22-46-01).

TRÈS HOMMES ET UN COUFFIN

(Fr.): Capri, 2 (45-08-11-69); George V, 8 (45-62-41-46); Français, 9 (47-70-33-88); Montparnasse, 14 (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15 (45-74-93-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-74-93-40); Clichy Pathé, 18 (43-22-46-01).

LES TROTTOIRS DE SATURNE

(Franco-argentin, v.o.); Latina, 4 (42-78-47-86); Studio 43, 9 (47-70-63-40).

ULTRAVIOLINS (A., v.o.)

(\*) Forum Orient Express, 17 (42-33-42-36); Quinzaine, (46-33-79-38); George V, 8 (45-62-41-46); Parisiens, 14 (43-35-21-21); v.f.: City Triomphe, 8 (45-62-45-76); Lumière, 9 (45-62-16-16); Maxville, 6 (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS





صحة الإنسان

# COMMUNICATION

## LA PRIVATISATION DE LA PREMIÈRE CHAÎNE ET LA GRÈVE DU SECTEUR PUBLIC

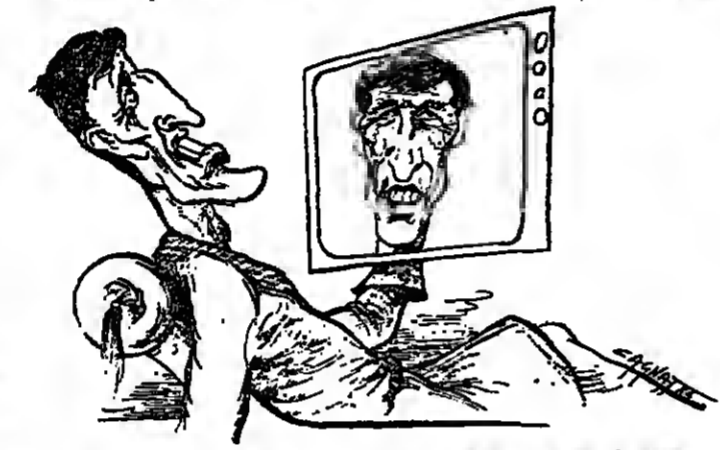
### Manifestation à Paris

La grève générale de vingt-quatre heures dans l'audiovisuel public, qui affecte aussi les chaînes privées, devait être accompagnée d'une manifestation, de la tour Eiffel à l'Hôtel Matignon, à partir de 14 heures. Ce mouvement de protestation contre le projet de privatiser TF1 concerne toutes les sociétés de l'audiovisuel (TF1, A2, FR3, Radio-France, RFO, RFI, TDF, la SFP, FINA, le FMI et le GIA) et c'est la première fois depuis octobre 1974, date de la réforme de l'ORTF, que les employés de la télévision descendent dans la rue.

Radio-France ne diffuse que de la musique et un programme minimum a été appliqué sur les trois chaînes de télévisions publiques. A 20 h 30, les trois chaînes diffusent la Petite Roque, téléfilm de la série « l'Ami Maupassant », réalisée par Claude Santelli. Ce choix ne s'est pas fait sans difficulté, le président-directeur général d'A2 (chaîne désignée pour fixer le programme minimum) avait proposé un téléfilm britannique, mais M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF1, tenait à sa série sur Maupassant, « exemple de la qualité du service public ». La Haute Autorité a tranché en sa faveur. Les chaînes privées (Canal Plus, la 5e et TV6) ont été elles aussi affectées par la grève, le personnel de Télédiffusion de France n'assurant plus la retransmission des programmes, mais seulement de faibles tranches (voir le détail page 25).

Une pétition de quelque 100 000 signatures contre la privatisation de TF1, collectées par deux hebdomadaires, l'Événement du Jeudi et Télérama, a été déposée le 20 mai à midi devant l'hôtel Matignon. MM. Jean-François Kahn, directeur de l'Événement, et Francis Mayor, directeur de la rédaction de Télérama, ont été reçus par M. Jean-

Jacques Moulins, membre du cabinet de M. Jacques Chirac. Parmi les réactions, qui continuent de se multiplier à la suite de l'annonce par le gouvernement de son intention de privatiser TF1, celles des témoins du Parti socialiste montrent que l'ancien majorité a trouvé son cheval de bataille contre le nouveau pouvoir. Qualifiant le projet de « hold-up », M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a averti, au cours du point de presse hebdomadaire, que son parti mettrait « tout en œuvre pour le faire échouer ». Cette privatisation, a-t-il ajouté, équivaut au fait que « la Comédie-Française soit aux mains



de Coca-Cola ou le palais de Versailles aux mains d'IBM.

De son côté, M. Jack Laug, ancien ministre de la culture, a renchéri en affirmant, à la veille de la grève générale, que le PS pourrait, « le moment venu », porter l'affaire devant le Conseil constitutionnel. Dans une interview à l'AFP, il a estimé que le projet est « contraire au préambule de la Constitution et aux traditions juridiques fran-

çaises, qui veulent qu'un bien culturel national soit inaliénable ». Après avoir stigmatisé « le partisanisme intellectuel qui règne à TF1 (le Monde daté 18 et 19 mai) et notamment l'émission de Michel Polac « Droit de réponse », M. Toubon a modéré ses paroles, le 20 mai sur France-Inter, en déclarant que le personnel de TF1, touché par la privatisation de la chaîne, devrait « bénéficier d'une garantie pour pouvoir, s'il le souhaite, rester dans le secteur public ». Relevait qu'il n'existe pas de convention collective dans l'audiovisuel, M. Toubon estime que « la première chose à faire, c'est d'en négocier une qui

doit s'appliquer à tout le monde », dans le public comme dans le privé. Dans les milieux syndicaux, d'autres voix s'élevaient contre le projet. Le Syndicat national de l'enseignement de second degré (SNES) « appelle les enseignants à participer à la manifestation de ce mercredi », alors que le collectif CGT de personnels techniques administratifs, cadres, artistiques du Théâtre national de l'Opéra de Paris se déclare « solidaires des salariés de

la radiotélévision en grève le 21 mai ». La CFTC, en revanche, rappelle qu'elle « ne s'associe pas à cette grève », qu'elle qualifie de « politique » et de « tentative de manipulation d'un personnel désorienté ». Force ouvrière, également, « refuse cette exploitation politique », mais « appelle les personnels à la vigilance ». L'ANIRT (association regroupant plus de 90 % des ingénieurs de la radio et de la télévision) affirme son « attachement à un service public viable, au sein d'un système concurrentiel ». La Société des réalisateurs de films (SRF) souligne, dans une lettre adressée à M. Léotard, que « la privatisation se fera contre les créateurs et le public ». Et une quinzaine d'organisations de consommateurs font part, dans un communiqué, de leurs « inquiétudes devant les projets du gouvernement ».

### A TF1, amertume et détermination

Plus que jamais, à TF1, domine le sentiment que le projet de privatisation de la chaîne ressort d'une « sanction politique ». La dernière déclaration de M. Jean-Jacques Deschamps, secrétaire d'État au tourisme, affirmant que « la télé la plus socialiste, la plus pourrie, économiquement et socialement », a enlevé leurs dernières illusions à ceux qui hésitaient à y croire. Le calme règne pourtant dans la chaîne, mais un calme derrière lequel se cachent aussi l'amertume et une profonde détermination « de ne pas se laisser vendre avec les meubles ». On réagit sur plusieurs fronts. Un comité d'entreprise extraordinaire a été réuni, mardi 20 mai, à l'initiative du président, M. Hervé Bourges. Ses membres ont adopté, à l'unanimité, une motion « s'élevant contre le projet de privatisation de TF1 et les dangers qui menacent gravement la production, la création et l'informa-

tion audiovisuelle du pays. Un projet qui met aussi en danger les garanties sociales du personnel ». Ce même mardi s'est également tenue une réunion extraordinaire du conseil d'administration de la chaîne. D'autre part, la Société des journalistes que des membres de la rédaction ont décidé de créer dès le 14 mai (elle est la première dans le secteur de l'audiovisuel) doit être fonctionnelle d'ici une dizaine de jours. L'un de ses objectifs est de « veiller au respect et à la protection des droits moraux et professionnels des journalistes ». Enfin, la direction de TF1 aurait l'intention de proposer une émission destinée à sensibiliser les téléspectateurs aux activités et aux réalisations de la chaîne. Il s'agirait d'une soirée où se mêleraient information, création et variétés.

ANITA RIND.

### L'intersyndicale CFDT-CGT-SNJ : les téléspectateurs sont les propriétaires des chaînes

Déterminés et mobilisés. Ainsi se sont présentés, mardi 20 mai, lors d'une conférence de presse, les syndicats CFDT, CGT et SNJ à l'origine de l'appel, pour ce mercredi 21 mai, à une grève générale de vingt-quatre heures dans l'audiovisuel public. Un mouvement - le premier de cette ampleur depuis trois ans - mais auquel ne s'associent ni FO ni la CFTC. La CGC, pour sa part, n'y participe qu'avec ses cadres de l'audiovisuel, mais non les journalistes. En province, des défilés et des conférences de presse doivent appuyer ces actions auxquelles ont apporté leur soutien le Comité national

d'action laïque, le Syndicat national des enseignants de second degré, la Fédération nationale. L'agrandissement, sans compter « la télé à vous », un comité sans étiquette ouvert aux téléspectateurs qui s'est formé à TF1 et qui, en moins de cinq jours, a recueilli près de six cents adhésions au sein de la chaîne. « Nous nous sommes tous retrouvés sur le mot d'ordre de grève et sur une plate-forme commune qui, au-delà du projet de privatisation de TF1 et des intérêts liés aux emplois, vise à défendre le service public ». C'est ce qu'ont déclaré

MM. François Werner, secrétaire général du SURT-CFDT (majoritaire dans l'audiovisuel public), Édouard Durand, responsable du SNRT-CGT et Édouard Guibert, ancien directeur de l'information de FR3, parlant au nom du SNJ. L'appel à un arrêt de travail massif, ont-ils indiqué, a été lancé quarante-huit heures avant l'annonce par M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, des choix gouvernementaux en matière d'audiovisuel. « Des choix qui n'ont fait que conforter notre volonté d'agir », a dit Édouard Guibert en soulignant, « si une autre chaîne avait été touchée, la réaction aurait été la même ».

### AUGMENTATION DE CAPITAL ET CRÉATION D'UNE FILIALE FRANÇAISE

#### La CLT se prépare à la bataille des télévisions privées

Une assemblée générale extraordinaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a décidé mardi 20 mai de procéder à une forte augmentation de capital. Dans un premier temps, celui-ci a été porté de 1,2 milliard à 1,8 milliard de francs luxembourgeois (environ 280 millions de francs) par simple incorporation des réserves. Parallèlement les 8 % que la CLT détenait au sein de son propre capital ont été annulés, accroissant ainsi le poids de chaque actionnaire. D'autres augmentations auront lieu en juillet et dans les mois qui suivront pour porter, d'ici à la fin de l'année, le capital du groupe jusqu'à 3,8 milliards de francs luxembourgeois (environ 600 millions de francs). L'assemblée générale a reconduit le bureau de la CLT et nommé MM. Pierre Dauzier, PDG d'Havas et Alain Chevalier, PDG de Météo-Hennessy, un comité directeur.

Le communiqué officiel précise que « les moyens additionnels mis à la disposition de la CLT lui permettront d'étayer ses moyens techniques et humains en vue de remplir pleinement son rôle dans l'audiovisuel européen de demain ». En clair, le groupe se prépare à assurer l'exploitation d'une chaîne privée française et la future commission nationale Communication et Libertés lui accorde le réseau de la « 5 ». Pour éviter d'être assimilés à un groupe étranger - comme ce fut le cas, l'an dernier, lors des décisions sur la télévision privée - la CLT a décidé de créer une filiale de droit français qui se portera candidate devant la commission. Cette filiale regroupera la CLT, Météo-Hennessy, un comité directeur, et ses principaux actionnaires français désireux de l'accompagner dans l'aventure : Havas, Météo-Hennessy (qui a pris la place d'Hachette dans la compagnie) et Paris, très certainement ; Schlumberger sans doute. Le capital de cette société sera ouvert à d'autres partenaires : des entreprises de presse notamment et peut-être quelques alliés internationaux de la CLT comme la chaîne brésilienne TV Globo.

Ces grandes manœuvres financières vont-elles modifier les rapports de force au sein de la CLT entre intérêts français, belges et luxembourgeois ? L'augmentation de capital a été préparée et négociée avec le gouvernement luxembourgeois. Le nouveau PDG d'Havas, M. Pierre Dauzier, vient d'affirmer la solidarité de développement audiovisuel entre l'agence française et la CLT (le Monde du 21 mai). Quant au groupe financier belge, Bruxelles - Lambert, qui a joué un rôle déterminant et souvent contesté ces dernières années, il se porte garant de l'augmentation de capital, mais ne semble pas vouloir jouer dans l'affaire un rôle de premier plan. Bruxelles-Lambert et Météo-Hennessy se préparent plutôt à

JEAN-FRANÇOIS LACAR.

entrer dans le capital d'Havas à l'occasion de la privatisation. Ils seront donc très présents au tour de table de la future chaîne privée sans avoir à renforcer directement leurs positions au sein de la CLT. En revanche, le gérant de l'édition allemande Bertelsmann va très certainement faire une entrée remarquée dans le capital d'Audiofina, holding qui contrôle 54,5 % de la CLT et regroupe les participations d'Havas et du groupe Bruxelles-Lambert. Le groupe Bertelsmann était déjà associé à la CLT au sein de la chaîne privée allemande RTL-Plus. Le rapprochement financier des deux groupes va sceller une alliance qui va peser lourd dans l'avenir de l'audiovisuel européen.

### LA VIDÉO DANS LE MÉTRO

#### Fenêtres sur quais

Certes, la curiosité est une joie. Mais qui donc regarde les écrans vidéo placés par la RATP aux stations Argenteuil, Franklin-Roosevelt, Charles-de-Gaulle-Etoile ? Il est midi, une vieille dame tranquille, un instant s'arrête : « Ce n'est pas désagréable, mais on n'a pas le temps. C'est de la dépense inutile, surtout pour des choses comme ça ! ». Une autre, plus agressive : « Ça ne sert à rien, il y a trop de passage, on n'entend rien... Les jeunes sont plus intéressés... C'est très bien, une bonne idée. Mais pour les programmes, c'est limité, trop créatif, à l'avant-garde ! ». Les tarifs, c'est super ! L'actualité vite donnée, vite lue... Il est difficile de regarder ce que l'on n'a pas l'habitude de voir : 29 janvier dernier, la RATP a installé ce système de vidéodiffusion en circuit fermé, un moyen de son réseau de fibres optiques (le Monde du 30 janvier). Le 1<sup>er</sup> mars, elle a confié à la société Transcommunications, dirigée par Michel Barjanski, le soin de réaliser un vidéomagazine urbain, « Tube » : publicités, clips, informations, alternant dans un programme d'une demi-heure, en boucle, du mardi 6 h 30 au mardi suivant à la même heure, sans interruption. Tous les jours, de 6 heures, de 6 h 30 à 21 h 45, un vidéotexte donne des informations nationales et internationales, et des renseignements immédiats en cas de panne sur le réseau. Rien ne dure plus de deux minutes cinquante, et temps d'attente le prochain métro.

Yan Nguyen Minh a réalisé le Bestiaire du regard. Idée directrice : chacun crée sa réalité. A la grande vague de séduction « clic et choc », Michel Barjanski apporte sa contribution et s'inscrit dans la volonté de la RATP de transformer un transport collectif en transport en commun. Quel meilleur instrument... qu'un moyen de communication pour refuser les habitudes de silence et d'isolement. Lorsqu'on lui parle du décalage, évident, entre des habitudes de téléspectateurs et ce que « Tube » propose, il répond que la recherche du magazine se situe justement dans cet écart. Il n'est pas question d'utiliser les recettes d'une télévision commerciale, mais de trouver les formes audiovisuelles spécifiques à un lieu public et passager. Se faire le camelot de la vidéo. Là est la difficulté. Il n'y a pas d'autre expérience de ce genre, pas de référence, et plus rien à inventer dans le domaine technique. Ouvrir dans le métro, pour ceux qui le trouvent triste, des fenêtres de liberté.

Chaque semaine, « Tube » choisit un thème nouveau, avec la volonté de correspondre à une actualité ou une opportunité. « La ville en bus », « Alice, micro-informatique », « Métro-corps », « Bentlieu »... (1). A chaque fois, il fait appel à un vidéaste de talent. C'est ainsi que

Prochaine extension de « Tube », en octobre prochain, Anber, Havre-Caennant et deux grands pôles : la gare de Lyon (terminal d'autobus compris) et Nation. Avant d'occuper dans les prochains années l'ensemble du réseau, d'ici là, « Tube » doit faire ses preuves. Face à l'horme pressé, déjà agacé par les affiches, le petit écran vidéo doit affirmer sa singularité : enlever aux images, et aux esprits, leurs pantoufles.

AL. P.

### RENCONTRES A AUBERVILLIERS LE 7 JUIN 1986

#### « Pour une alternative française aux défis de l'audiovisuel »

Le samedi 7 juin prochain, se tiendront au Théâtre de la Commune des rencontres : Pour une alternative française aux défis de l'audiovisuel. Plus de cent professionnels des arts et du spectacle vous appellent à participer à ces rencontres :

1974, 1982, 1985, l'audiovisuel français est de plus en plus soumis au pouvoir et à l'argent. Le gouvernement d'aujourd'hui veut encore aller plus loin en vendant une ou deux chaînes de télévision du service public. Il faut arrêter ce processus destructeur, normalisateur, appauvrissant, allant à l'encontre des possibilités offertes par les technologies nouvelles. Il n'est pas inductible.

Bien au contraire nous pensons que les aspirations des citoyens, des artistes, des scientifiques, des industries, notamment du spectacle, ont besoin de se servir des potentialités inédites et étonnantes de la communication audiovisuelle en mutation incessante. Ces inventions merveilleuses ne doivent pas se retourner contre l'identité culturelle française, contre les hommes, leur vie, leur liberté.

Dans un premier temps cette responsabilité, véritable reconnaissance d'un droit aux images et à la communication, dessinerait l'espace d'une télévision publique, pluraliste, dynamique, démocratique, audacieuse, accélérateur du dialogue social, attentive aux droits et libertés de tous les créateurs, ayant des moyens assurés pour promouvoir la production française et l'emploi artistique et technique, alliée amicale du cinéma français et du spectacle vivant (théâtre, musique, chanson, danse, etc.), contribuant à un véritable partenariat entre les inventions et créations et les individualités, bref une télévision de la citoyenneté nouvelle.

C'est à cette réflexion que nous vous appelons à participer. Ce travail ne sera pas seulement affaire de spécialistes, car l'audiovisuel concerne toute la société, et rien n'est pire qu'un peuple indifférent à la forme de son avenir. Un premier rendez-vous aura lieu à Aubervilliers au Théâtre de la Commune le samedi 7 juin.

- Les signataires :
- Georges APERGHIS, Jean ARCHIMBAUD, Pierre ARDITI, Lucien ATTOUN, Pascal AUBIER, Marcel AZZOLA, Marie-Christine BARRAULT, Michel BATAILLON, Luc BÉRAUD, Roland BERTIN, Gérard BLAIN, Evelyne BOUX, Pierre BOURGEADE, Jean-Luc BOUTE, Jean BRARD, Jean-Claude BRIALY, Jean-Claude CARRIÈRE, Bernard CHARDÈRE, François CHAUMETTE, Patrick CHESNAY, Gérard CHOUGHAN, Mark CHOUPART, Alain CROMBECQUE, Yvan DAUTIN, Jacques DEBARY, Pierre-Henri DELEAU, Jacques DEMY, Bernard DORAY, J.-Y. DUBOIS, Charlotte DUBREUIL, Maurice DUGOWSON, Antoine DUHAMEL, Mirella DUMOULIN, Daniel EDINGER, Simon EINE, Pierre EITAIX, Michel ETCHÉVERRY, Maurice FAILEVIC, Jacques FANSTEN, Jean FERRAT, René FERRÉ, Michel FOLLIN, Richard FONTANA, Renaud GAGNEUX, Ariel GARCIA-VALDÈS, Denise GENICE, Bernard GIRALDEAU, Jean GRUAULT, Claude GUISSARD, Pierre-Etienne HEYMANN, Laurent HEYNEMANN, Catherine HIEGEL, Pablo de la HIGUERA, Anne HOANG, Pierre JENSEN, Roger KAHANE, Jérôme KANAPA, Patrice KERBRAT, Gilles KATZ,
  - Hubert KNAPP, Yannis KOKKOS, Jacques KRIER, Jo LAVAUDANT, Francis LEMARQUE, Philippe LÉOTARD, LILLENSTEIN-NAT, Marion LORAN, Stelio LORENZI, René LUCOT, Jean-Pierre MARCHAND, Diego MASON, Claude MATHIEU, Patrice MESTRAL, Vanina MICHEL, Michel MITRANI, J.-P. MOULIN, J.-P. MOULINOT, Bernard MOUNIER, Christine MURILLO, Bernard NOËL, Thierry NOLIN, Marc OGERET, Jean-Paul OLIVIER, Sergio ORTEGA, Claude OTHNIN-GIRARD, Roland PASSEVANT, Jean-Claude PETIT, Claude PIEPLU, Roger PIGAUT, Gérard PIGNOL, José PINHERO, Jean-François PORON, Jean PRAT, Martin PROVOST, Jean ROCHEFORT, Michel ROTMAN, Jean-Paul ROUX, Jacques ROZIER, Raoul SANGLA, Claude SANTILLI, Pierre SANTINI, Jean-Paul SAUSSY, Marie-Claire SCHAEFFER, Jean SCHMIDT, Edith SCOB, Paul SEBAN, Jean-Daniel SIMON, Bernard SOBEL, Jean-Charles TACHELLA, Catherine TASCIA, Dominique VALADIE, Jacques DONOL-VALCROZE, Bernard VAN EFFENTERRE, Henri VART, Gérard VAUGEOIS, Paul VECCHIALLI, Gérard VERGEZ, Lucie VIGO, Jacques VIGOUREUX, Antoine VITEZ, WOLINSKI.

Jack RALITE, maire d'Aubervilliers, ancien ministre, accueillera ces rencontres au Théâtre de la Commune. Pour se joindre à cet appel, adressez votre nom à M<sup>me</sup> Claudine Joseph, « CITECABLE », 49, avenue de la République, 93300 Aubervilliers. TEL : 48-34-84-00.

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le 22 mai 1986

Région	Ciel	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)
Paris	nuageux	18	10
Nord	nuageux	17	9
Sud	nuageux	19	11
Ouest	nuageux	18	10
Centre	nuageux	17	9
Est	nuageux	18	10



PREVISIONS POUR LE 22 MAI 1986



LA VIDÉO DANS LE MÉTRO

TEMPÉRATURES

Région	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)
Paris	18	10
Nord	17	9
Sud	19	11
Ouest	18	10
Centre	17	9
Est	18	10

ÉTAT DU CIEL

Région	État du ciel
Paris	nuageux
Nord	nuageux
Sud	nuageux
Ouest	nuageux
Centre	nuageux
Est	nuageux

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 mai à 0 heure et le jeudi 22 mai à minuit.

Les masses d'air chaud et orageux continuent leur déplacement vers l'est et elles sont suivies d'air plus stable; le champ de pression relativement élevé atténue l'activité d'un front froid situé sur le nord-ouest du pays.

Jeudi matin, les nuages abondants de la Vendée et de la Bretagne aux régions du Nord-Est, seront parfois accompagnés de faibles pluies locales, en particulier près de la côte; au cours de la journée, une forte nébulosité se maintiendra sur ces régions avec toutefois des éclaircies.

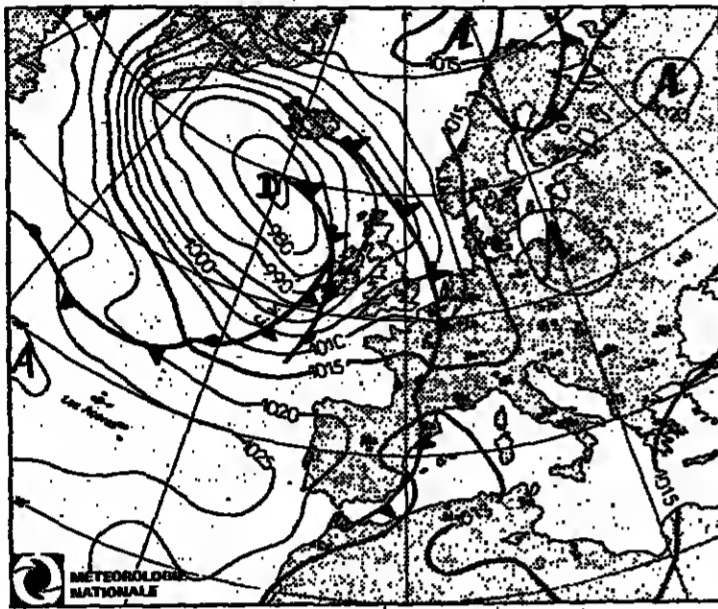
Sur les autres régions, c'est un temps peu nuageux qui prédominera; toutefois le matin des nuages bas seront présents près de l'Atlantique et des averse orageuses encore observées sur les Alpes avant une amélioration se généralisant par l'ouest l'après-midi.

En fin de journée des nuages élevés à caractère pré-orageux apparaîtront sur l'Aquitaine et les Pyrénées.

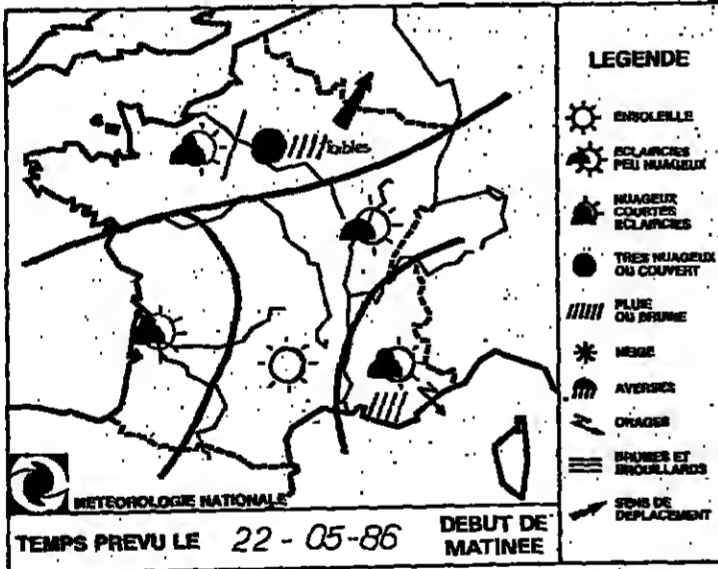
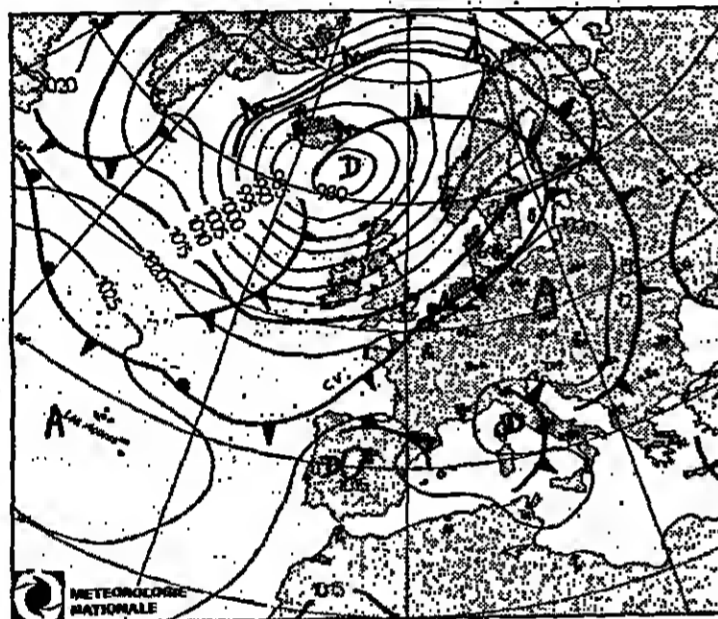
Le vent de secteur sud-ouest dominant sera faible, excepté sur les régions du Nord où il sera modéré; il pourra même souffler assez fort près de la Manche.

Les températures maximales atteindront 17 à 22 degrés sur le Nord-Ouest, 21 à 25 degrés sur l'Aquitaine, le Centre et l'Est, 22 à 27 degrés sur le Sud-Est.

SITUATION LE 21 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI A 0 HEURE UTC



(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES		maxima	minima	temps observé
<b>FRANCE</b>				
AMBOISE	27	15	S	
BORDEAUX	16	11	A	
BREZIL	17	12	P	
CLERMONT-FERRAND	17	12	O	
DIJON	15	11	O	
LYON	22	9	A	
LYONS	19	9	S	
LYONS-MONTBENNET	27	11	P	
LYONS-SAINT-JACQUES	25	15	P	
LYONS-SAINT-JULIEN	28	17	N	
LYONS-SAINT-REMY	25	10	S	
LYONS-SAINT-VINCENT	24	9	P	
LYONS-SAINT-YVES	25	16	P	
LYONS-SAINT-ZACHAIRE	27	16	P	
LYONS-SAINT-ÉTIENNE	19	10	N	
LYONS-SAINT-ANDRÉ	23	17	O	
LYONS-SAINT-GERVAISE	26	13	S	
LYONS-SAINT-LOUIS	17	10	A	
LYONS-SAINT-PIERRE	19	9	S	
LYONS-SAINT-ROCH	27	15	P	
LYONS-SAINT-SAUVEUR	26	18	A	
<b>ÉTRANGER</b>				
ALGER	30	18	C	
AMSTERDAM	25	12	A	
ATHÈNES	29	18	N	
BANGKOK	32	27	C	
BARCELONE	25	17	P	
BELGRADE	27	17	C	
BERLIN	22	13	N	
BUDAPESTE	26	17	S	
CAIRO	19	10	O	
CHICAGO	17	11	C	
COLOGNE	27	17	C	
DELHI	34	20	S	
GENÈVE	28	15	S	
HANOI	26	17	C	
HONG-KONG	29	24	C	
ISTANBUL	20	15	C	
JERUSALEM	22	13	S	
LIÈGE	20	11	S	
LONDRES	18	9	C	
LUS ANGELES	21	14	C	
LUXEMBOURG	23	15	A	
MARRAKECH	28	15	S	
MEXICO	24	11	P	
MILAN	29	17	P	
MONTREAL	15	9	P	
MOSCOU	20	9	S	
NAIROBI	23	16	C	
NEW-YORK	22	17	A	
OSLO	20	8	C	
PALMADÉMAR	31	18	S	
PARIS	23	12	S	
RIO-DE-JANEIRO	29	22	S	
SINGAPOUR	24	12	S	
SINGAPOUR	32	28	N	
STOCKHOLM	21	7	N	
STONEY	18	13	N	
TOKYO	19	15	A	
TUNIS	32	17	S	
VARSOVIE	20	8	N	
VIENNE	28	20	C	
VIENNE	30	16	C	

## UNE EXPOSITION AU MUSÉUM

### « L'art de la plume au Brésil »

Ici, les couleurs les plus éclatantes, à la fois les plus subtiles sont un régal pour l'œil. Cette fantastique palette, qui caractérise la salle des oiseaux du Muséum n'est pas l'œuvre d'un peintre exceptionnel. Faite de plumes, elle a été créée par la nature et par les hommes de l'Amazonie brésilienne.

Pour les Indiens d'Amazonie, les oiseaux jouent un rôle essentiel. Les plumes permettent à chaque espèce d'oiseau de se différencier des autres. Elles donnent aux hommes qui ne se distinguent ni par leur plumage ni par leur langage, des codes, grâce auxquels s'affichent les identités, identité du groupe et identité personnelle.

L'exposition du Muséum national d'histoire naturelle de Paris - « L'art de la plume au Brésil » - est le fruit d'une très heureuse collaboration de cet organisme avec le musée d'ethnographie de Genève (qui l'a présentée l'hiver dernier).

### La rénovation de la salle des oiseaux

En outre, des musées suisses et brésiliens ont prêtés des objets qui complètent ceux provenant du Muséum et du Musée de l'Homme. Se obtient ainsi quelque trois cents oiseaux empalés et des parures choisies pour leur beauté.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4230



### HORIZONTELEMENT

- I. C'est la femme aux boutons.
- II. En meilleur état.
- III. Spécialiste des ouvrages de défense.
- IV. Anciens cadets. Note.
- V. Symbole. Mauvais fond.
- VI. Tour de France. Personnel.
- VII. Souligné ou rayé.
- VIII. Etat de manque.
- IX. Qui se rapporte au cœur.
- X. Seconde femme d'Athamas. Victime d'un accrochage.
- XI. Mises en « relation ».

### VERTICALEMENT

- 1. Homme d'affaires sur le déclin.
- 2. Marchand de champignons. Refus d'insulaires.
- 3. Cor au bout des bois. L'ivrogne ne s'en préoccupe guère.
- 4. Qui entraîne le bœuf.
- 5. Le propre de l'homme. A pris un mauvais courant d'air.
- 6. Divinité. Un mot ou une suite de mots.
- 7. Fondateur des lycées de jeunes filles. Symbole du désir.
- 8. Vit dans les bois. Article.
- 9. Parteur. à la S.N.C.F. Peut-être se trouver en tube.

### Solution du problème n° 4229

- Horizontalement
- I. Froussard. - II. Leste. Mer. - III. Epi. Carne. - IV. Grelot. EL. - V. Mireur. GI. - VI. Es. Renaz. - VII. Etes (éte). Ut. - VIII. Crau. Ames. - IX. Pêche. - X. U.S.A. ROT. - XI. Emission.
- Verticalement
- 1. Flegme. Coné. - 2. Reprisr. SM. - 3. Osier. Tapai. - 4. Ut. Le. Euz. - 5. Secours. Cas. - 6. Atre. Ahl. - 7. Amr. Nuzéro. - 8. Rea. gae. On. - 9. Drelin. Sot.

GUY BROUTY.

## EN BREF

### DÉBATS PUBLICS

DES RÊVES POUR L'AN 2000. - Le groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) organise, le vendredi 23 mai, à 20 heures, à la Sorbonne (simpli Richelieu) un débat public sur le thème « L'égalité dans et par le savoir, conquis et construit par tous ». Les intervenants se demanderont ensuite comment « fabriquer des rêves qui transforment l'en 2000 ».

### JOURNÉES D'ÉTUDES

DESTRUCTION ET CRÉATION. - Le Centre de recherche Imaginaire et création (CRIC) organise, les 23 et 24 mai à Chambéry, deux journées d'études avec des psychologues, médecins, psychothérapeutes et universitaires sur le thème « Destruction et création ». Parmi les sujets abordés : « Les processus de destruction et création en milieu scolaire, le drame du constructeur », « La solitude, la mort », « Psychanalyse et destruction ».

### VACANCES

« O TEMPS SUSPENDS TON VOL ». - Pour les amateurs d'histoire de l'art, Temporalis propose un circuit de six jours dans le Midi de la France avec des historiens d'art. Durant ce séjour, ils visiteront le musée de Saint-Raymond (gallo-romain), la basilique de Saint-Semin (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles), les grottes préhistoriques de Niaux, les châteaux cisterciens de Montségur et Puivert, le musée Goye à Castres, le musée Toulouse-Lautrec à Albi, le musée Ingres à Montauban, le musée des

### TROISIÈME AGE

LA RELÈVE. - Afin d'apporter une « solution momentanée de relève » aux familles qui ont le charge à domicile d'un parent âgé invalide, l'Assistance publique réserve durant les trois mois d'été un certain nombre de lits d'hôpital à l'accueil de ces personnes âgées. Les inscriptions sont reçues à l'Assistance publique, bureau des établissements de lang éajour, 3, avenue Victoria, 75004. Tél. 42-77-11-22.

### PATRIMOINE

ARDRES RENOUÉ AVEC SON PASSÉ. - La petite ville d'Ardrès (Pas-de-Calais), située à mi-chemin entre Saint-Omer et Calais, est depuis longtemps une étape agréable pour les Anglais qui débarquent sur le continent. Elle prendra encore plus d'importance avec la réalisation du tunnel sous la Manche.

### UN DÉCRET

N° 86-741 du 14 mai 1986 relatif à la provision pour risques spatiaux constituée par les entreprises d'assurances et de réassurances.

### DES ARRÊTÉS

Du 16 mai 1986 fixant la valeur de reprise et de remboursement des obligations 4,50 % 1973 à capital garanti.

Du 9 mai 1986 relatif au budget du Fonds spécial de grands travaux pour 1986.

D'autre part, la réhabilitation en cours de la chapelle des Carmes à Ardrès vient de donner naissance à une association, ACHA, qui a pour but l'animation culturelle en Ardrès.

### Solidarité

#### « POUR QUE L'ÉTÉ N'OUBLIE PERSONNE... »

En 1985, 46 % des Français ne sont pas partis en vacances. Il s'agit d'enfants issus de familles défavorisées, de chômeurs, de personnes âgées handicapées ou démunies. Le Secours populaire français s'est fixé pour objectif d'offrir un million de journées de vacances à ces « oubliés de l'été », et pour cela organise, du mardi 27 au samedi 31 mai, de 11 heures à 20 heures au Cirque d'été, une grande fête de la solidarité pour que l'été n'oublie personne.

### Automobile

#### CONTRÔLE OBLIGATOIRE POUR LES VÉHICULES GRAVEMENT ACCIDENTÉS

La circulaire du 9 mai organisant la révision des véhicules gravement accidentés est parue au Journal officiel du 16 mai. Sous la signature de M. Pierre Denizet, délégué interministériel à la sécurité routière, elle fixe les modalités d'un contrôle correctif des trois cent mille véhicules légers risquant chaque année de devenir dangereux du fait de la gravité des accidents où ils sont impliqués.

### DU LAIT POUR LA POLOGNE.

L'accident nucléaire de Tchernobyl a entraîné une grave pénurie de lait en Pologne. Un million deux cent mille enfants sont touchés. Il faudrait 6 000 tonnes de lait en poudre par mois, pour une période encore non déterminée. La commission des Communautés européennes a été saisie du problème et une décision doit être prise dans les jours qui viennent. Mais d'ores et déjà, les Caritas européennes, dont le Secours catholique, se mobilisent. Vous pouvez envoyer vos dons au Secours catholique (Caritas France, CCP 5620-09 K Paris en mentionnant « Tchernobyl »).

### JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 21 mai 1986 :

### UN DÉCRET

N° 86-741 du 14 mai 1986 relatif à la provision pour risques spatiaux constituée par les entreprises d'assurances et de réassurances.

### DES ARRÊTÉS

Du 16 mai 1986 fixant la valeur de reprise et de remboursement des obligations 4,50 % 1973 à capital garanti.

Du 9 mai 1986 relatif au budget du Fonds spécial de grands travaux pour 1986.

D'autre part, la réhabilitation en cours de la chapelle des Carmes à Ardrès vient de donner naissance à une association, ACHA, qui a pour but l'animation culturelle en Ardrès.

**BUSINESS HORS-TAXE**

Faut-il créer des zones franches dans l'Hexagone ?

**ECONOMIE JUIN**

**PICARD**

Votre serrure doit être révisée !

Les cambrioleurs se perfectionnent et utilisent des techniques et des outils de plus en plus évolués. Si votre serrure ne peut résister, vous serez la prochaine victime !

Faites réviser régulièrement votre serrure en vous adressant à tout serrurier revendeur de notre marque.

Il vous dira si votre serrure est encore capable ou non, de résister aux techniques actuelles des cambrioleurs

S.A. PICARD, 4, rue St-Sauveur, 75002 PARIS, 42-33-44-85 +

مكتبة من الأصل





سكنا من اللحن

# Le Monde REGIONS

## ALSACE

### Les millions de la SADE

La Société alsacienne de développement économique (SADE) va procéder à la plus grosse augmentation de capital de son histoire. La SDR alsacienne cherche en effet à recueillir quelque 40 millions de francs pour porter son capital de 102 millions à 142 millions. Compte tenu des primes d'émission, c'est en fait plus de 73 millions de francs que la SADE espère engranger d'ici au 13 juin prochain.

Jacques Puymartin, PDG de la SADE, juge en effet que la SDR va être amenée à multiplier ses interventions en fonds propres dans les entreprises alsaciennes, et doit pour cela rechercher « une plus large assise d'actionnaires ». Comme les taux d'intérêt réels deviennent positifs, les entreprises, plutôt que de s'endetter, sont demandeuses de fonds propres, et la société de développement régional est pour elles un interlocuteur privilégié.

Actuellement, le capital de la SADE est réparti entre des grandes banques et instituts financiers (34%), des investisseurs institutionnels (30%), des particuliers

## PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par un arrêt du 7 mars 1985, la cour d'appel de Paris a condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise pour contrefaçon de marque à l'encontre de la société Lindor & Sprungli, propriétaire de la marque Lindor.

## LA COUR :

- interdit à la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise l'utilisation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit de la dénomination Lindor, Lind'or ou Lin Or et de tous signes distinctifs de 100 F par infraction constatée et de 100 F par jour de retard à compter de la signification de l'arrêt,
- condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise à verser à la société Lindor & Sprungli la somme de 10 000 F,
- ordonné la publication du dispositif de l'arrêt dans trois journaux ou revues au choix de la société Lindor & Sprungli et aux frais de la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise, le coût de chacune d'elles ne pouvant excéder la somme de 8 000 F,
- condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise à verser à la société Lindor & Sprungli la somme de 12 000 F par application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile,
- mis les dépens de première instance et d'appel à la charge de la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise.

## PAR UN ARRÊT DU 7 MARS 1985, LA COUR D'APPEL DE PARIS A NOTAMMENT :

- dit que la société Consortium français de confiserie a confisqué la somme de 2 000 francs à titre de dommages-intérêts,
- ordonné la publication de l'arrêt dans deux journaux au choix de la demanderesse et aux frais de la défenderesse, le coût de chacune ne pouvant excéder 8 000 francs,
- condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire à payer au Consortium français de confiserie la somme de 2 000 francs par application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile,
- dit que les dépens de première instance et d'appel seront à la charge de la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise,

## AUVERGNE

AMBERT. - Le parc naturel régional Livradois-Forez et le musée de la machine agricole et à vapeur d'Ambert viennent d'acquiescer un autorail panoramique destiné à faire découvrir cette région méconnue en ressuscitant une ligne désaffectée depuis 1972 entre Courpière et Arianc via Ambert.

Le trajet, d'une centaine de kilomètres, est proposé uniquement pour l'instant aux groupes qui en font la demande. L'extension du parcours vers La Chaise-Dieu et sa basilique est à l'étude.

Parc naturel Livradois-Forez, Saint-Gervais Meymont, 63880 Olliergues, Tél. : 73-95-54-31.

## CORSE

AJACCIO. - Françoise Prévost a reçu le Prix du Mémorial, décerné chaque année par la ville d'Ajaccio, pour son livre intitulé Les Nages de septembre, saga romanesque du clan Castelli établi à Saint-Florent, en Haute-Corse.

Mariée à François Poli, journaliste et originaire de Corse, Françoise Prévost vit régulièrement dans l'île de Beauté depuis une vingtaine d'années. Ecrivain, journaliste et comédienne, Françoise Prévost a déjà publié aux Editions Stock Ma vie en plus et l'Amour nu.

## ILE-DE-FRANCE

### L'ascenseur à béton

Le préfet et tous les maires du secteur se sont retrouvés récemment à Saint-Maurice dans le Val-de-Marne pour assister à une première

## LES ÉCONOMIES DE VALÉRY

### Plus d'hôtel régional à Clermont-Ferrand ?

Depuis son accession à la présidence du conseil régional d'Auvergne, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré en plusieurs occasions : « La région sera économe (1) comme c'est sa tradition. » Il a prôné la rigueur dans la gestion de l'institution, annonçant même le 25 avril, sans le détail, un plan de réductions des dépenses de fonctionnement devant aboutir à une économie de 10 millions de francs en 1986. Le premier acte, sinon décisif, du moins symbolique, a été de vendre cinq des quarante voitures de fonction.

Un dossier beaucoup plus sérieux a été mis en avant. Il s'agit de la construction d'un Hôtel de la région décidée par son prédécesseur, le socialiste Maurice Pourchon (la Manda daté 10-11 novembre 1985). Ce dossier a touché beaucoup, faisant même appel au prestigieux architecte italien Renzo Piano, le coauteur du Centre Beaubourg. Il donnait à cette réalisation une signification politique (il voyait une valorisation de la décentralisation) et un sens culturel afin de démontrer que l'Auvergne sait aussi être moderne.

Dès le vote du projet, l'opposition d'alors, devenue aujourd'hui



LIBERT TARRAGO.

majorité, avait manifesté son hostilité. Elle estimait le coût de l'opération - 52 millions de francs - excessif. M. Giscard d'Estaing a repris ce thème à son compte. Il entend arrêter les travaux en cours et procéder à une transformation

de projet. Au lieu d'un Hôtel de la région, il souhaite l'installation d'une Ecole nationale d'ingénieurs des métiers de l'automobile et des matériaux du futur.

Cette réorientation éducative des crédits implique des négociations avec les ministères concernés

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER. - La Lettre M de Montpellier vient de publier l'annuaire des cinq cents premières entreprises de la région Languedoc-Roussillon : chiffres d'affaires effectifs, une carte commentée des bassins d'emploi... 80 p., 69,50 F port compris. 13, place de la Comédie, 34000 Montpellier.

## POITOU-CHARENTES

### Circuits-taxis

Le comité départemental du tourisme de Charente-Maritime, les offices du tourisme de La Rochelle, Saintes et Rochefort, conjointement au groupe départemental des syndicats des artisans du taxi de ces villes, organisent des circuits-taxis en Charente-Maritime en dehors de la pleine saison pour des groupes de deux à quatre personnes.

Exemples de ces circuits : Royan et la côte Sauvage, 170 km, six heures, 600 F ; la Venise verte du Marais poitevin, 130 km, quatre heures, 400 F.

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### Embruns mortels

Le Comité scientifique du Parc national de Port-Cros, qui rassemble une quarantaine de personnalités des universités de Nice, Perpignan, Montpellier et Marseille, sous la présidence du professeur Charles-François Boudouresque, directeur du laboratoire d'écologie du benthos et de biologie végétale marine, vient de se réunir à Hyères et à la fin de ses travaux, un cri d'alarme face au dépérissement de la végétation littorale, le long d'une grande partie des côtes méditerranéennes.

Le phénomène a été signalé pour la première fois au début des années 70 dans la région marseillaise. Dans la région de Piss, en Toulon, le mal s'étend sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Les spécialistes italiens ont communiqué des documents impressionnants : à perte de vue, des carcasses - de plus en plus, mais restées sur pied, comme après un incendie.

Les recherches effectuées en France et en Italie ont permis de connaître la cause du phénomène : les embruns marins - écorchés - la couche superficielle de la mer, celle où se concentrent les détergents et les hydrocarbures. Durant leur transport par le vent, les embruns s'évaporent, ce qui concentre encore plus le produit toxique, qui bouche les pores des feuilles et s'y dépose.

Ce phénomène, de l'avis des spécialistes, est la première cause de dépérissement de la végétation, mais pas forcément la seule.

Sur le littoral français, les îles de Porqueresses et de Port-Cros sont les secteurs les plus atteints.

Le ministère de l'Environnement n'a mis en place un groupe de travail sous la responsabilité du professeur Boudouresque pour, dans un premier temps, dresser un bilan de la situation.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Sibon par ses correspondants : Jean Contrucq, Jacques Fortier, Francis Gouge.

ÉTIENNE BANZET.

## CONFLIT EN SEINE-MARITIME

### Le Grand-Quevilly veut divorcer de Rouen

« L'affaire n'est dirigée contre personne. » A première vue, ce commentaire de Marc Massion, adjoint au maire PS du Grand-Quevilly en Seine-Maritime, prête à sourire lorsque l'on sait que ledit affaire oppose les premiers magistrats de Rouen, Jean Lecanuet (UDF), et du Grand-Quevilly, Tony Larue (PS), dont le premier adjoint n'est autre que Laurent Fabius.

Le conseil municipal de la commune industrielle de la région rouennaise s'est prononcé le 13 mai pour son retrait du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de l'agglomération, présidé par Jean Lecanuet. Une loi du 9 janvier 1985 autorise les communes dont la population excède de 5 % celle du SIVOM auquel elles adhèrent à quitter ce dernier si le champ de ses compétences est modifié. Ce qui s'est justement produit.

Objet du litige : la décision prise en 1984 par Jean Lecanuet de faire participer le syndicat au financement de la réfection de la gare de Rouen « Hors des compétences du SIVOM I », répliquaient immédiatement les représentants socialistes au syndicat, conduits par ceux du Grand-Quevilly. Le tribunal administratif de Rouen leur donnait raison en février 1985. La parade du maire de Rouen ne tardait pas à venir avec l'adoption d'un nouveau régime



3 km

met de compétences du syndicat. Beau joueur, les socialistes approuveront. Le loi du 9 janvier venait alors opportunément bouleverser le nouvel équilibre.

Connaissant les réserves croissantes de la commune de Laurent Fabius, Jean Lecanuet a immédiatement dénoncé le « loi du Grand-Quevilly » car l'éventuel retrait du deuxième partenaire financier - La Grand-Quevilly verse 40 millions de francs sur les 55 millions de francs du budget syndical -

remettrait en cause l'équilibre de l'institution.

Après la délibération du 13 mai à laquelle le Parti communiste et la droite se sont opposés, le menace prend corps. Il reste six mois réglementaires pour tenter d'harmoniser les positions des uns et des autres. Au Grand-Quevilly, on exige simplement que la notion d'extension des compétences soit plus rigoureuse et ne se borne pas à parler d'intérêt intercommunal ou régional. « Un texte tellement flou, explique

Marc Massion, que l'objet original du comité, les transports en commun et le service d'incendie, est remis en cause. Déjà par petites tranches nous finissons des choses qui n'ont aucun rapport avec la vie de l'agglomération. Ainsi, dernièrement, les six plus grosses communes ont été sollicitées pour proposer une solution aux déboires financiers du Football-Club de Rouen... »

L'aspect fiscal est essentiel. « Nous voulons épargner à nos administrés une surimposition qui servirait à payer des équipements pour les autres », dit-on au Grand-Quevilly. Position défendue avec ténacité par son sénateur et maire, Tony Larue.

Plus généralement, et sans doute pour atténuer par avance une polémique avec le maire de Rouen qui ne pourra que rebondir, les élus du Grand-Quevilly veulent prendre la tête d'un mouvement de « désengagement de structures trop rigides, inspiré par le volonté des communes de retrouver plus d'autonomie ».

Il restait enfin à se prononcer d'urgence. La nouvelle majorité vient en effet de proposer un texte législatif modifiant le « loi du Grand-Quevilly ». Jean Lecanuet répondra le 6 juin lors de la prochaine réunion du SIVOM.

## REPÈRES

Dollar : vive hausse

Banques : 10 F par...

Croissance : 3,7 %

Salaires : premiers...

une entreprise nationale

le 16 mars

DNJONCTURE

COMPTES DU PREMIER TR...

Une étrange lan...

Embruns mortels

CONFLIT EN SEINE-MARITIME

Le Grand-Quevilly veut divorcer de Rouen

LES ÉCONOMIES DE VALÉRY

Plus d'hôtel régional à Clermont-Ferrand ?

ALSACE

Les millions de la SADE

AUVERGNE

AMBERT. - Le parc naturel régional Livradois-Forez et le musée de la machine agricole et à vapeur d'Ambert viennent d'acquiescer un autorail panoramique destiné à faire découvrir cette région méconnue en ressuscitant une ligne désaffectée depuis 1972 entre Courpière et Arianc via Ambert.

Le trajet, d'une centaine de kilomètres, est proposé uniquement pour l'instant aux groupes qui en font la demande. L'extension du parcours vers La Chaise-Dieu et sa basilique est à l'étude.

Parc naturel Livradois-Forez, Saint-Gervais Meymont, 63880 Olliergues, Tél. : 73-95-54-31.

CORSE

AJACCIO. - Françoise Prévost a reçu le Prix du Mémorial, décerné chaque année par la ville d'Ajaccio, pour son livre intitulé Les Nages de septembre, saga romanesque du clan Castelli établi à Saint-Florent, en Haute-Corse.

Mariée à François Poli, journaliste et originaire de Corse, Françoise Prévost vit régulièrement dans l'île de Beauté depuis une vingtaine d'années. Ecrivain, journaliste et comédienne, Françoise Prévost a déjà publié aux Editions Stock Ma vie en plus et l'Amour nu.

ILE-DE-FRANCE

L'ascenseur à béton

Le préfet et tous les maires du secteur se sont retrouvés récemment à Saint-Maurice dans le Val-de-Marne pour assister à une première

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER. - La Lettre M de Montpellier vient de publier l'annuaire des cinq cents premières entreprises de la région Languedoc-Roussillon : chiffres d'affaires effectifs, une carte commentée des bassins d'emploi... 80 p., 69,50 F port compris. 13, place de la Comédie, 34000 Montpellier.

POITOU-CHARENTES

Circuits-taxis

Le comité départemental du tourisme de Charente-Maritime, les offices du tourisme de La Rochelle, Saintes et Rochefort, conjointement au groupe départemental des syndicats des artisans du taxi de ces villes, organisent des circuits-taxis en Charente-Maritime en dehors de la pleine saison pour des groupes de deux à quatre personnes.

Exemples de ces circuits : Royan et la côte Sauvage, 170 km, six heures, 600 F ; la Venise verte du Marais poitevin, 130 km, quatre heures, 400 F.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Embruns mortels

Le Comité scientifique du Parc national de Port-Cros, qui rassemble une quarantaine de personnalités des universités de Nice, Perpignan, Montpellier et Marseille, sous la présidence du professeur Charles-François Boudouresque, directeur du laboratoire d'écologie du benthos et de biologie végétale marine, vient de se réunir à Hyères et à la fin de ses travaux, un cri d'alarme face au dépérissement de la végétation littorale, le long d'une grande partie des côtes méditerranéennes.

Le phénomène a été signalé pour la première fois au début des années 70 dans la région marseillaise. Dans la région de Piss, en Toulon, le mal s'étend sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Les spécialistes italiens ont communiqué des documents impressionnants : à perte de vue, des carcasses - de plus en plus, mais restées sur pied, comme après un incendie.

Les recherches effectuées en France et en Italie ont permis de connaître la cause du phénomène : les embruns marins - écorchés - la couche superficielle de la mer, celle où se concentrent les détergents et les hydrocarbures. Durant leur transport par le vent, les embruns s'évaporent, ce qui concentre encore plus le produit toxique, qui bouche les pores des feuilles et s'y dépose.

Ce phénomène, de l'avis des spécialistes, est la première cause de dépérissement de la végétation, mais pas forcément la seule.

# économie

## REPÈRES

### Dollar : vive hausse à 7,15 F

Le dollar s'est très sensiblement raffermi mardi soir et mercredi 21 mai sur tous les marchés des changes après l'annonce d'une croissance plus forte que prévue aux États-Unis pour le premier trimestre 1986. Prenant par surprise les opérateurs, cette annonce a brutalement propulsé le billet vert de 2,21 DM à 2,2450 DM, de 7,07 F à plus de 7,15 F et de 166 yens à 169 yens.

### Banques : 10 F par mois pour la tenue des comptes

La tenue des comptes bancaires, qui va progressivement être rendue payante, coûtera au déposant environ 10 F par mois, a déclaré, le mardi 20 mai, M. Jean Dromer, président de l'Association française des banques, invité de l'émission « Le téléphone sonne » à France-Inter. « Chaque établissement de crédit décide de la date de mise en œuvre de cette réforme en fonction de ses possibilités et de ses contraintes », a précisé M. Dromer. Dans un second temps, une commission sera créée pour décourager ceux qui font de petits chèques, mais il n'est pas question d'instituer une tarification des chèques. M. Dromer a indiqué que le traitement des 4,5 milliards de chèques émis chaque année coûtait en moyenne 3 F par unité, soit 14 milliards de francs au total, et représenterait le double de l'ensemble des bénéfices des banques françaises sur un exercice.

### Croissance : 3,7 % aux États-Unis

L'économie américaine a progressé plus rapidement que prévu, le produit national brut ayant augmenté de 3,7 % en rythme annuel au premier trimestre contre 0,7 % durant le dernier trimestre 1985, annonce le département du Commerce. Cette révision, en hausse par rapport aux 3,2 % initialement annoncés, a pris en compte les observations et a donné un léger coup de fouet au dollar (voir ci-dessus). Mais l'administration Reagan reconnaît qu'une partie appréciable de la hausse de la production représente un gonflement des stocks. Dans l'automobile notamment, les inventaires ont atteint soixante-dix jours de vente le 1<sup>er</sup> mai, soit leur plus haut niveau depuis mai 1978.

### Salaires : première grève dans une entreprise nationalisée depuis le 16 mars

Avec la grève d'avertissement de deux heures lancée par FO pour le 22 mai (avec le soutien de la CGT et de la CFDT), l'Aérospatiale est la première entreprise du secteur nationalisé à connaître une grève sur les salaires depuis l'arrivée de M. Chirac. FO (34,1 % aux dernières élections professionnelles), demande le maintien de l'accord salarial de base de l'entreprise, qui, depuis 1970, garantit automatiquement une augmentation des salaires semestrielle de 2 % (tous les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet). La direction de l'Aérospatiale objecte que l'application de cette formule d'automatisme conduit à dépasser l'objectif des pouvoirs publics pour la hausse des prix en 1986 (2,3 % en glissement). Elle souhaite négocier une politique salariale plus individualisée (évolution des carrières, adaptation des qualifications). FO a affirmé sa volonté de négocier, rappelant qu'en juin 1985 un avenant salarial avait introduit « pour cette seule année - des souplesses dans la clause d'automatisme ».

## CONJONCTURE

### LES COMPTES DU PREMIER TRIMESTRE 1986

#### Une étrange langueur

L'activité économique en France ne s'est pas accélérée au début de l'année, bien au contraire. L'INSEE, qui vient de publier les premiers comptes de 1986, indique que, au premier trimestre, le PIB marchand n'a progressé que très faiblement : + 0,3 % par rapport au quatrième trimestre 1985. Cela correspond à un rythme annuel de croissance de 1,2 %, très loin du taux de 2,5 % visé pour cette année, et déjà fort modeste par rapport aux prévisions des Allemands (+ 3,5 %).

Cette langueur ne date pas d'hier. Elle s'était déjà manifestée à la fin de l'année dernière, au quatrième trimestre, qui avait enregistré un net ralentissement du rythme de l'activité (+ 0,6 % après + 1 % au troisième trimestre).

Que se passe-t-il donc, et pourquoi cette grisaille alors que la hausse des prix pétroliers permet d'économiser des milliards de francs - 9 milliards pour les entreprises, 5 milliards pour les ménages au premier trimestre - qui devraient stimuler l'investissement et la consommation ? Les chefs d'entreprises, en bons gestionnaires, attendent que les prix baissent davantage pour acheter à meilleur prix, un comportement peut-être très avisé pour leur firme, mais qui ne stimule pas précisément la production nationale.

Les ménages, eux, ont beaucoup dépensé, leur pouvoir d'achat ayant fortement progressé au second semestre 1985 (+ 2,7 %). De plus, leur demande a été stimulée par l'apparition de nouvelles chaînes de télévision et par la prochaine Coupe du monde de football. Mais, dans l'ensemble, les commerçants, en jugeant leurs stocks trop importants, ont réduit leurs disponibilités annulant pour la production l'effet stimulant qu'aurait dû avoir les achats de particuliers.

Du coup, les importations, si elles ont peu progressé au premier trimestre (+ 0,3 %), n'en sont pas moins restées, très élevées à leur niveau du second semestre 1985, alors que les exportations reculaient (- 0,8 %). Un mystère : le chiffre des investissements des entreprises en très forte progression (+ 3,1 % et même 4,4 % pour les seuls machines par rapport au quatrième trimestre 1985). Comme les dernières enquêtes effectuées par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise ne signalent pas de mouvement majeur dans ce domaine, on peut penser qu'il s'agit là d'un résultat accidentel, sans rapport réel avec la réalité.

L'effet baisse des prix pétroliers va continuer de jouer : 22 milliards de francs d'économies au deuxième trimestre, dont 15 pour les entreprises et 6 pour les ménages. La production est probablement en train de s'accroître fortement et, au second trimestre, le PIB devrait croître au rythme de 3 % l'an. L'important est évidemment de savoir si cette reprise va durer. La réponse risque d'être négative.

La consommation des ménages devrait en effet se ralentir du fait d'un pouvoir d'achat qui va croître faiblement, du fait aussi du resserrement du crédit à la consommation, les largesses de 1985 ne pouvant pas durer éternellement. Enfin, la flambée des achats d'appareils de télévision provoquée par la Coupe du monde de football va prendre fin.

Reste l'investissement. Le plan Balladur convaincra-t-il les chefs d'entreprises d'investir davantage ? Rien n'est certain quand on sait l'importance qu'attachent depuis quelques années les industriels aux risques encourus. Les chefs d'entreprises fixent maintenant si haut la barre (un investissement doit souvent être payé en trois ans) que seules des dépenses dégageant des flux de rentabilité extrêmement élevés sont engagées. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les industriels se contentent le plus souvent de renouveler leurs matériels, de moderniser, mais qu'ils se montrent très réticents quand il s'agit d'accroître leur capacité de production. Le strict nécessaire en quelque sorte.

ALAIN VERNOLES.

## AFFAIRES

### Aux États-Unis

## L'inculpation du banquier d'affaires Dennis Levine inquiète le réseau des « initiés » de Wall Street

### Correspondance

Washington. - Après Dennis Levine, à qui le tour ? La Commission des opérations de Bourse qui surveille Wall Street avait à l'œil depuis des mois ce banquier d'affaires de trente-trois ans, employé chez Drexel Burnham Lambert après avoir travaillé auparavant chez Lehman Brothers et chez Smith Barney. Il avait des amis en ces lieux, et des comptes qui gonflaient à vue d'œil dans la filiale d'une banque suisse aux Bahamas. Lorsque il décida de transférer 10 millions de dollars de cette banque dans une autre, filiale étrangère d'une firme anglaise celle-ci, les inculpables de Wall Street qui en eurent vent arrêtèrent leur suspens.

### Jusqu'au barman

Moyennant 5 millions de dollars de caution, Dennis Levine est sorti de prison vingt-quatre heures plus tard, accusé d'avoir fait illégalement un profit de plus de 12 millions de dollars depuis 1980 en exploitant illégalement des informations professionnelles confidentielles sur une centaine de sociétés cotées. Pour obstruction à la justice, il risque cinq ans de prison et une amende de 250 000 dollars. Il pourrait être par ailleurs obligé de rembourser les 12 millions de dollars de profits illégaux. En outre il risque de devoir payer une amende du triple des 6 millions de dollars de bénéfices indus qu'il a faits depuis 1984, date d'entrée en vigueur d'une nouvelle loi renforçant les amendes sur les opérations de cette nature.

Mais surtout tout indique que, en face de certains agissements plus ou moins financiers de New-York, le jeune directeur de la division judiciaire de la Commission des opérations de Bourse, dont les ambitions sont d'une autre nature que celles de Dennis Levine, n'a pas l'intention de s'en tenir là. Cette inculpation intervient moins de trois mois après la récupération par la même Securities and Exchange Commission (SEC)

de 7,8 millions de dollars de profits illégaux faits par des investisseurs étrangers spéculant en prévision d'un offre publique d'achat sur le titre de Santa-Fé International. Même le secret bancaire suisse a plié et plus encore devant les enquêteurs de la commission.

Il y a aujourd'hui 2000 banquiers spécialisés dans les investissements à New-York, contre seulement 200 il y a une dizaine d'années. Morgan Stanley, par exemple, a un département de fusions et acquisitions employant 200 personnes, la First Boston 120, Salomon Brothers 45, Merrill Lynch 65, etc. Des procédures internes sont établies pour isoler les informations des équipes engagées dans la préparation de concentrations. Mais la fameuse « muraille de Chine » de l'information que ces firmes prétendent élever entre leurs départements de conseil et leurs départements de services de courtage de titres peut-elle être garantie éternelle ? Le fait que l'un des employés de l'une des grandes maisons de la place, et qui a toujours ses entrées dans plusieurs autres, soit aujourd'hui inculpé, apparaît comme un avertissement d'avoir à balayer sérieusement devant leurs portes, faute de quoi la SEC pourrait bien aller plus loin. Il est possible que les grands noms de la finance s'échappent pas, dans l'avenir, aux sanctions de leur organisme de tutelle si devant leur crédibilité ébranlée elles se montraient incapables de démontrer leur capacité à assurer leur propre police interne.

### La coopération des banques suisses

L'attitude nouvelle des banques étrangères, notamment suisses, qui acceptent de coopérer dans des conditions déterminées avec la justice américaine, est une donnée avec laquelle les opérateurs de New-York vont désormais compter. Le dilemme des transactions de la Bourse de New-York est aujourd'hui effectué sur ordre étrangers. Depuis 1982 un mémorandum a été signé entre la Suisse et les États-Unis, aux termes duquel les banques suisses sont tenues de révéler le détail des opérations de leurs clients à la

demande de la SEC, à moins qu'une commission d'enquête des banquiers suisses n'établisse que les investisseurs en question n'étaient pas engagés dans les opérations illégales d'initiés.

Mais au-delà même de ces accords, la SEC a les moyens d'inquiéter les établissements étrangers qu'elle soupçonne de couvrir des infractions en les menaçant de les interdire d'opérations sur le marché américain, ce qui les gênerait fortement dans leurs activités professionnelles. Les banques suisses dans leur ensemble ont d'ailleurs averti par écrit leurs clients du danger de procéder à des opérations d'initiés sous leur couvert. La maison mère suisse de la banque Leu de Nussau, dans laquelle se trouvent les comptes incriminés de M. Levine, a annoncé sa détermination de coopérer avec la justice américaine.

« S'il y a un message, c'est que nous allons poursuivre les initiés en infraction là où nous les trouverons, et qu'ils s'en rendent compte. Nous serons tenaces et nous ne nous contenterons pas de plier notre tente si nous découvrons des infractions passant par des comptes de banques étrangères », a dit Gary Lynch, le directeur des affaires judiciaires de la commission. Mais le directeur de la SEC n'est pas prophète dans son pays. Les sondages de journaux montrent que les petits investisseurs américains ne sont guère convaincus par ce remue-ménage.

JACQUELINE GRAPIN.

## LES « CHANTIERS LIBÉRAUX » DE M. LONGUET SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES P ET T

### Prudence, mais...

Aucune décision, mais des « chantiers de réformes » prévus pour modifier les relations entre l'administration et les abonnés devenus « clients ». M. Gérard Longuet, secrétaire d'État chargé des P et T, se veut prudent mais « sans renoncer à ses convictions libérales ». Un changement, a-t-il expliqué le mardi 20 mai, qui vise à donner « plus de droits » et « plus de libertés », mais qui doit tenir compte de la situation des abonnés : « Le mouvement doit se faire dans la sérénité et la confiance ».

Le secrétaire d'État souhaite d'abord rétablir progressivement « la vérité des tarifs » du téléphone. L'envisage en particulier d'accroître la fréquence de taxation des communications locales (une taxe de base toutes les vingt minutes actuellement), qui sont sous-payées alors que les communications interrurbaines sont surpayées.

Pour résoudre le problème du vandalisme des cabines publiques, M. Longuet a lancé un « concours d'idées » ouvert à tous, entreprises privées comme publiques. Une privatisation n'est pas exclue, alors qu'elle l'avait été sous le gouvernement précédent, qui avait rejeté une offre de l'entreprise de mobilier urbain Decaux.

Pour la poste, M. Longuet veut d'abord promouvoir des « produits nouveaux » dans le cadre européen (comme Eurocoils, qui permet de livrer un colis dans les capitales européennes dès le lendemain). Mais il envisage aussi une diversification vers des services spéciaux, une association éventuelle avec des particuliers privés. « Les 17 000 bureaux de poste constituent une force » qu'il s'agit de mieux utiliser pour le paiement à domicile par exemple.

La grande réforme du secrétaire d'État reste l'introduction de la concurrence sur les télécommunications, préparée dans le cadre de la loi sur la communication de M. Léotard. La philosophie est de mieux distinguer le rôle d'exploitant des réseaux confiés à l'administration des télécommunications de celui de titulaire et d'arbitre qui était celui du ministre des P et T et qui doit être attribué à la future Commission nationale de communication et libertés (CNCL).

Le schéma est désormais connu (Le Monde daté 18-19 mai) : la CNCL devrait récupérer le pouvoir d'autoriser les installations de télécommunications autres que

## APRÈS DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS EN 1985

### L'Aérospatiale affronte une année difficile

« La société Aérospatiale va se trouver confrontée à de grandes difficultés en raison du bouleversement économique mondial et du développement du marché des biens d'équipement aéronautiques et spatiaux », a déclaré mardi 20 mai à Paris le président directeur général de l'Aérospatiale, M. Henri Martrou. Mais il a aussitôt ajouté : « Notre société a l'habitude de ces difficultés et nous sommes habitués à combler l'année 1985 avait été exceptionnelle pour son entreprise par l'importance des commandes enregistrées ».

En effet, l'an dernier, la société Aérospatiale a reçu 34 785 millions de francs de commandes, soit une progression de plus de 73 % par rapport aux résultats de 1984. A elles seules, les exportations représentent un montant de 24 800 millions de francs, soit environ 70 % des prises de commandes totales. « On peut se réjouir d'un tel événement », a commenté M. Martrou, « mais c'est une marque de fragilité pour notre entreprise ». En deux ans, son montant des exportations a quintuplé pour l'ensemble des activités de l'Aérospatiale (avions, hélicoptères, missiles tactiques, systèmes satellitaires et spatiaux), mais à elle seule la division des avions a décuplé d'activités en deux ans, avec notamment en 1985 la prise de commande de 125 avions Airbus.

Ce redressement commercial s'est traduit l'an dernier par un redressement financier qui a vu la diminution des stocks, une meilleure gestion des approvisionnements, une absorption des dettes de la société et une baisse de ses charges financières. En 1985, le résultat net d'exploitation a fait apparaître un bénéfice de 454 millions de francs en augmentation de 35 % par rapport à celui de 1984.

Cependant, a affirmé le président de l'Aérospatiale, trois facteurs créent une situation nouvelle qui modifie la physiologie du marché.

La baisse brutale du dollar transforme radicalement les conditions de la concurrence. La chute des prix des matières premières, et en particulier celle du pétrole, affecte les capacités d'achat d'un nombre important de clients. La concurrence américaine, stimulée par la croissance des crédits militaires au cours des dernières années, se fait de plus en plus agressive. M. Martrou a ajouté : « Cette situation se développe dans un contexte économique médiocre où la reprise des investissements des compagnies aériennes est pénalisée par des situations financières fragiles, où le marché des hélicoptères civils reste faible et où les crédits militaires ont tendance à stagner partout, sauf aux États-Unis ».

Déjà, avec un montant de prise de commande évalué à 8 700 millions de francs, les résultats des quatre premiers mois de 1986 sont en régression sensible par rapport à la période correspondante de 1985, année pour laquelle les résultats ont été « exceptionnels », selon M. Martrou.

« Hermès, avec ou sans le RFA. - L'avion spatial Hermès, que la France a proposé aux Européens de construire en coopération, se fera « que les Allemands de l'Ouest se joignent ou non au projet », a-t-il déclaré mardi 20 mai, par l'Association de la presse étrangère, M. Frédéric d'Allest, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), a ajouté que l'Agence spatiale européenne (ESA) allait très probablement inscrire ce projet français dans ses programmes lors de sa réunion du 25 juin. Mais ce n'est qu'en avril 1987 qu'une « décision finale de réalisation sera prise par les États membres de l'ESA ». Quoiqu'il en soit, l'Allemagne fédérale doit « dès cet automne préciser ses intentions de participation ».

**SCIENCE & VIE**

**BOURSE : PARIS FLAMBE-T-IL ?**

+ 96 % en huit mois !  
Effet de mode ou solidité ?

**ECONOMIE JUIN**

E.L.B.

مكتبة من الأصول





SOCIAL

Un entretien avec M. Edmond Maire

(Suite de la première page.)

La fiabilité de la politique annoncée par M. Chirac, lors de son discours d'investiture, est maintenant en cause...

Ce n'est vraiment pas la volonté de la CFDT de se laisser acculer à de telles extrémités. Nous voulons prendre en compte les mutations, modifier les conditions d'emploi...

Certains responsables de l'opposition socialiste reprochent aux syndicats de ne pas être plus exigeants sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement...

Il est légitime qu'ils tentent pour le pouvoir politique. Mais lorsque le gouvernement envoie sous l'étiquette des salariés menacés de licenciement...

« Nous multiplierons les contentieux »

Est-il possible de négocier sur les procédures de licenciement ?

Dans l'immédiat, l'important n'est pas de savoir si, quand et comment on va négocier, mais de faire la pression maximum sur le patronat, les députés et le gouvernement...

LA CGT POURSUIT PAR CITROËN

Une dizaine de dirigeants de la CGT, parmi lesquels MM. André Sainjean, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie...

L'avocat de Citroën, M. Martin, estime que « sans qu'il y ait de grève on avait invité l'ensemble des salariés à se rendre sur le parking pour écouter la bonne parole »...

Trois autres membres de la CGT, dont M. Akka Ghazzi, ancien secrétaire général du comité de l'usine d'Aulnay-sous-Bois...

faits sociaux se moulent dans les volentés des gouvernements.

Ce sera plus difficile de faire descendre les salariés dans la rue sur l'autorisation de licenciement que les Français sur l'école privée.

Sûrement, car ceux qui se sentent menacés de licenciement, à un moment donné, sont toujours minoritaires. Mais il n'y a pas que la descente dans la rue. Le climat créé par la régression sociale en matière de protection contre les licenciements peut mobiliser les énergies et déboucher à terme sur de nouveaux acquis...

Est-il imaginable, si la loi est promulguée, que la CFDT puisse ne pas participer à des négociations ?

Par notre action tenace nous créerons les conditions pour que, de toute façon, des négociations s'exposent à un moment ou à un autre pour régler les dégâts qui viennent d'être commis.

Le gouvernement n'a pas tenu compte des négociations contractuelles

La plate-forme du gouvernement prévoit de geler les seuls salaires. Les syndicats vont-ils, là encore, négocier pour « réparer les dégâts », après que le gouvernement sera intervenu ?

Nous venons de voir ces « libéraux » faire passer la loi avant la négociation. Rien n'assure qu'ils ne récidiveront pas. Mais nous refusons la politique du pire. Notre bureau national vient donc de prendre une orientation claire sur les seuls salariés : ce n'est pas à la loi de définir les adaptations souhaitables aujourd'hui pour la représentation des salariés dans les petites entreprises.

Cela dit, oui, il y a un problème. Proportionnellement, c'est dans les entreprises de 50 à 100 salariés que le nombre théorique de représentants est le plus important. M. Gattaz en a souvent parlé. Par contre, et la CFDT y a souvent insisté, dans les entreprises de moins de 10 salariés, il y a une absence totale de possibilité de défense des intéressés...

On verra alors si la boulimie législative et statique continue à vouloir imposer des solutions comme le gel des seuls salaires, qui ne sont qu'un complément sur une jambe de bois, ou si, enfin, la liberté contractuelle pourra retrouver vie.

Vous avez affirmé votre opposition à certaines mesures tout en avançant à chaque fois des contre-propositions. N'est-ce pas un peu contradictoire ?

La souplesse à faire progresser ne concerne pas d'abord le

contrat de travail mais la gestion interne des entreprises, la place des salariés, l'organisation du travail, les qualifications. De plus, nous avons déjà pris en compte un certain nombre de nécessités des entreprises, par exemple en concluant un accord équilibré sur le travail intérimaire.

Attendez-vous à court terme des résultats positifs contre le chômage ?

Sur le court terme, on ne peut jamais jurer de rien. Il est toujours possible pour des dirigeants politiques par des mesures éphémères de créer un mieux passager et d'utiliser cette accalmie temporaire pour se présenter dans les meilleures conditions possibles devant les électeurs.

Les syndicats, et la CFDT en particulier, ont-ils les moyens de s'opposer à des mesures qu'ils combattent comme par exemple les privatisations ?

Avoir les moyens de combattre des mesures gouvernementales, cela renvoie un peu, dans la symbolique classique, à des mouvements de grève. Ce n'est pas le seul moyen à notre disposition. Nous entendons conjuguer l'action des salariés les plus directement concernés et la pression de l'opinion publique.

Un recul de l'Etat peut-il favoriser l'émergence d'une « société contractuelle » que vous appelez de vos vœux ?

L'expression « recul de l'Etat » ne m'apparaît pas bonne. Quand le gouvernement intervient à la place des organisations syndicales et patronales, il est abusif. Mais quand il refuse d'intervenir pour réguler les forces du marché et éviter les conséquences désastreuses de la loi de la jungle économique, il n'accomplit pas sa tâche.

Rehabiliter le collectif

Un recul de l'Etat peut-il favoriser l'émergence d'une « société contractuelle » que vous appelez de vos vœux ?

L'expérience socialiste a réhabilité l'entreprise. L'expérience libérale peut-elle, paradoxalement, réhabiliter le syndicalisme ?

Je crois plutôt que l'expérience libérale peut réhabiliter le collectif. Ce n'est pas la même

chose. Le syndicalisme, lui, a encore besoin de s'enrichir des aspirations individuelles afin d'y répondre lorsqu'elles sont légitimes. Les Français commencent à découvrir la part rigide et dangereuse qu'il y a dans la doctrine d'un libéralisme poussant à tout crin à l'individualisme.

Quelles incidences la cohabitation politique et les dissensions au sein du patronat peuvent-elles avoir sur le comportement de la CFDT ?

Cette double incertitude politique et patronale a un inconvénient évident. Il est difficile de bâtir une politique de l'emploi avec des interlocuteurs concentrés sur le court terme. Nous sommes pour des politiques longues, structurées, qui ne relèvent pas de coups spectaculaires mais d'un effort patient et durable de modification et de modernisation des rapports sociaux.

La CFDT n'a pas appelé à voter pour la gauche. Elle apparaît de plus en plus pragmatique. L'adaptation du syndicalisme passe-t-elle par une « mise en veilleuse » des ambitions de transformation de la société ?

La CFDT n'aurait pas de sens sans visée de transformation. Si nous apparaissions pragmatiques, cela relève du passage volontaire et difficile que nous avons opéré ces dernières années. Nous sommes passés d'une approche trop sociale, trop globale et sans doute trop tournée vers des perspectives jointives à une démarche syndicalisée, décidée à ne pas fuir le terrain des réalités, aussi difficiles soient-elles.

Le mois prochain, après plusieurs discussions préparatoires, notre bureau national va définir des axes de travail pour toute la CFDT afin que ce soit bien la collectivité des militants qui nous seules mette à jour notre syndicalisme mais définisse les grandes lignes de l'avenir du syndicalisme. Peu à peu, chacun en percevra les effets.

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.

Dans une interview à Libération, le 15 mai, M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, a déclaré, à propos de la liberté de licenciement : « Les syndicats se sont fait piéger par leur fringale institutionnelle, par des négociations conversationnelles. Comment ont-ils pu imaginer que la plate-forme UDF-RPR ne serait pas appliquée ? J'ai peur qu'ils ne se soient mis dans la position de se faire broyer. »

Advertisement for COROLLA ENTERPRISE CORP. featuring a car image and contact information.

Public notice from the Ministry of Housing, Urban Planning and Transport regarding a public inquiry for the modification of the exchange rate between Nanterre and Colombes.

Advertisement for MBA (Management by American) preparation in 1 year, available in France and the USA.

Public notice from the Subprefecture of Roanne regarding a public inquiry for the modification of the exchange rate between Roanne and St-Cyr-de-Favières.

Advertisement for Diplomes de Langues Affaires/Commerce, Relations publiques, and Chambers of Commerce.

Advertisement for the XXII National Congress of Mixed Economy Societies (Sociétés d'Économie Mixte) in Nice, June 11-13, 1986.

Handwritten note: كذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

20 MAI Cours relevés à 18 h 23

PARIS

20 mai Baisse

Après trois jours de chômage, la rue Vivienne a retrouvé ses portes mardi. Ce fut pour y accueillir la baisse. Déjà à la veille du week-end, cette dernière avait rôdé dans le voisinage, mais la résistance s'était organisée. Elle a été beaucoup moins active ce jour, encore que la session préliminaire, marquée d'une énième pause informelle, avait donné l'occasion aux opérateurs d'équilibrer le jeu.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrit à 1 57 % en dessous de son niveau précédent. Sanofi, Roussel-Uclaf, Alcatel, Pernod-Ricard, Moulinex, Lafarge et dans une moindre mesure, Peugeot et CSE ont fait partie des valeurs les plus ébranlées.

De l'avis des professionnels, le contrecoup de la recrudescence de Wall Street s'est fait pleinement sentir. En fait, la Bourse commence surtout à se ressaisir de l'effort produit depuis sept mois et demi qui l'a conduite au sommet en somme et à doubler sa mise.

Dans 48 heures, la liquidation générale à fin mai aura lieu. Pour la huitième fois, elle est encore gagnante (3,4 %) l'apparition de dégellement ne saurait donc surprendre.

Les cinq valeurs qui ont couronné le ban de la cotation en continu le 23 juin ont été désignées. Ce sont : Eurocom, L. Vuitton, Leroy-Somer, Synthelabo et UCB. Elles seront 50 fin 86 et 250 fin 1987.

Calme également sur le marché obligataire. Les « fiscalités », sans réserves bien orientées mais les emprunts d'Etat se sont alourdis. Le MATIF s'est lui aussi replié.

La cotation de la Suburbaine de canalisation a été suspendue. Une opération financière est en cours.

NEW-YORK

Reprise

Wall Street a bénéficié le 20 mai d'une nette reprise, dans un marché restant cependant modérément actif. La tendance s'est ralliée seulement en fin de séance à la suite d'une nouvelle et forte chute des cours du pétrole à terme à New-York. En clôture, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles gagnait ainsi 25,80 points, à 1 783,98. Quelques 113 millions de titres étaient échangés, contre 85,84 millions le 19 mai. On notait 974 hausses, 575 baisses, et 417 valeurs inchangées.

Autour de « Big Board », le marché avait initialement accueilli les derniers résultats de la conjoncture économique américaine. La progression du produit national brut, d'abord estimée à + 2,2 % pour le premier trimestre 1986, a été révisée à + 3,7 %. Cette correction renforçait le sentiment positif lequel la Réserve fédérale s'abstenait pas de sonner dans l'immédiat. Les observations remarquaient néanmoins que cette augmentation du PNB américain était liée à une forte croissance des stocks des entreprises, (automobiles vendues en particulier).

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Sperry (3,2 millions de transactions), Unocal (1,4 million), K. Mart Corp. (1,2 million), Home Depot et American Telephone (chaque de 1 million). Les plus forts mouvements de hausse étaient enregistrés par IBM, Philip Morris, et les valeurs technologiques comme Digital Equipment, Gray Research et Texas Instrument.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de 18 mai, Cours de 19 mai. Lists various stocks like Alcoa, A.T., etc.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MATRA-HORLOGERIE : PROCHAINE RÉDUCTION DU CAPITAL - En raison d'un important report à nouveau défectueux (100 millions de francs fin 1985), la société va prochainement réduire son capital. Elle précise que cette opération sera « véritablement » réalisée sur la base d'une action nouvelle au nominal de 80 F contre cinq actions anciennes de valeur faciale identique. Dans son communiqué, elle souligne que la procédure de réduction des cours, acceptée par les actionnaires, a été réalisée dans une mesure favorable destinée au public, préalablement au retrait de Matra-Horlogerie de la cote officielle.

La CGIP VA ADGMENTER SON CAPITAL - La Compagnie générale

d'industrie et de participation (CGIP) a décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire de la société, dont le montant s'élevait à environ 536 millions de francs en 1984, le résultat net de la CGIP à progresser à 467,2 millions de francs, contre 218,9 millions en 1984.

Table with columns: Valeurs, % de hausse, % de baisse. Lists various indices and their percentage changes.

Table with columns: Indices quotidiens, Valeurs françaises, Valeurs étrangères, C-DES AGENTS DE CHANGE, TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE, COURS DU DOLLAR A TOKYO.

Main table for BOURSE DE PARIS Comptant. Columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Includes sections for Actions au comptant and SECOND MARCHÉ.

Table for SICAV 20/5. Columns: Valeurs, Émission, Rachet, Valeurs, Émission, Rachet, Valeurs, Émission, Rachet. Lists various SICAV funds.

Table for Étrangers. Columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Lists foreign exchange rates.

Règlement mensuel

Large table for Règlement mensuel. Columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Lists various financial instruments and their monthly settlements.

Table for COTE DES CHANGES and MARCHÉ LIBRE DE L'OR. Columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours, Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Lists exchange rates and gold market prices.

Handwritten text in Arabic script: كذا من الأصل

# Le Monde

هكذا من الاجل

## L'INTERPELLATION DE DEUX COLLABORATEURS D'EUROPE 1 Les journalistes, citoyens ordinaires ?

Démonstration concluante ? Deux journalistes d'Europe 1, en reportage pendant la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai sur les contrôles d'identité à Paris, ont en tout cas payé de leur personne : leur enquête s'est terminée mercredi aux poignets, dans un commissariat du dix-septième arrondissement après quelques brutalités policières.

Mardi soir, les deux reporters du service des informations générales, Philippe Berti et Frédéric Helbert, accompagnés d'un avocat, M. Jean-Augustin Ternin, partent dans une voiture banalisée pour une tournée dans la capitale. Objectif : tester les contrôles d'identité, très nombreux à Paris depuis quelques semaines, dans la loi du 10 juin 1983 ne les autorise pour les simples passants que dans des lieux délimités, où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée.

Les journalistes sont armés de leur magnétophone Nagra de reportage, d'un téléphone portable, et d'avocat de... son code de procédure pénale.

Vers 1 h 30, l'équipe est arrêtée sur le boulevard Haussmann par trois motards. Le conducteur présente son permis de conduire, mais les deux passagers refusent d'identifier au rituel « Vos papiers » des policiers. Ils réclament pour s'exécuter la présence d'un officier de police judiciaire, « Le code de procédure, on s'en fout », s'entendent-ils rétorquer. Salon Frédéric Helbert, c'est alors un véritable carnage qui arrive toutes sirènes hurlantes : trois motards encadrent trois voitures de police. Passagers et conducteurs, qui n'ont pas encore fait état de leur qua-

lité, subissent une fouille corporelle, menottes vissées sur le poignet alors que leur véhicule est perquisitionné. Frédéric Helbert, qui proteste, se retrouve à terre sous le choc d'une « manchette au cou ».

Au commissariat où ils sont transférés, l'intimidation continue : M. Ternin est giflé et Philippe Berti frappé à la tête. Les policiers ne semblent accorder que peu de crédit aux cartes professionnelles dûment présentées par les journalistes et l'avocat. Ils retracent une demi-heure pour se rendre compte que ce sont des « vrais ». Les trois « récalcitrants » repartent sans procès-verbal mais aussi sans le Nagra, l'autre magnétophone et le téléphone portable, qui ont été saisis. Les deux journalistes doivent se présenter dans la journée de mercredi au commissariat.

Interrogé par la station mercredi matin, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua a minimisé l'incident. Il ne faut pas confondre, a-t-il dit, le reportage et « provocation » à l'égard de la police. Selon lui, c'est un scanner, qui permet d'écouter les conversations radio des policiers, qui a été saisi, ce que dément Europe 1. Bref, comme le ministre l'a déjà affirmé à plusieurs reprises, le journaliste est un citoyen comme les autres. Philippe Berti en sait quelque chose, qui a déjà été victime d'une perquisition de son bureau la semaine dernière dans le cours de l'affaire Soutoul. Les citoyens ordinaires seraient-ils traités lors des contrôles d'identité comme ces journalistes ?

CORINNE LESNES.

## L'Arabie saoudite renonce à l'achat de missiles américains Stinger

De notre correspondant

Washington. - L'Arabie saoudite a renoncé, mardi 20 mai, à obtenir des Etats-Unis les missiles anti-aériens Stinger qui constituent la partie la plus contestée de l'important contrat d'armement auquel le Congrès s'était opposé au début de ce mois.

Cette décision a été annoncée par l'ambassadeur saoudien à Washington, le prince Bandar. Celui-ci venait d'être reçu à la Maison Blanche par M. Reagan, à qui il a remis une lettre personnelle du roi Fahd. Les apparences ont ainsi été préservées, mais il n'en est pas moins clair que Ryad n'avait pas d'autre choix pour tenter de sauver ce contrat qui porte sur des missiles air-air Sidewinder et des missiles air-mer Harpoon.

La perspective d'une vente de missiles Stinger à un pays arabe, même aussi modéré et pro-américain que l'Arabie saoudite, avait été un élément déterminant de l'attitude du Congrès. Cette arme portable, extrêmement maniable et capable de détruire un avion en vol, a souvent été décrite comme l'arme rêvée du terrorisme. Les votes de la Chambre (356 voix contre 62) et du Sénat (72 voix contre 22) avaient été en conséquence exceptionnellement massifs, et cela malgré les efforts du gouvernement. Celui-ci avait vainement fait valoir la nécessité pour les Etats-Unis de soutenir les régimes arabes qui leur sont favorables, de mainte-

nir la présence américaine dans le Golfe, de ne pas sembler réserver leur appui militaire à Israël et de renforcer la défense saoudienne face à d'éventuelles visées iraniennes.

De plus en plus difficile à faire admettre au Congrès au fur et à mesure que les Etats-Unis accumulent les déboires dans le monde arabe, ces arguments auraient cependant pu être plus largement entendus - notamment de la majorité républicaine du Sénat - si Ryad ne s'était pas solidarisé avec le colonel Khadafi après les bombardements américains contre la Libye.

Dans le climat passionnel régnant en Amérique au lendemain de ce raid, cette attitude avait d'autant plus compté que l'ensemble des représentants et un tiers des sénateurs sont soumis à réflexion en novembre prochain. Rares sont les futurs candidats prêts à courir le risque de mobiliser des électeurs contre eux, surtout sur un sujet qui leur tient autant à cœur.

M. Reagan devait opposer, mercredi, son veto aux résolutions par lesquelles le Congrès a bloqué les demandes d'achat saoudiennes. Pour ce veto préalable, il faut qu'un tiers d'une des deux Chambres au moins ne vote pas en faveur de son rejet. Dans les circonstances présentes, cela signifie concrètement trente-quatre sénateurs. C'est peu. L'affaire est désormais mieux partie pour la Maison Blanche, mais néanmoins pas encore jouée.

B. G.

## Sur le vif

### Fric

Comment ils sont à votre banque ? Gentils, bougons, serviables ou carrément désagréables ? Moi, le mienne me traite comme un chien. Pas moi personnellement, elle ne me connaît pas, non, le tout-venant des clients. Ne me demandez pas laquelle c'est. J'ose pas vous le dire par peur des représailles. C'est un énorme truc, un vrai hall de gare. L'autre jour, j'y vais pour déposer un chèque, prendre de l'argent et vérifier l'état de mon compte. Il y avait la queue à tous les guichets. J'en prends un. Je m'aperçois qu'elle n'avance pas. Forcément, il n'y avait personne derrière le comptoir. Enfin, si, il y avait le promoteur de quelque chose. Il y avait, abandonnés sur une chaise, un chandail et un sac à main.

Au bout de vingt minutes d'attente assoupie, impatientée, ponctuée d'espoirs toujours déçus au passage d'employés distraits dont aucun visiblement n'avait l'intention de s'occuper des clients, je me suis mise à rousscir, puis à protester, jusqu'au moment où une dame en reprenant sa place m'a remise à la machine, Vertement.

Bon, qu'est-ce que vous voulez ? Mon chèque, elle me l'a pris. L'état de mon compte, elle ne me l'a pas donné, l'ordinateur était en panne. Quant à l'argent, elle n'en avait pas. Fallait que je

refasse la queue à un autre guichet. C'était comme ça et c'était pas autrement. Au suivant. Et dire qu'il va falloir leur leur encore 10 balles par mois pour qu'ils désignent s'occuper de nos comptes !

A propos, qu'est-ce qu'ils ont fait de leurs badges, les fonctionnaires, hein ? Vous vous rappelez la fierté satisfaite de Fefa nous annonçant qu'ils allaient sortir de l'anonymat. Ça n'a pas duré longtemps. Il y a belle lurette qu'ils ont envoyé promener leurs badges. Pas un usager n'a songé à réclamer. Ils ont trop peur de se faire engouffrer.

C'est pas pire tout ça, je sais. Ce matin, je croise un copain du service économique. Vous ne devinez jamais ce qui lui est arrivé. Il passe par Arbois, dans le Jura. Il s'arrête pour prendre du fric dans une agence de Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine. Et trois semaines après, qu'est-ce qu'il reçoit ? Une enveloppe contenant le ticket de métro qui était tombé de son portefeuille quand il l'a ouvert pour sortir son chèque. Ça ne coûte rien, mais, soit la moitié de la valeur du ticket. L'autre moitié, c'est lui qui l'a payé en leur écrivant pour le remercier. Mais quoi, la courtoisie, ça n'a pas de prix !

CLAUDE SARRAUTE.

## NOMMÉ AMBASSADEUR DE L'URSS A WASHINGTON

### M. Doubinine ne sera resté que deux mois à la tête de la mission soviétique à l'ONU

La nomination, annoncée mardi 20 mai par l'agence Tass, de M. Iouri Doubinine comme ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, est le remplacement de M. Dobrynine, a causé une surprise à Moscou et dans les milieux diplomatiques internationaux. M. Doubinine venait en effet tout juste de prendre son nouveau poste d'ambassadeur à l'ONU, auquel il sera resté moins de deux mois.

Les remaniements se suivent à Moscou, mais cette fois ils ne se ressemblent pas. La nomination de M. Doubinine à Washington apparaît en effet non seulement comme une sorte d'annulation de la décision prise à son endroit le 14 mars dernier, lorsqu'il avait quitté son poste

d'ambassadeur à Madrid pour prendre la succession de M. Troïanovski comme chef de la mission soviétique à l'ONU, mais aussi comme une anomalie dans son « profil de carrière ». M. Doubinine ne se rattache nullement en effet à l'école des « américanistes », pourtant fort nombreux dans l'appareil du ministère soviétique des affaires étrangères, mais à celle des « européistes ». Ses langues principales sont le français et l'espagnol, nullement l'anglais.

C'est en effet en Europe que M. Doubinine a fait toute sa carrière. Agé de cinquante-sept ans, diplômé d'histoire, il a été en poste à Paris à vingt-cinq ans, d'abord à l'ambassade d'URSS, puis au secrétariat de l'UNESCO. Entre 1963 et 1968, il revient à Paris comme premier secrétaire puis conseiller, avant de continuer à s'occuper des affaires françaises à Moscou en tant que chef du premier département européen du ministère. C'est à ce titre qu'il fait partie de la délégation soviétique à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et prend une part active à ce que l'on appelle le « processus d'Helsinki » pendant toutes les années 70.

A ce poste, ainsi qu'à celui d'ambassadeur à Madrid, qu'il a occupé de 1976 à cette année, il s'est fait remarquer par sa courtoisie et son sens de l'humour, mais aussi par une très grande fermeté, voire une certaine agressivité dans la défense des positions soviétiques. On l'avait vu notamment à Madrid dans

l'affaire du Boeing sud-coréen, et encore tout récemment à l'ONU lors des discussions sur le raid américain contre la Libye et sur la catastrophe de Tchernobyl. Un *Malotov en perrière*, a dit de lui un diplomate à New-York, mais aussi en tout cas un homme de l'« école Gromyko », une école qui reste toujours très fortement représentée dans les hautes sphères de la diplomatie soviétique.

Les récentes promotions de MM. Anatoli Kouvalov et Iouli Vorontsov aux rangs de premiers vice-ministres ne semblent pas en effet avoir modifié les grands équilibres autour du ministre Chevarkine, qui a une répartition des compétences. Le premier est, comme M. Doubinine, un « européiste », le second est l'ancien ambassadeur à Paris, mais il avait gardé de ses longs séjours à Washington et à New-York un fort profil d'« américaniste ». Un autre ancien de Washington, M. Bessmertnyk, vient d'être nommé vice-ministre des affaires étrangères, en parallèle, semble-t-il, avec M. Komplexov, déjà responsable du secteur américain au ministère, pour ce qui est de la coopération avec le mouvement d'ambassadeurs, puisque les postes de Londres, Bonn, Paris, Washington, Pékin, Madrid, Varsovie, Beyrouth et La Havane, pour ne citer que les principaux, ont été changés de mains depuis le début de cette année.

Parmi les départs, le plus intéressant est celui de M. Korpienko, premier vice-ministre des affaires étrangères pendant des années sous M. Gromyko, un homme que M. Stoultz, secrétaire d'Etat américain, avait accusé directement lors du sommet de Genève, en novembre dernier, de « saboter » les directives de M. Gorbachev. Mais, selon des sources diplomatiques, il est vrai non confirmées, M. Korpienko n'a pas perdu un échange, puisqu'il succéderait à M. Doubinine au département international du parti. Là encore, on est surpris de constater l'efflux des « américanistes » vers un secteur qui, jusqu'à présent, s'occupait surtout du mouvement communiste international et des problèmes du tiers-monde. Le vétéran du Komintern Boris Ponomarev, qui avait dirigé ce département pendant trente ans, est décidément bien oublié.

Parmi les autres remaniements, signalons que le département chargé de l'information internationale pour le compte du secrétariat du parti n'a pas survécu au départ pour Londres de son chef, M. Zamiatine. Créé par Brejnev en 1978, ce département a été purement et simplement rattaché au service de la propagande du parti, dont il devient un « sous-service ».

MICHEL TATU.

## Le conflit du Sahara occidental

### UN BATEAU PORTUGAIS ATTAQUE PAR LE POLISARIO

Lisbonne (Reuter, UPI). - Un pêcheur portugais a été tué et trois autres ont été blessés, vendredi 16 mai, lors de l'attaque de leur bateau au large des côtes du Sahara occidental, a annoncé, mardi 20 mai, un armateur de Lisbonne. Il a indiqué que le « Nejma 5 », propriété d'un consortium maroco-portugais, a été touché par une roquette et des tirs de mitrailleuse. Il battait pavillon marocain. A Lisbonne, on pense que l'attaque a été faite de combattants du Front Polisario, qui se manifestent parfois dans cette zone par des actions de ce genre. - (Reuter, UPI).

## La CGT appelle à des grèves et manifestations

Le 17 juin dans la fonction publique. - L'Union des fédérations CGT de fonctionnaires a appelé, le 20 mai, ses organisations à « les meilleures conditions d'une journée nationale de grèves et de manifestations le 17 juin, décidée avec les personnels, afin de rassembler massivement dans l'action ». L'Union inter-fédérale FO des fonctionnaires avait déjà décidé, pour cette même date, une « journée nationale » mais sans arrêts de travail annoncés, tandis que les fonctionnaires CFDT préparent une « journée du service public ». Le mécontentement de la CGT porte tant sur les salaires que sur les effectifs.

## Bourse du matin

### STABLE

La tendance était à l'irrégularité, mercredi matin, à la Bourse de Paris. Mais le marché était généralement stable, avec un nombre de hausses égal à celui des baisses. A la clôture, l'indiceur instantané s'établissait à 0,01 % seulement en dessous de son niveau précédent.

Avance de Valeo (+1,8 %), Lafarge (+1,6 %), Perrier (+1,5 %), CSF (+1,2 %), Club Méditerranée (+0,8 %). Repli de l'Air liquide (-1,1 %), Total, Peugeot et Sanofi (-1 %).

## JEAN-CLAUDE GALLOTA

### DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE

Après six heures de délibération, Jean-Claude Gallota a été désigné, le 21 mai à 2 heures du matin, comme directeur de la Maison de la culture, par le conseil d'administration - composé de six représentants de la région, plus quinze membres des associations. La nomination doit être entérinée par le ministre de la culture et le maire de Grenoble. Jean-Claude Gallota doit prendre ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet prochain, date à laquelle Georges Lavaugant devient codirecteur du TNP.

**SCIENCES PO. Préparations**  
• Stage intensif d'été  
• Stage annuel  
• Stage parallèle

**IPEC** Enseignement supérieur privé  
46, bd Saint-Michel, Paris 6<sup>e</sup>  
Téléphone : 46.33.61.22 / 43.29.03.71

## EN REPUBLIQUE DOMINICAINE

### Reprise du dépouillement du scrutin

Le dépouillement du scrutin après les élections générales du vendredi 16 mai en République dominicaine a repris mardi 20 mai vers minuit après des nouvelles péripéties qui se sont prolongées tout au long de la journée. Le président, M. Salvador Jorge Blanco, avait demandé à la junte électorale de reprendre le décompte officiel des suffrages dans les 484 bureaux de vote restants (sur un total de 6 025). Mais, peu de temps après, les représentants de M. Jacobo Majluta, le candidat du Parti révolutionnaire dominicain, (PRD au pouvoir) exigeaient que tous les bulletins déjà dépouillés le soient de nouveau. Le président de la République, l'armée et l'Eglise ont dû faire pression pour que les opérations de décompte reprennent normalement.

La requête du PRD n'a donc bloqué pour quelques heures le travail de la junte électorale, mais d'autres manœuvres sont encore possibles. D'autant que la composition de la junte n'a plus de base légale. Celle-ci est en effet normalement composée de trois membres nommés par le Sénat, et de trois suppléants de l'un ou l'autre de ses membres. Deux de ces derniers, dont le président, M. Caonabo Fernandez Nararino, ont été récusés par M. Majluta, et ont accepté de se retirer. Les deux suppléants ont donc pris leurs fonctions, mais ils ont aussitôt été récusés à leur tour, cette fois par M. Joaquin Balaguer, candidat du Parti réformiste social-chrétien, qui, selon les derniers résultats officiels connus, et portant sur environ 90 % des bureaux de vote, était devenu vainqueur avec une avance de 1,87 %.

A Saint-Domingue, cette situation provoque les rumeurs les plus diverses par l'intermédiaire de « Radio-Bemba », la bouche à oreille

## Sur CFM

à Paris (89 MHz)  
à Lyon (100,3 MHz)  
à Bordeaux (101,2 MHz)  
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)  
à Limoges (102,1 MHz)  
à Toulouse (88,8 MHz)  
à Caen (103,2 MHz)  
à Brive (90,9 MHz)  
à Saint-Etienne (96,8 MHz)  
à Montpellier (88,8 MHz)  
à Strasbourg (100,9 MHz)  
à Douai (97,1 MHz)  
à Valenciennes (97,1 MHz)  
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 21 MAI  
de 19 heures à 19 h 30  
**AJL6 « Le Monde »**

Télévisions à vendre  
avec J.-F. LACAN  
et YVES-MARIE LABÉ  
Une émission présentée  
par FRANÇOIS KOCH

VENREDI 23 MAI  
PHILIPPE GLOAGUEN  
fondateur du Guide du Routard  
sera face à « Le Monde »  
avec PATRICK FRANCES  
et CHRISTIAN VILLAIN

A B C D F G H

**COMPRENDRE POUR AGIR**  
Chaque mois, Science & Vie ECONOMIE vous explique toute l'économie. Clairement. Utilement.

**ECONOMIE JUIN**

POURQUOI PAYER PLUS CHER ?

**STEPHANE MEN'S**  
DISCOUNT DE LUXE - DUTY-FREE  
VOUS PROPOSE LE PRÊT-À-PORTER MASCULIN  
et SIGNÉ DES GRANDS COUTURIERS

A DES PRIX É-TON-NANTS !  
TED LAPIDUS - PIERRE BALMAIN - GUY LAROCHE, ETC.  
OUVERT T.L.J. SAUF DIMANCHE DE 12 H à 19 H 30  
5, RUE WASHINGTON, M<sup>e</sup> et Parking George V  
130, BD SAINT-GERMAIN, M<sup>e</sup> et Parking Odéon

RECOMMANDÉ PAR « GAULT & MILLAU » « PARIS PAS CHER »  
AGRÉÉ PAR LE GUIDE DU CORPS DIPLOMATIQUE

**BRASSERIE LORRAINE**

Les Rendez-Vous De L'été

A la plus grande terrasse fleurie de PARIS.

FRUITS DE MER TOUT L'ÉTÉ

Place des Terres, 75006 Paris  
Téléphone : 12 27 80 19

Chaque soir à 2 heures du matin

Les Néerlandais pour la continuité

Le directeur législatif a...

Après l'annonce des élections...

Le gouvernement néerlandais...

Le directeur législatif a...

Après l'annonce des élections...

Le gouvernement néerlandais...